

CANADIAN THESES ON MICROFICHE

I.S.B.N.

THESES CANADIENNES SUR MICROFICHE



National Library of Canada
Collections Development Branch

Canadian Theses on
Microfiche Service

Ottawa, Canada
K1A 0N4

Bibliothèque nationale du Canada
Direction du développement des collections

Service des thèses canadiennes
sur microfiche

NOTICE

The quality of this microfiche is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us a poor photocopy.

Previously copyrighted materials (journal articles, published tests, etc.) are not filmed.

Reproduction in full or in part of this film is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30. Please read the authorization forms which accompany this thesis.

THIS DISSERTATION
HAS BEEN MICROFILMED
EXACTLY AS RECEIVED

AVIS

La qualité de cette microfiche dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de mauvaise qualité.

Les documents qui font déjà l'objet d'un droit d'auteur (articles de revue, examens publiés, etc.) ne sont pas microfilmés.

La reproduction, même partielle, de ce microfilm est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30. Veuillez prendre connaissance des formules d'autorisation qui accompagnent cette thèse.

LA THÈSE A ÉTÉ
MICROFILMÉE TELLE QUE
NOUS L'AVONS REÇUE

L'activité des organisations internationales:
le cas du
Programme des Nations-Unies pour le Développement

Thèse présentée à l'Ecole des Etudes Supérieures
de l'Université d'Ottawa en vue de l'obtention
de la maîtrise ès Arts

(Science Politique)

par

Pierre Beauchemin

Ottawa, Canada
Septembre 1982



Pierre Beauchemin, Ottawa, Canada, 1983.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tous ceux et celles
qui ont contribué, directement et indirectement, à l'élaboration de cette recherche,
et tout particulièrement M. Paul-N. Dussault
qui a étroitement participé à toutes les
phases de sa réalisation.

SOMMAIRE

La deuxième moitié du XX^e siècle a vu naître différents phénomènes qui ont bouleversé les rapports internationaux. Il suffit de constater l'importance grandissante des pays socialistes et du Tiers-Monde pour entrevoir l'ampleur des chambardements. Il est indéniable, que l'existence des trois blocs - Est, Ouest, Sud - suscite de nombreuses confrontations qui influent sur l'évolution des rapports inter-étatiques.

Cette thèse a justement comme substrat les relations qui se nouent entre les nations capitalistes avancées et les pays sous-développés. Nous nous attarderons plus spécifiquement à une forme particulière des rapports Nord-Sud, c'est-à-dire l'assistance multilatérale. Pour ce faire, nous analyserons une Organisation internationale créée par le système onusien, qui a pour nom le Programme des Nations-Unies pour le Développement (P.N.U.D.).

Le point de départ de la recherche stipule que les organisations internationales ont pour objectif le renforcement du système mondial. De ce fait, nous tenterons de démontrer que le P.N.U.D., par ses programmes, est impliqué dans ce processus. Suite à l'examen de la dynamique de l'économie mondiale, la recherche portera sur l'incidence du P.N.U.D. dans le déploiement de la D.I.T. et l'accumulation du capital au niveau international. Ainsi, il sera possible d'évaluer si l'institution privilégie les intérêts du capital.

TABLE DES MATIERES

Remerciements	i
Sommaire	ii
Table des matières	iii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE PREMIER	9
1. Le capitalisme et son mode de production	11
2. L'impérialisme	21
3. Le concept d'"aide"	36
CHAPITRE II: Le PNUD et la Division internationale du travail	49
1. La division internationale du travail	49
2. L'influence du PNUD sur la DIT	60
a) Le secteur agricole	70
b) L'industrialisation: le secteur intermédiaire	73
CHAPITRE III: Le PNUD et l'accumulation du capital	84
1. Le PNUD et la circulation du capital- argent: l'investissement	87
a) L'orientation des projets	90
b) Promotion des investissements	97
2. Le PNUD et la circulation du capital-productif	100
3. Le PNUD et la circulation du capital-marchandise	106

CHAPITRE IV: Le PNUD et les relations internationales	114
1. Le PNUD et les pays industrialisés	123
CONCLUSION	132
BIBLIOGRAPHIE	140

INTRODUCTION

Plusieurs approches divergent quant à la manière d'analyser les relations internationales. Certaines se préoccupent principalement de l'aspect politique; tandis que d'autres mettent l'accent sur la compréhension des relations économiques. Cette thèse se refuse à dissocier le niveau politique de la configuration économique. Cette exclusion se justifie si l'on postule l'existence de liens étroits entre ces deux types de rapports. Dans cette perspective, on ne peut arriver à une compréhension globale des relations politiques en faisant abstraction des rapports économiques.

La relation intime économie-politique résulte des préoccupations politiques et économiques des différents Etats, processus qui tend à homogénéiser les intérêts défendus par les formations sociales. L'expansion de ces deux types de rapports - politique et économique - sur la scène internationale a permis aux Etats d'utiliser leurs relations économiques pour implanter, influencer, sauvegarder leurs rapports politiques, et inversement. Dans ce contexte, il devient de plus en plus difficile de cerner la nature véritable des relations inter-étatiques. Elles ne sont plus exclusivement politiques ou économiques; elles impliquent généralement et de l'un et de l'autre. Ce phénomène a pour fondement une intégration poussée

des divers Etats-Nations au sein d'un même système international. Ce processus donne lieu à la création d'une économie mondiale découlant de l'internationalisation du capital sous toutes ses formes: i.e., argent, marchandise, productif. Cette expansion, principalement en ce qui a trait au capital productif, dirigée par les pays capitalistes avancés modifie profondément la structure du système international. On assiste à une extension du processus productif du niveau national à l'échelle mondiale. Dorénavant, le transfert de valeur effectué lors de la fabrication d'un bien, l'extraction et la réalisation de la plus-value, l'accumulation du capital, tous ces phénomènes ne sont plus confinés aux limites spatiales des formations sociales; ces activités sont plutôt réparties au niveau mondial. Il s'en suit une transformation des fonctions du système international. Les relations ont pour finalité la reproduction qui assure l'accumulation du capital au profit du centre. Or, la reproduction sous-entend l'implantation d'une division internationale du travail impliquant une complémentarité économique des différents Etats basée sur une spécialisation industrielle.

La restructuration ne se fait pas sans heurts. Deux phénomènes importants viennent entraver la démarche des pays capitalistes avancés dans la réalisation de leur objectif. Premièrement, l'émergence de l'Union soviétique comme grande puissance, associée à la naissance de nombreux autres Etats

socialistes ayant des systèmes sociaux et économiques différents prônant une orientation nouvelle du système international, engendre des conflits et des contradictions au niveau mondial et rend plus difficile la reproduction de ce même système. Deuxièmement, la perpétuation du capitalisme implique l'intégration des formations sociales sous-développées dans le processus d'internationalisation du capital. Suite à cela, les grandes puissances se livrent une lutte pour inscrire ces nouveaux partenaires à l'intérieur de leur sphère d'influence dans l'espoir d'obtenir un appui supplémentaire ou de les intégrer dans leur réseau de commercialisation ou de production.

Cette situation associée à de nombreuses luttes de libération développe la conscience politique des pays du tiers monde et accentue l'importance des pays pauvres dans l'arène mondiale. En conséquence, les nations démunies souhaitent, face à l'hégémonisme des Etats industrialisés, mettre en place diverses structures, organisations, qui appuieront leur démarche vers le développement. Ces demandes, appuyées sur le fait que, pour les pays impérialistes, le sous-développement peut être source de déstabilisation, donnent naissance à deux types d'aide, soit celle à caractère bilatéral et l'autre d'orientation multilatérale. La première découle principalement d'accords entre deux pays et est habituellement perçue comme de l'aide liée, c'est-à-dire qu'elle comporte des obligations politiques,

économiques ou autres. L'aide multilatérale émane surtout des organisations à caractère international qui canalisent l'effort de plusieurs pays. Ce type d'aide est privilégié par les pays sous-développés parce qu'il semble exempt de toutes restrictions d'ordre politique, économique ou social. Le sujet d'étude est justement un agent international, dispensant cette forme d'aide, soit le Programme des Nations Unies pour le Développement (P.N.U.D.).

Le P.N.U.D., spécialisé dans l'assistance technique, doit sa création aux Nations Unies. Il est un organisme relativement important pour l'articulation de l'aide à l'échelle mondiale. Travaillant de concert avec la majorité des institutions impliquées dans le sous-développement, il exerce ses activités dans plus de cent pays. Malgré cette omniprésence sur l'ensemble des continents, la P.N.U.D. est un organisme méconnu. Cette organisation, intéressante par son envergure, représente très bien le processus contradictoire qui régit l'existence de nombreuses institutions internationales. D'une part, les formations sociales dominées privilégient ces institutions pour résoudre leurs problèmes. D'autre part, le bon fonctionnement de ces organismes relève des contributions des pays industrialisés qui ont une certaine part de responsabilité dans l'exacerbation des problèmes des pays du Tiers-Monde. Leur statut de grande puissance découle, en quelque sorte, de l'exploitation des régions du sud.

Ainsi il apparaît paradoxal que la dynamique du P.N.U.D. dépende de deux groupes de pays, c'est-à-dire celui des nations capitalistes avancées et celui du groupe des 77, lesquels s'affrontent sur la scène internationale au sujet de l'instauration d'un nouvel ordre économique mondial. Cette confrontation s'effectuant principalement à l'O.N.U., il semble important d'examiner l'un des outils (P.N.U.D.) dont les Nations Unies se sont dotées pour pallier aux problèmes de développement.

Pour dissocier l'assistance multilatérale et celle à caractère bilatéral, de nombreux auteurs soutiennent que la première défend les intérêts du capitalisme à l'échelle mondiale, tandis que l'autre sert à promouvoir les intérêts d'un pays en particulier. Cette distinction est, en quelque sorte, le point de départ de la thèse, elle s'exprime dans la prémisse suivante, puisée dans le texte de Daniel A. Holly intitulé, L'ONU, le système économique international et la politique internationale, qui affirme que les organisations internationales concourent à la création des conditions qui facilitent l'accumulation internationale du capital au profit des pays du centre. Cette affirmation composant le substrat de l'analyse sur le P.N.U.D. nous amène à examiner la position de l'organisme à l'égard de la Division internationale du travail, de l'accumulation du capital et de l'économie mondiale.

Il est primordial de préciser que l'objectif n'est pas d'évaluer l'importance du P.N.U.D. dans la reproduction du système international. Nous cherchons plutôt à présenter la façon dont le P.N.U.D. y contribue et ce, en examinant principalement son influence sur la D.I.T., et l'accumulation du capital. Ainsi le but n'est pas de quantifier ou de comparer l'impact des projets de l'organisme, mais d'expliquer dans quelles mesures ils collaborent à la structuration du système mondial. Prenant pour acquis que la création du P.N.U.D. suppose une certaine complicité dans ce processus, nous mettrons l'accent sur les principes qui dictent sa conduite.

Ce rapport se divise en quatre chapitres qui tout en ayant leur cadre respectif se chevauchent mutuellement. La première partie est consacrée à l'étude des principaux aspects de l'économie mondiale. Cette dernière forme l'environnement dans lequel évolue le P.N.U.D.: de ce fait elle influence son comportement. Pour juger de l'évolution d'une organisation internationale on se doit de référer au milieu qui assure sa progression. On ne peut cerner toutes les conséquences des opérations du P.N.U.D. en omettant des phénomènes tel que l'impérialisme, l'internationalisation du capital, les rapports de production mondiaux, etc..

Dans un même temps, cette discussion sur l'économie mondiale permettra d'élaborer la grille d'analyse sur laquelle

est basée notre perception des institutions internationales. Il est évident que celle-ci s'établit en fonction de l'interprétation que nous privilégions pour expliquer le système dominant, elle constitue le fondement de l'étude entreprise. C'est pourquoi il s'avère important de s'y attarder.

Le deuxième et le troisième chapitres sont réservés à l'étude des rapports qui existent entre les opérations du P.N.U.D. et le développement de la Division internationale du travail et de l'accumulation du capital.

En ce qui concerne la D.I.T., nous relèverons les activités du P.N.U.D. qui appuient son approfondissement. Cette répartition du travail associe les pays sous-développés à une industrialisation fondée sur le secteur intermédiaire ou agricole. De ce fait, l'objectif est de démontrer que l'organisme, par ses programmes, favorise ce type de production.

Pour démontrer que le P.N.U.D. encourage l'accumulation, nous examinerons ce processus par l'intermédiaire de la circulation du capital. Ce mouvement est nécessaire pour qu'il puisse s'accroître. C'est pourquoi nous tenterons de prouver que les projets de l'organisation sont agencés de manière à attirer le capital sous ces trois aspects: i.e., capital-argent, capital-marchandise, et capital-productif.

Le dernier volet aborde le P.N.U.D. dans sa globalité. Il soulève principalement les conséquences de ses actions sur

a) les pays industrialisés, b) les contradictions du système international, et c) l'Etat dans les formations sociales dominées.

Tout au long de cette recherche nous essaierons d'appuyer les affirmations en utilisant des exemples précis. De ce fait, l'analyse peut sembler très technique, ce qui laisserait supposer que son objectif est d'établir des relations causales, c'est-à-dire, un phénomène explique une situation. La présente étude souhaite plutôt souligner toute la dynamique qui caractérise les actions du P.N.U.D.. Les opérations de l'organisme international ne peuvent être segmentées; elles constituent des éléments d'un même processus érigé pour satisfaire les besoins du système international. Aborder le P.N.U.D. différemment empêcherait, il semble, une juste compréhension de son essence. On ne peut l'examiner hors de son contexte. Ainsi, affirmer que le P.N.U.D. fonde ses actes principalement sur des considérations d'ordre humanitaire, trahit une vision plutôt idéaliste. Le système mondial repose sur la domination et l'exploitation et c'est en y référant qu'on pourra expliquer le cheminement de l'organisation internationale.

CHAPITRE PREMIER

Les Organisations internationales¹ n'ont pas une existence qui leur est propre, c'est-à-dire détaché de leur environnement, en l'occurrence le système mondial, les relations internationales. Leur création découle de la dynamique des différentes forces sociales qui le caractérisent. Inversement, par leur pratique politique, ces institutions agissent sur les rapports qui se nouent au sein du système international et également à l'intérieur des différentes formations sociales.² Dans cette perspective, il est indéniable que tous les travaux de recherche, concernant les Organisations internationales, reposent sur la conception qu'ont les auteurs du système international. Ainsi, dans le but de clarifier notre démarche, établir nos prémisses, nous consacrons ce premier chapitre à l'exposition de notre interprétation de l'Economie mondiale³ et de nombreuses problématiques, thèses, qui leur sont rattachées.⁴ De ce fait, nous présenterons les outils théoriques qui soutendent notre étude sur le P.N.U.D..

Avant d'entreprendre cet énoncé théorique, il est primordial de définir son objet, c'est-à-dire l'Economie mondiale:

L'économie mondiale peut se définir comme un complexe de formations sociales - formations sociales capitalistes avancées, formations sociales capitalistes sous-développées (ou dominées et exploitées), formations sociales socialistes - placées sous la dominance et la

détermination des nations capitalistes les plus avancées.....⁵

Pour bien percevoir l'intérêt de cette définition, il serait utile d'introduire deux précisions. En premier lieu, il faut se garder de conclure que l'expression "un complexe de formations sociales" réduit le concept d'Economie mondiale à une structure immuable, statique. Il faut plutôt y discerner une totalité qui se modifie constamment. Ainsi, l'idée sous-jacente à l'énoncé "un complexe de formations sociales" se trouverait mieux représenté dans la formulation suivante: "...une articulation complexe de formations sociales...."⁶

Notons également que les termes "domination" et "dominance" reproduisent une position très ferme qui signifie: "...à dominante du monde de production capitaliste...."⁷ Dans cette optique, on en déduit que le capitalisme a étendu ses ramifications sur l'ensemble du globe.

A notre époque on ne peut aborder l'analyse de l'Economie mondiale, des relations internationales, sans faire référence au concept d'impérialisme. La majorité des auteurs qui se sont arrêtés à cette problématique l'ont utilisé pour caractériser le système mondial du XX^e siècle. Toutefois, l'emploi de ce concept soulève des problèmes d'ordre théorique. Le terme impérialisme, très polyvalent, se modifie souvent au gré de l'analyste, prenant différentes significations correspondant à l'orientation idéologique des auteurs. Dans cet ordre

d'idée, l'impérialisme devient un mot clé, souvent consacré à qualifier divers phénomènes se produisant au niveau international, sans pour autant résorber le litige qui les englobe par une explication valable. Donc l'utilisation du concept d'impérialisme dans l'analyse, surtout en politique internationale, doit se faire de façon pondérée, elle ne doit pas s'effectuer au détriment de l'effort de compréhension. Affirmer qu'une situation découle de l'impérialisme est souvent la démarche la plus adéquate pour transcender les embûches, mais elle n'est pas toujours la plus judicieuse, satisfaisante au point de vue théorique. Compte tenu de ces impondérables, qu'en est-il vraiment de l'impérialisme?

L'analyse de l'impérialisme exige que l'on étudie en premier lieu le capitalisme, puisque:

...le mode de production capitaliste est impérialiste quelque soit son stade de développement, ou que l'impérialisme est co-substantiel au capitalisme.⁸

et plus particulièrement le mode de production capitaliste:

...le concept d'impérialisme est relatif au mode de fonctionnement du mode de production capitaliste mondial....⁹

1. Le capitalisme et son mode de production

Définir le capitalisme de façon succincte est toujours insatisfaisant étant donné les limites qu'imposent le choix des termes pour imager un phénomène complexe et dynamique. Néanmoins,

nous proposons, comme point de départ, une formulation que nous tenterons d'étouffer tout au long de notre analyse.

Nous avons défini le mode de production capitaliste à partir de l'appropriation exclusive par une classe de moyens de production qui sont eux-mêmes le produit du travail social.... Il y a capitalisme dès lors que les moyens de production - produit du travail social - ne sont pas gérés par la société entière, mais par une section de celle-ci, qui devient alors "bourgeoisie."¹⁰

Cette définition introduit la contradiction fondamentale du mode de production capitaliste, c'est-à-dire celle qui oppose la bourgeoisie - propriétaire de moyens de production et de ce fait acheteur de forces de travail - et le prolétariat qui vend sa force de travail.¹¹ L'existence de ces deux classes antagonistes, dialectiquement liées, génère la lutte de classes qui est le moteur de ce mode de production, étant donné qu'elle détermine la division de la journée de travail entre le travail nécessaire et surtravail,¹² en d'autres termes, le taux d'exploitation,¹³ et tout ce qui en découle.

Cette séparation des ouvriers des moyens de production signifie l'exclusion de ces derniers du système de contrôle du processus productif. Il en résulte que le procès de production, caractérisant le système capitaliste, n'a pas pour objectif principal de satisfaire les intérêts, les besoins des producteurs directs. Le but de ce mode de production est de créer de la plus-value, du profit.

Le taux de profit est la force motrice de la production capitaliste, et on n'y produit que ce qui peut être produit avec profit, et pour autant que cela peut être produit avec profit.¹⁵

Suite à cela, il est bon de rappeler une spécificité du capitalisme. La transposition de la plus-value en profit, l'appropriation par la bourgeoisie du surtravail sont des processus imperceptibles pour le prolétariat.¹⁶ Ces opérations sont camouflées par les rapports de production, les rapports économiques qui font apparaître le capital comme une "chose" dotée d'une capacité productive. Ce qui masque la notion de rapport social inscrit dans le capital.¹⁷

— Cette recherche constante de maximisation de la plus-value, du profit, s'appréhende en examinant une loi interne du mode de production capitaliste; la reproduction élargie, l'accumulation.¹⁸ Cela signifie que le capitalisme s'articule à partir d'un procès de production organisé de façon à produire, accroître le surtravail approprié par la bourgeoisie. La finalisation de cet objectif ne peut se faire que si trois conditions, caractères essentiels du capitalisme, sont présentes:

- 1) la généralisation de la forme marchandise du produit social entier,
- 2) l'acquisition de la forme marchandise de la force de travail elle-même, qui signifie que le producteur, séparé des moyens de production, est devenu un prolétaire, et

- 3) l'acquisition de la forme marchandise par les équipements, dans lesquels se concrétise matériellement un rapport social, le rapport d'appropriation exclusive de classe qui définit le capital.¹⁹

Cette propagation de la forme marchandise s'accompagne de la prépondérance de la valeur d'échange sur la valeur d'usage,²⁰ ce qui confirme que le but du processus productif caractérisant le capitalisme est le capital.²¹ Le fondement de ce système, étant le statut de marchandise accordé à la force de travail, nécessite que toutes les facettes de la vie sociale soient orientées de façon à reproduire cette équivalence.²²

Ce système, délaissant la satisfaction des besoins de la société au profit de l'accumulation, ne peut qu'entraîner certaines discordances dans le tissu social. Une des plus importantes et des plus représentatives est certes l'inégal développement qui sévit entre les différentes branches de production.²³ Nombreuses activités de production se révèlent plus productives, considérant le niveau de développement des forces productives, pour les détenteurs de capital. De ce fait, ces derniers concentreront leur avoir dans ces secteurs pour accroître leur accumulation. Cette démarche se traduira par une pénurie "relative" de capital dans les autres sphères de production délaissées par les capitalistes. Ainsi, le processus de centralisation s'accompagnera d'inégalités dans le niveau de développement des forces productives entre les différents

domaines de la production sociale. Phénomène qui s'aggraverait tout au long de l'évolution du système capitaliste.

Ce procès d'accumulation, de reproduction élargie ne se réalise pas sans difficulté, d'innombrables obstacles se dressent, et compliquent son approfondissement. Pour les fins de notre analyse, nous établirons une typologie de ces barrières, sur la base de leur lieu d'éclosion. Donc, il y a lieu d'identifier premièrement, les oppositions qui sont d'une certaine façon extérieures au mode de production capitaliste,²⁴ comme par exemple les oppositions entre les bourgeoisies nationales, la résistance des autres modes de production, etc.. Deuxièmement, nous concevons des contradictions qui sont générées par le mode de production lui-même. A ce stade de notre recherche, nous concentrerons nos efforts sur ce deuxième type d'embûche.

De multiples contradictions se fondent sur deux concepts clés du capitalisme: les rapports de production et les forces productives. L'articulation entre ces deux termes s'exprime, en premier lieu, dans une contradiction soulevée par Rosa Luxemburg, qui oppose la capacité de produire à celle de consommer de la société capitaliste.²⁵ Les moyens de productions et l'organisation qui caractérisent le mode de production capitaliste font en sorte que ce dernier a une capacité de produire quasi illimitée. A l'inverse, sa capacité

de consommer est restreinte, étant donné qu'elle est déterminée principalement par le salaire réel des producteurs, salaire que la bourgeoisie cherche à maintenir au taux le plus faible possible, c'est-à-dire au niveau de subsistance. Ces bornes imposées à la consommation de masse exigent un certain ralentissement de l'appareil productif. Donc ce décalage entre la capacité de produire et de consommer freine le développement des forces productives²⁶ et indirectement de l'accumulation.

La contradiction rapports de production/développement des forces productives est l'assise de la contradiction principale du système, définit par la loi de la baisse tendancielle du taux de profit.

...la loi de baisse tendancielle du taux de profit, contradiction principale issue d'un ensemble de contradictions situées dans la recherche du profit, la détermination du temps de travail socialement nécessaire, le développement du niveau de forces productives, les rapports de productions. La loi de baisse du taux de profit n'est que la résultante d'un champ contradictoire, celui des rapports de production et du développement des forces productives.²⁷

Sommairement, cette loi affirme qu'une hausse de productivité c'est-à-dire un accroissement du rapport c/v , entraîne une baisse du taux de profit lorsque "le taux de la plus-value ou encore le degré d'exploitation du travail par le capital restent les mêmes."²⁸ Précisons quelque peu toute la dynamique de cette loi.

A prime abord, une hausse de la productivité du travail, originant d'une utilisation accrue du capital constant pour une même quantité de capital variable, entraînant une baisse du coût du produit,²⁹ apparaît très bénéfique à la classe de capitaliste. Sans pour autant infirmer cette allégation, il faut remarquer que cette hausse de productivité freine l'accumulation puisqu'elle donne naissance à une baisse du taux de profit.

Pour illustrer ce processus, reportons-nous à la formule du taux de profit: $p' = PV/c+v$. Donc, il apparaît évident que pour accroître le taux du profit il faut, soit augmenter la valeur du numérateur, ou diminuer celle du dénominateur.³⁰ Dans cette perspective, une élévation de la productivité, introduite généralement par un progrès technique, déclenchera une baisse du taux de profit parce qu'elle s'exprime par une élévation de la valeur c sans modifier celle de p_v et de v . Ainsi, le développement des forces productives se traduit par une baisse du taux de profit, ce qui nuit à l'accumulation du capital. Pour bien respecter l'esprit de cette loi, il est important de spécifier qu'une baisse du taux de profit n'équivaut pas à une décroissance de la masse de profits:

...il résulte de la nature du mode de production capitaliste que, lorsque la productivité du travail augmente, le prix de chaque marchandise prise à part ou d'une quantité donnée de marchandises diminue, le nombre de marchandises augmente, la masse de

profit par marchandise et le taux de profit par rapport à la somme des marchandises diminuent, tandis que s'accroît la masse de profit calculée sur la somme totale des marchandises; ces phénomènes se manifestent en surface simplement de la façon suivante: baisse de la masse de profit par marchandise singulière, baisse du prix de celle-ci, accroissement de la masse de profit calculée sur le nombre total, en augmentations, des marchandises que produit le capital total de la société ou encore le capitaliste individuel.³¹

Cette nuance nous apparaît primordiale, principalement lorsqu'on analyse le capitalisme au stade monopoliste et qu'il faut se départager dans la polémique entre la loi de la baisse tendancielle du taux profit et la loi de la hausse tendancielle du surplus.³²

A première vue, cette prise de position se révèle essentielle puisque les auteurs de cette loi du surplus affirment que leur élaboration théorique remplace la loi formelle élaborée par Marx.³³ Dans l'avant-propos de l'ouvrage, Charles Bettelheim sera beaucoup plus radical en déclarant que la loi d'accroissement du surplus "s'oppose" à la loi de la baisse tendancielle du taux profit.³⁴ Selon Baran et Sweezy, la loi de Marx est valable pour le capitalisme au stade concurrentiel, toutefois cette loi perd de sa validité pour expliquer le capitalisme monopoliste. L'analyse de cette période doit se faire par l'intermédiaire du surplus.

La loi, énoncée dans le volume Le capitalisme monopoliste, affirme que:

...le capitalisme monopoliste est un système miné par ses contradictions internes. Il tend à créer un surplus croissant et pourtant il n'arrive pas à fournir les débouchés de consommation et d'investissement exigés par l'absorption d'un surplus croissant et partant, par le fonctionnement harmonieux du système.³⁵

Ainsi, la hausse du surplus se réfère à un blocage de la consommation donc à une absence de débouchés pour les marchandises et le capital. Cette affirmation se confirme lorsqu'on examine les moyens, analysés par Baran et Sweezy, pour contre-carrer cette contradiction; par exemple le développement de formes de gaspillage (dépenses militaires, dépenses de l'Etat), l'utilisation de technique de consommation comme la publicité (effort pour vendre), etc.. A l'inverse de la loi de la baisse tendancielle du taux de profit trouve son origine dans le procès de production, elle se noue dans le rapport c/v . Face à cela, dans un premier temps, ces deux lois ne nous apparaissent pas obligatoirement opposées. Cette perception se renforce lorsqu'on remarque la corrélation qu'établissent les auteurs entre le profit et le surplus. A un certain stade de leur développement, les auteurs formulent une équivalence entre le surplus économique et le profit global.³⁶ Précédemment, nous avons démontré, en se référant à Marx, qu'une baisse du taux de profit pouvait s'accompagner d'une augmentation de la masse du profit global. De ce fait, si le surplus et le profit peuvent être confondus, les deux lois, loin d'apparaître antagoniques, semble en quelques sortes, complémentaires. Elles

sont la manifestation d'un même phénomène; le développement des forces productives.

Au stade monopoliste les forces productives - suite à la concentration, centralisation du capital, au progrès technique - ont atteint un haut degré de développement qui se manifeste dans une augmentation de la productivité. Donc, théoriquement, pour produire une même masse de bien on utilise une quantité inférieure de force de travail. Cela a pour effet de diminuer la capacité de consommer de la société. Pour comprimer cette orientation on favorise la relocalisation de la force de travail excédentaire dans des secteurs improductifs. Cette façon de procéder assure une croissance de la consommation globale sans pour autant générer un accroissement du surplus. En définitive, la contradiction rapport de production/développement des forces productives engendre par sa dynamique une baisse du taux du profit et une hausse du surplus.

Jusqu'à présent, nous avons étudié sommairement différentes facettes du mode de production capitaliste; ses prémisses, certaines caractéristiques, contradictions, etc.. Néanmoins, il demeure que pour comprendre la réalité contemporaine cette démarche est insuffisante. De nos jours, on ne peut comprendre le capitalisme sans examiner les rapports internationaux, la domination du mode de production capitaliste à l'échelle mondiale, en d'autres termes, l'impérialisme. Ce

dernier, par sa dynamique, caractérise de façon très spécifique les rapports entre les différentes formations sociales, il offre une grille d'analyse pour saisir le sous-développement ou plutôt "le développement du sous-développement." Etant donné que le P.N.U.D., en théorie, combat cette problématique il est judicieux d'étudier son essence. C'est pourquoi nous consacrons la prochaine section au concept d'impérialisme.

2. L'impérialisme

Avant d'aborder directement l'impérialisme, il faut élucider le rapport qui existe entre le capitalisme et le marché extérieur. L'ensemble des auteurs qui ont travaillé sur l'impérialisme s'accorde à dire qu'il est relié à une phase d'expansion du capitalisme. Cependant, le consensus s'effrite lorsqu'il s'agit de déterminer si ce déplacement est doté par une nécessité.

Rosa Luxemburg³⁷ affirme que lorsque les forces productives ont atteint un fort niveau de développement, le mode de production capitaliste génère un surproduit qui ne peut être écoulé dans la société qui lui a donné naissance. Ainsi, selon l'auteur, le capitalisme, à un certain stade de son développement, souffre d'une pénurie de débouché, ce qui gêne l'accumulation étant donné la difficulté de réaliser la plus-value. Cette impossibilité s'explique par le fait que le prolétariat et la bourgeoisie ne peuvent monnayer ce

surproduit. Il est aisé de comprendre cette situation en ce qui concerne les ouvriers étant donné que leur capacité de consommation globale est équivalente à la valeur du capital variable, ils ne peuvent acheter pour une valeur supérieure. En ce qui a trait à la bourgeoisie, cette restriction s'interprète par l'intermédiaire de l'accumulation. Théoriquement, cette classe, sauf si elle a recours à la plus-value qui devait être capitalisé, ne peut accroître sa consommation étant donné qu'elle a dépensé - en biens de subsistance et de luxes - la plus-value qui était réservée à ces dépenses. De ce fait, si elle augmente sa consommation pour écouler le surproduit, elle entrave le procès d'accumulation. Donc pour réaliser le surproduit et permettre au procès d'accumulation de se développer le capital doit se tourner vers le marché extérieur:

...le capital ne peut accumuler que si la société lui fournit des consommateurs en dehors des capitalistes et des ouvriers, et on est obligé de se rallier à l'hypothèse fondamentale de l'accumulation, qui est l'existence de débouchés toujours plus larges dans des pays et des couches sociales non capitalistes. 38

Nous ne souscrivons pas à la thèse défendue par Rosa Luxemburg. Nous croyons qu'il est possible d'assurer des débouchés aux marchandises et au capital, à l'intérieur du cadre national, sans pour autant immobiliser l'accumulation. L'établissement de formes de gaspillages, tel qu'énoncé par Baran et Sweezy, pourrait s'avérer une réponse à cette difficulté. Une simple augmentation du salaire réel du prolétariat

est un palliatif d'une autre nature qui permet également une relance du procès de circulation, ce qui assure la réalisation du surproduit. Certes, pour un Etat acculé à ces solutions, l'utilisation du marché extérieur peut paraître beaucoup plus avantageuse. Toutefois, il ne faut pas en conclure que le marché intérieur ne peut répondre aux exigences découlant de la création d'un surproduit.

Nous croyons que pour justifier l'expansion du capitalisme, il faut se référer à l'essence même de son mode de production. Ce dernier n'a qu'un seul objectif; l'extraction de la plus-value, le profit, accumuler et reproduire le capital. Il devient apparent que si le capital est exporté, cela est dû tout simplement au fait qu'il lui est plus profitable de se mettre en valeur hors des frontières nationales et ceci à cause des différences entre le niveau de développement des forces productives.

Si on exporte des capitaux, ce n'est pas qu'on ne puisse absolument les faire travailler dans le pays. C'est qu'on peut les faire travailler à l'étranger à un taux de profit plus élevé.³⁹

Lorsqu'on souhaite désigner sous la forme d'une définition la réalité contemporaine, c'est-à-dire l'impérialisme, on est confronté à une vaste liste d'épithètes utilisés pour caractériser, en définitive, le même objet: le système mondial contemporain. Est-il représentatif de l'ultra-impérialisme, du néo-impérialisme, de l'archéo-impérialisme, etc...? Dans

le cadre de ce travail, il ne sera pas démontré lequel de ces termes semblent le plus approprié. C'est pourquoi nous proposons une définition assez globale de l'impérialisme, qui ne reflète pas les spécificités du système international, mais qui se limite à présenter ce concept dans ses généralités et comme outil d'analyse:

...le concept d'impérialisme est alors produit pour désigner le fonctionnement du mode de production capitaliste d'une part dans son cadre mondial, d'autre part à son stade monopoliste; le mode de fonctionnement du mode de production capitaliste est l'impérialisme, ce phénomène indiquant à ce niveau le fonctionnement nécessairement inégalitaire du système capitaliste mondiale.⁴⁰

Caractériser l'impérialisme, l'économie mondiale, peut s'effectuer par l'intermédiaire de nombreux concepts; développement inégal, domination, exploitation mondiale, expansionnisme, échange inégal, etc.. Cependant, on peut réduire ces manifestations à cinq caractères fondamentaux qui sont en quelque sorte la source de ces phénomènes.

Lénine⁴¹ les a exposé de la façon suivante.

- 1° L'apparition des monopoles, découlant de la concentration de la production et du capital;
- 2° naissance d'une oligarchie financière fondée sur le capital financier qui est issu de la fusion du capital bancaire et industriel;
- 3° prépondérance de l'exportation du capital;

- 4° création d'unions internationales monopolistes qui se partagent le monde;
- 5° fin du partage du monde entre les puissances impérialistes.

Malgré le fait que ces critères ont été énoncés au début du siècle et que depuis le système mondial s'est développé, il n'en demeure pas moins que ces caractères conservent une certaine pertinence. Certes, il ne s'agit pas d'absolus, mais ils témoignent, néanmoins, d'une tendance dominante. A ce sujet, l'exportation du capital nous apparaît très révélateur.

Serge Latouche, dans son ouvrage intitulé Critique de l'Impérialisme, affirme que:

Cette séduisante image des pays impérialistes exportateurs forcés de capitaux, n'est finalement qu'un mythe véhiculé depuis le 19^{ième} siècle.⁴²

Il constate que ce sont plutôt les pays de la périphérie qui sont exportateurs de capitaux et non pas les pays que l'on qualifie généralement d'impérialiste, c'est-à-dire les nations hautement industrialisés. Donc, selon l'auteur, l'utilisation du phénomène de l'exportation du capital, pour désigner une formation sociale d'impérialiste, apparaît un non-sens opposé à la réalité. Personnellement, nous croyons que les conclusions défendues par Serge Latouche ne sont pas valables. A notre avis, elles découlent d'une absence de compréhension de toute la dynamique rattachée à l'exportation du capital. Son

cadre d'analyse est beaucoup trop limité, axé sur la mécanique, lequel masque le processus dynamique. Pour renforcer cette position, examinons la relations entre l'exportation du capital et l'impérialisme sous ses deux aspects. C'est-à-dire lorsqu'on se réfère soit à un comportement étatique, ou à la nature de l'économie mondiale.

Lorsqu'on analyse l'attitude d'un pays industrialisé impérialiste, il semble inadéquat d'étudier son comportement en se fondant uniquement sur un bilan quantitatif des exportations et des importations de capital. Ces deux activités ne peuvent se confronter, se dissocier; elles font partie d'une même réalité, soit la mise en valeur du capital hors des frontières nationales. Or, les puissances impérialistes, en contrôlant les procès de mise en valeur, favorise l'accumulation ici ou là. Elles peuvent donc articuler les procès de production de manière à transférer le surtravail de la périphérie vers les pays du centre. Toute cette démarche est rattachée à l'exportation du capital de ces nations impérialistes. Elles seules peuvent élaborer un tel procès étant donné qu'elles ont atteint un degré de concentration, de centralisation du capital suffisant.

Le fait que les formations sociales sous-développées "exportent" plus de capitaux que les pays impérialistes, confirme, dans une certaine mesure, que l'exportation du capital

est un caractère de l'impérialisme. Si on considère l'effet cumula~~if~~⁴³ des investissements, la nature de l'économie des pays sous-développés,⁴⁴ la recherche du profit qui dicte les agissements des pays impérialistes, il semble probable que le reflux de capitaux dans les pays industrialisés soit supérieur, puisque cela constitue un des objectifs de cette circulation.

Si on se réfère, à la nature de la structure internationale, à l'économie mondiale, aux rapports mondiaux, lorsqu'on discute de l'impérialisme, on se doit d'aborder le phénomène de façon similaire. Expliquer le mouvement des capitaux en termes d'exportation ou d'importation dissimule, à notre avis, la véritable problématique: l'internationalisation du capital. Cela signifie que le capital se reproduit à l'échelle mondiale et que ce procès de valorisation naît et se développe sous l'égide des puissances industrialisées, découlant des exportations originales. Dans cet optique, on ne cherche pas à déterminer quels pays exportent le plus de capital, on tente plutôt de discerner ceux qui s'approprient le surtravail au niveau mondial, c'est-à-dire les puissances impérialistes.

Il découle des paragraphes précédents que l'exportation de capital caractérise les puissances hégémoniques. Ce concept ne se résume pas en un simple échange mathématique

de monnaies, et sous-entend la domination, le contrôle du procès de valorisation du capital étendu à l'échelle mondiale. Malgré que, quantitativement, les pays du Tiers-Monde exportent plus de capitaux que les formations sociales capitalistes avancées, il n'en demeure pas moins que ce sont ces dernières qui régissent l'internationalisation du capital. Ainsi l'exportation du capital des pays industrialisés est, par son essence totalement différente que celle exercée par les régions sous-développées. Dans leur cas, leurs activités découlent d'une domination articulant l'ensemble des rapports entre les différentes formations sociales au niveau mondial.

Pour compléter sur la problématique découlant de l'exportation du capital, arrêtons-nous sur les sources de ce phénomène. En se référant à la dynamique caractérisant le mode de production capitaliste, l'exportation du capital s'explique par son besoin constant d'élargir sa base d'exploitation, de valorisation. Cette pratique peut, à première vue, apparaître nuisible aux pays exportateurs, puisque ces capitaux exportés auraient pu être utilisés pour l'approfondissement du marché intérieur, au développement des forces productives. En se référant à la discussion que nous avons tenu précédemment, on doit se remémorer qu'un afflux supplémentaire de capital n'est pas nécessairement bénéfique pour l'accumulation. Considérant également que le capital est un rapport social, ce qui

signifie que pour sa valorisation il nécessite un procès de production similaire à celui qui lui a donné naissance, l'exportation du capital se révèle un moyen pour développer le capitalisme dans les régions moins développées:

Les exportations de capitaux influent, en l'accéléralant puissamment, sur le développement du capitalisme dans les pays vers lesquels elles sont dirigées. Si donc ces exportations sont susceptibles, jusqu'à un certain point, d'amener un ralentissement dans l'évolution des pays exportateurs, ce ne peut être qu'en développant en profondeur et en étendue le capitalisme dans le monde entier.⁴⁵

En utilisant comme critère d'analyse l'étendue géographique du capitalisme présentement, on ne peut douter de la justesse de cette affirmation, et des avantages que le système en retire.

Il faut également souligner que cette opération (l'exportation du capital) est particulière au stade monopoliste du capitalisme, elle est donc rattachée à l'exacerbation de ses contradictions.⁴⁶ De ce fait, elle se présente comme un moyen pour les atténuer, sans toutefois les éliminer. Son efficacité ne pose aucun doute en ce qui a trait à la baisse tendancielle du taux du profit.⁴⁷ On s'assure la réduction des barrières qui restreignent l'accumulation en valorisant le capital dans les pays sous-développés, car ce procédé a pour résultat d'accroître le taux de la plus-value:

Les relations internationales (commerce et exportations des capitaux) conservent les mêmes fonctions pour le capital central, c'est-à-dire combattre la baisse tendancielle du taux du profit: 1) en élargissant les marchés et en exploitant des zones nouvelles où le taux de la plus-value est plus élevé qu'au centre; 2) en réduisant le coût de la force de travail et du capital constant.⁴⁸

Ainsi l'impérialisme apparaît comme la "négation externe des contradictions du M.P.C. au centre."⁴⁹ L'élargissement spatial du mode de production capitaliste permet - aux pays capitaliste avancé - de poursuivre l'accumulation sans pour autant exacerber les contradictions qui subsistent en son sein. Précisons que la prépondérance de l'exportation du capital au stade impérialiste ne consacre pas une diminution de l'exportation des marchandises qui caractérisent l'époque antérieure. On observe plutôt l'inverse.⁵⁰ L'exportation assure le développement de nouveaux marchés, d'une nouvelle demande de biens, d'un nouveau pouvoir d'achat. De ce fait, elle joue le rôle de catalyseur en ce qui concerne les exportations des marchandises. La préséance de l'exportation du capital signifie que le procès le plus déterminant, dans l'évolution du capitalisme au début du stade impérialiste, est celui du capital sous sa forme argent.

Une étude sur l'économie mondiale contemporaine ne peut passer sous silence le phénomène qui caractérise son évolution depuis les 20 dernières années, c'est-à-dire l'internationalisation du capital productif.⁵¹ Les liens qui la

relie aux rapports de productions mondiaux, à l'évolution des firmes multinationales et à la Division internationale du travail, démontrent toute son importance et nous incite à examiner plus en détails certains de ces aspects.

Premièrement, précisons que l'internationalisation ne se résume pas à une simple forme que prend le capital à un certain stade de son développement. L'internationalisation est inséparable de la notion du capital, elle lui est intrinsèque, elle apparaît comme une "donnée interne du mouvement du capital."⁵² L'internationalisation assure la réalisation des critères⁵³ qui régissent la reproduction du capital. Ainsi, elle est accouplée aux difficultés déterminant l'extraction de la plus-value relative:

...l'internationalisation du capital, l'internationalisation de la production visent à répondre à un problème fondamental du capitalisme, l'extraction de la plus-value relative, et que le capitalisme a été contraint de se situer au plan mondial pour tenter d'y apporter une solution....⁵⁴

Ainsi, par ce procédé, le capitalisme réussit à abaisser la valeur d'échange de la force de travail, en reportant dans les zones sous-développées les branches de production impliquées dans la production et la reproduction de cette même force. Il réussit à accroître le taux plus-value en favorisant, dans les pays du Tiers-Monde, l'emploi du travail vivant au détriment du travail mort.⁵⁵ Cette référence à la plus-value

relative souligne la concordance entre l'internationalisation de la production et le développement inégal. Ce dernier, articulé sur la dialectique différenciation/égalisation, détermine le procès d'internationalisation.⁵⁶

Les différents propos émis sur l'internationalisation de la production soulève la capacité d'intégration de cette démarche. Chaque région touchée par ce procédé accentue sa participation dans l'économie mondiale, son rôle dans la reproduction du capital à l'échelle mondiale.⁵⁷ Ici les firmes multinationales s'avèrent l'outil privilégié pour finaliser ces objectifs.⁵⁸ Examinons brièvement leur comportement.

La multinationalisation, exprimée par la firme multinationale,⁵⁹ est étroitement reliée à la dynamique, aux contradictions du mode de production capitaliste. La firme apparaît comme la négation de l'opposition qui sévit entre les rapports de production et les forces productives:

La multinationalisation est un phénomène spécifique qui s'inscrit dans la dynamique contradiction du M.P.C. Par là nous faisons de la F.M.N. le moment négatif de la contradiction centrale des économies monopolistes: celle qui s'établit...entre l'extension illimitée des forces productives et le maintien des rapports sociaux de production fondées sur la propriété privée. En effet, la multinationalisation comme forme de la déterritorialisation de la création de valeur permet simultanément la reproduction élargie de la base économique par le déplacement du lieu d'exploitation vers des zones à taux de plus-value plus élevé avec une composition organique technique identique et la sauvegarde du rapport de propriété par le contrôle des unités de production délocalisée.⁶⁰

Ainsi issue du capitalisme, la F.M.N. devient également l'instrument de sa reproduction au niveau mondial. C'est justement dans cette perspective que les F.M.N. sont importantes pour notre étude sur le P.N.U.D..

Les F.M.N., grâce à la nature de leurs opérations, réussissent à activer le développement du capitalisme dans les formations sociales sous-développées. Et ce, pour de nombreuses raisons. . Premièrement, son implantation certifie l'introduction de l'organisation de la production, de la division technique du travail qui la caractérise, dans ces régions. La F.M.N. oblige les autochtones à se conformer à cette structure et assure leur formation de façon à répondre à ses exigences. Nous assistons donc à l'établissement et à la perpétuation d'un type d'organisation du travail, dans ces pays, généré par une formation socio-économique différente. Deuxièmement, la F.M.N. est le véhicule d'un rapport social exprimé dans le capital. Pour garantir son accroissement, on doit étayer sa mise en valeur par des conditions qui caractérisaient le mode de production qui a permis sa matérialisation. Pour ce faire, la F.M.N. favorisera le développement du salariat:

...l'activité déterritorialisée implique la création de valeur sur la base du rapport d'exploitation de la force du travail. Elle constitue un facteur très important de l'extension du salariat.⁶¹

Rattaché aux deux aspects énoncés précédemment, il faut souligner le rapport existant entre ce type d'entreprise et la technologie. La dimension des F.M.N. leur assure, d'une certaine façon, le monopole de la technologie. De ce fait, elles s'occupent de son implantation dans les pays du Tiers-Monde. Considérant que cette technologie n'est pas neutre, elle implique les rapports de production capitaliste, l'impérialisme.

On transféra donc, en même temps que la technologie, les rapports de production capitalistes qui la soutiennent. De plus, on n'échappera pas, par ce transfert, à la domination du capital impérialiste. Au contraire, on élargira la sphère de son action en approfondissant l'intégration de la périphérie dans le système impérialiste.⁶²

Ainsi, la prolifération technologique est également élargissement du capitalisme qui s'effectue par l'intermédiaire des F.M.N.

Il faut préciser que cet extension ne signifie pas une reproduction à l'identique, dans les pays sous-développés, des conditions de production existant dans les pays industrialisés. L'élargissement est régit par les puissances impérialistes pour leurs propres bénéfices. La structure économique, découlant de l'intrusion des F.M.N. dans ces régions, évolue

de façon à permettre l'accumulation dans les pays du Centre. L'expression "industrialisation du sous-développement"⁶³ exprime très bien l'impact de cette désarticulation. Le procès de reproduction élargie, de ces nations, est altéré aux bénéfices des pays étrangers. Donc l'élargissement se présente comme une homogénéisation des techniques de production au niveau mondial, certifiant que la mise en valeur du capital s'effectue à cette même échelle. Nous pouvons en conclure que le procès de mise en valeur du capital, par l'intermédiaire des F.M.N., transcende les frontières nationales, surpasse les clivages politiques et idéologiques:

Elle (FMN) créent ainsi une base économique commune à des économies présentant des écarts de développement considérable ou obéissant à des principes d'organisation en principe antagonistes. Si, en outre, une spécialisation étroite de la production des filiales est appliquée, les FMN deviennent l'instrument d'une intégration à l'échelle mondiale qui traverse les clivages traditionnels entre pays développés et pays sous-développés et/ou entre économie capitalistes et économies socialistes.⁶⁴

L'examen des F.M.N. entraîne l'étude de la Division internationale du travail.⁶⁵ Cependant, à ce stade de notre recherche, il n'entre pas dans nos intentions d'approfondir l'analyse de la D.I.T.,⁶⁶ puisque cela constitue une finalité du prochain chapitre.

Présentement, nous ne désirons que souligner son importance pour une bonne compréhension de l'économie mondiale.

Cette division influence, détermine, la nature des formations sociales et des rapports qu'elles entretiennent entre elles.⁶⁷ Egalement, la D.I.T., fondée sur l'internationalisation de la production, certifie que l'accumulation ne peut se réaliser à l'intérieur d'une formation, elle doit s'échelonner au niveau mondial.

3. Le concept d'"aide"

L'exposé précédent sur l'économie mondiale démontre que cette dernière se caractérise par une circulation effrénée du capital - marchandise, argent, productif - que ce processus est dominé par les puissances impérialistes pour accentuer l'accumulation. Dans cette perspective, l'aide-bilatérale et multilatérale nous semble un outil pour finaliser cet objectif, c'est-à-dire perpétuer le système international de domination.

En premier lieu, précisons notre conception du terme aide. A notre avis, l'aide, sous toutes ses formes, implique des intérêts politiques, elle ne peut être désintéressée:

...l'aide doit être perçue dans sa dimension politique comme "un flux international de capitaux financiers, marchandise ou de forces productives résultant d'une décision politique et répondant à une certaine fin...."⁶⁸

Cela nous semblerait une aberration si un système qui produit pour le profit, le capital, développe parallèlement une structure, un appareil qui privilégie la nature humaine, son

épanouissement, au détriment du capital. Certes, nous n'affirmerons pas que toutes les opérations, dans ce domaine, sont dépourvues de considérations humaines. Mais il demeure que les instruments utilisés (argent, marchandises, etc.) par les pays donateurs émergent d'un procès de production et qu'ils le représentent. De ce fait, ils contribuent - directement ou indirectement - à la finalisation de ces objectifs. On peut rétorquer que cela est inévitable et n'empêche pas nécessairement que l'aide cherche à répondre, avant tout, à des besoins humanitaires. A la limite, en supposant que certains donateurs agissent selon ces préoccupations, il n'en demeure pas moins que l'aide ne peut être dissociée du système qui la génère, de son environnement, donc elle est politique. Le système international n'a pas comme finalité l'épanouissement des individus, mais la reproduction du capitalisme de la domination du capital. Face à cela, nous croyons que l'aide contribue dans cette direction.

L'ensemble des travaux sur l'aide bilatérale s'accorde pour affirmer qu'elle sert à promouvoir les intérêts des pays fournisseurs.⁶⁹ La situation est différente à l'égard de l'aide multilatérale; de nombreux individus glorifient la neutralité de ce type d'aide, malgré le fait que certains auteurs⁷⁰ ont détruit ce mythe. Néanmoins, l'ensemble des organisations internationales proclament leur neutralité politique. A ce

sujet, Stéphane Hessel - ancien directeur général adjoint du P.N.U.D. - affirme, lorsqu'il discute des atouts du P.N.U.D.:

D'abord sa neutralité, son objectivité son impartialité qui n'ont été sérieusement mises en doute par aucun des partenaires.⁷¹

Il est intéressant de noter que la neutralité se résume à une absence de critique. Cependant, les pays du Tiers-Monde ont-ils ce pouvoir? Il est reconnu qu'ils ont besoin de différents services, capitaux pour contribuer à leur croissance. Sont-ils dans une position pour condamner les organismes qui leur fournissent les fonds? probablement pas. A l'inverse, l'absence de critique peut être perçue comme une preuve que le P.N.U.D. défend des intérêts politiques. Il nous semble inconcevable qu'une institution de cette nature n'est pas impliquée plus fréquemment dans des polémiques à ce sujet. Ainsi la faiblesse des blâmes exprimerait une crainte, de coupures budgétaires, de la part des pays récipiendaires, ce qui certifierait que le P.N.U.D. prône certains intérêts politiques. Il est difficile d'affirmer qu'une activité d'une Organisation internationale défend les intérêts d'un pays en particulier. Cependant, si on aborde la question en examinant les intérêts d'un bloc de pays, du système international, la réponse est toute autre.

La simple existence d'institutions internationales, chargées du transfert de ressources, suppose une prise de

position politique. Puisque leur présence sous-entend que le sous-développement découle d'une insuffisance de capitaux, donc le sous-développement est une technicalité qui peut être éliminée par un transfert massif de ressources. Cette perception est le propre des pays industrialisés avancés. L'aide nous apparaît comme un instrument voué à la reproduction du système, à son renforcement.⁷² Les organisations internationales remettent rarement en doute les fondements du système, comme la Division internationale du travail. Leurs actions visent les obstacles qui freinent le développement de l'internationalisation du capital,⁷³ du capitalisme. Pour se convaincre on a qu'à examiner le bilan de leurs programmes. Créés pour diminuer l'écart entre pays riches et pays pauvres, on constate plutôt le contraire:

Ainsi, une évaluation très générale de l'aide multilatérale au développement, bien que menée de façon entièrement empirique, sans avoir recours à des procédures particulières élaborées à cet effet, révélait tout de même que, globalement, l'écart entre pays développés et pays en voie de développement allait en s'aggravant.⁷⁴

Donc l'aide multilatérale soutient le capital et privilégie sa reproduction. Le système des Nations-Unies n'est pas détaché de cette réalité:

Ce que l'UNESCO essaie de faire et, avec elle, les autres organismes des Nations-Unies, c'est d'articuler les intérêts du capital de telle façon que sa reproduction élargie soit assurée ainsi que sa domination sur le capital des pays sous-développés.⁷⁵

Dans cet ordre d'idée, nous tenterons dans les chapitres subséquents de démontrer que le P.N.U.D. contribue à la reproduction du système, au maintien de l'impérialisme. Pour ce faire, nous expliquerons que le P.N.U.D., par ses programmes, renforce la Division internationale du travail, l'accumulation et la reproduction du capital à l'échelle mondiale.

N O T E S

1. La présente recherche se préoccupe surtout des conséquences découlant des programmes du P.N.U.D.. Dans cette perspective son statut juridique est secondaire. C'est pourquoi, pour désigner la P.N.U.D., nous utiliserons indifféremment nombreuses expressions telles que: organisation internationale, organisme, institution internationale, etc..
2. "Les formations sociales sont donc des structures concrètes, organisées, caractérisées par un mode de production dominant et l'articulation autour de lui d'un ensemble complexe de modes de production qui lui sont soumis." dans Samir Amin, Le Développement inégal, essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique, Grands Documents, Paris: Editions de Minuit, 1973, p. 12.
3. Il est important de préciser que, dans le cadre de cette étude, nous n'accordons pas d'intérêt à la distinction conceptuelle entre l'économie mondiale et l'économie internationale, c'est-à-dire entre la structure économique, caractérisée par l'internationalisation de la production à celle où l'échange commercial entre les nations est l'activité prédominante. Etant donné que notre recherche est axée principalement sur la deuxième décennie pour le développement, il n'apparaît pas nécessaire de respecter cette distinction, telle que discutée par Charles-Albert Michalet dans son ouvrage, Le capitalisme mondial. Ainsi, tout au long de ce travail, les termes "économie mondiale" et "économie internationale" seront utilisés pour représenter une même réalité.
4. Etant donné la nature de cette recherche, il ne faut pas espérer une étude exhaustive sur l'économie mondiale. De ce fait, nombreux phénomènes seront discutés sommairement, tandis que d'autres seront tout simplement délaissés. Il ne faut pas en conclure que nous les jugeons sans importance pour la compréhension du système international (ex.: le rôle des pays socialistes), mais puisqu'il faut s'imposer certaines limites, nous axerons nos efforts sur les événements qui influent le plus directement sur le P.N.U.D..
5. Christian Palloix, L'économie mondiale capitaliste et les firmes multinationales, Tome I, Economie et Socialisme, 24, Paris: François Maspero, 1977, p. 15.
6. Christian Palloix, L'économie mondiale capitaliste et les firmes multinationales, Tome II, Economie et Socialisme, 25, Paris: François Maspero, 1977, p. 45.

7. Ibid., p. 45.
8. Ibid., p. 11.
9. Christian Palloix, L'économie mondiale...., Tome I, op.cit., p. 21.
10. Samir Amin, Le développement inégal, op.cit., p. 49.
11. Cette séparation doit être considérée comme une condition *sine qua non* pour l'existence et la reproduction du capitalisme: "Au fond du système capitaliste il y a donc la séparation radicale du producteur d'avec les moyens de production. Cette séparation se reproduit sur une échelle progressive dès que le système capitaliste s'est une fois établi; mais comme celle-là forme la base de celui-ci, il ne saurait s'établir sans elle," dans Karl Marx, Le Capital, critique de l'économie politique, Livre premier, Tome troisième, Paris: Editions Sociales, 1973, pp. 154-155.
12. Entendons le surtravail comme: "...une prolongation du temps de travail au-delà du point où le travail s'est reproduit ou, en d'autres termes, a réalisé ses propres moyens de subsistance ou leur équivalent." dans Harry Braverman, Travail et capitalisme monopoliste, La dégradation du travail au XXe siècle, Economie et Socialisme, 32, Paris: François Maspéro, 1976, p. 53.
13. "Ce n'est pas le développement des forces productives en soi qui détermine l'évolution du taux d'exploitation, mais l'évolution du taux d'exploitation se génère sur la lutte entre capitalistes et prolétaires (rapports de production) dans le partage de la journée de travail entre travail nécessaire et surtravail, lutte qui a pour enjeu les forces productives afin d'accroître ou non le taux d'exploitation" Christian Palloix, L'internationalisation du capital, Elements critiques, Economie et Socialisme, 23, Paris: François Maspéro, 1975, p. 36.
14. Samir Amin, Le développement inégal, op.cit., p. 60.
15. Karl Marx, Le Capital, critique de l'économie politique, Livre troisième, Tome premier, Paris: Editions Sociales, 1975, p. 271.
16. Cf. Samir Amin, Le développement inégal, op.cit.
- "....dans le mode de production capitaliste, la génération du surplus est opaque" (p. 19).

- "...cette transformation (de la plus-value au profit, (P.B.), fait disparaître l'origine du profit (la plus-value), fait apparaître le "capital" (un rapport social) comme une "chose" (les équipements dans lesquels s'incorpore ce pouvoir social) et dote cette chose d'un pouvoir surnaturel: celui d'être 'productif'." (p. 20).
- 17. Cf. Christian Palloix, L'internationalisation du capital, op.cit., pp. 173-174. "...; le capital comme rapport social désigne non seulement une structuralisation sociale des rapports des individus dans le mode de produire - les rapports de production - mais aussi une structuration des forces productives (qui est avant tout une structure sociale dépendante des rapports de production), les forces productives ne pouvant être détachées des rapports de production ne serait-ce que du point de vue de la combinaison et de la contradiction que rapports de productions et forces productives entretiennent mutuellement."
- 18. Cf. Samir Amin, L'accumulation à l'échelle mondiale, critique de la théorie du sous-développement, Paris, Editions Anthropos, 1971, p. 11. "L'accumulation, la reproduction élargie, est une loi interne essentielle du mode de production capitaliste."
- 19. Samir Amin, Le développement inégal, op.cit., p. 49.
- 20. Cf. Samir Amin, L'impérialisme et le développement inégal, Grands documents, Paris: Editions de Minuit, 1976, p. 89. "...; la valeur d'échange domine l'unité, détermine en dernière instance la valeur d'usage, comme le démontre la réalité sociale de tous les jours."
- 21. Cf. Karl Marx, Le Capital, critique de l'économie politique, Livre troisième, Tome premier, op.cit., p. 263: "...: le capital et sa mise en valeur par lui-même apparaissent comme point de départ et point final, moteur et fin de la production; la production n'est qu'une production pour le capital et non l'inverse...."
- 22. Cf. Samir Amin, L'impérialisme et le développement inégal, op.cit., p. 90. "...tous les aspects de la vie sont soumis à l'exigence fondamentale de la reproduction de la force du travail comme marchandise, conditions de la domination de la valeur d'échange des marchandises sur la valeur d'usage des choses."
- 23. Cf. Christian Palloix, L'économie mondiale....., Tome II, op.cit.

24. Cette distinction interne/externe n'a de valeur qu'au niveau méthodologique. Puisque théoriquement, depuis que le capitalisme est le système dominant au plan mondial l'externe est internalisé.
25. Cf. Rosa Luxemburg, L'Accumulation du capital, Tome II, Bibliothèque socialiste, Paris: François Maspero, 1976.
26. Cf. Christian Palloix, L'économie...., Tome I, op.cit., p. 115.
27. Christian Palloix, L'économie...., Tome I, op.cit., p. 114.
28. Karl Marx, Le Capital, critique de l'économie politique, Livre troisième, Tome premier, op.cit., p. 226.
29. Ibid., p. 226. "A cet accroissement du volume de valeur du capital constant - même s'il ne traduit que très approximativement l'accroissement de la masse réelle des valeurs d'usages qui, matériellement, constituent ce capital - correspond une diminution croissante du coût du produit."
30. Cf. Christian Palloix, L'économie...., Tome I, op.cit., p. 114.
31. Karl Marx, Le Capital, critique de l'économie politique, Livre troisième, Tome premier, op.cit., p. 243.
32. Cf. Paul A. Baran & Paul M. Sweezy, Le capitalisme monopoliste, un essai sur la société industrielle américaine, Economie et Socialisme, Paris: François Maspero, 1979, p. 81. "...nous appelons le surplus, ...la différence entre la production totale et les coûts socialement nécessaires pour obtenir cette production."
33. Ibid., p. 112. "La loi du surplus croissant remplaçant la loi de la baisse tendancielle du taux de profit...."
34. Ibid., p. 15. "Je ne m'arrêterai ici que sur ce qui est énoncé comme "loi d'accroissement du surplus." Cette "loi" est énoncée au chapitre 3 et elle est naturellement opposée à ce que Marx appelle "la tendance progressive à la baisse du taux de profit général," aussi qualifiée de "loi tendancielle"."
35. Ibid., p. 198.

36. Ibid., p. 78. "Si nous identifions provisoirement le profit global au surplus économique de la société, nous pouvons formuler la loi qu'en capitalisme monopoliste le surplus tend à augmenter, relativement et dans l'absolu, au fur et à mesure que le système se développe."
37. Cf. Rosa Luxemburg, L'accumulation du capital, op.cit., p. 140 et les suivantes.
38. Ibid., p. 166.
39. Karl Marx, Le Capital...., Livre troisième, Tome I, op.cit., p. 268.
40. Christian Palloix, L'économie....., Tome I, op.cit., pp. 32-33.
41. Cf. V. Lénine, L'impérialisme, stade suprême du capitalisme, Moscou: Editions du Progrès, 1975, p. 131.
42. Serge Latouche, Critique de l'impérialisme, Paris: Editions Anthropos, 1979, p. 178. L'auteur affirme également à la page 197: "Il est incontestable que les flux de capitaux des pays sous-développés vers les pays capitalistes sont supérieurs aux flux des pays capitalistes vers les pays dépendants."
43. Cf. Harry Magdoff, L'âge de l'impérialisme, économie de la politique étrangère des Etats-Unis, Paris: François Maspero, 1970.
44. Nous référons principalement à l'extraversion économique, signifiant que les incitations à la production originent des pays industrialisés et que cette activité est agencée de façon à les favoriser. Cf. Samir Amin, Le développement inégal, op.cit.
45. V. Lénine, L'impérialisme, stade suprême....., op.cit., p. 94.
46. Cf. ibid., p. 185. "...le capitalisme monopoliste a aggravé toutes les contradictions du capitalisme.... Cette aggravation des contradictions est le plus puissante force motrice de la période très longue de transition qui fut inauguré par la victoire définitive du capital financier mondial."

47. Cf. Karl Marx, Le Capital..., Livre troisième, op.cit., pp. 227-235. L'auteur présente six causes qui contre-carrent la loi. 1° L'augmentation du degré d'exploitation du travail; 2° Réduction du salaire au-dessus de sa valeur; 3° Baisse de prix des éléments du capital constant; 4° La surpopulation relative; 5° Le commerce extérieur; 6° L'augmentation du capital par action.
48. Samir Amin, L'accumulation à l'échelle mondiale, op.cit., p. 119.
49. Christian Palloix, L'économie mondiale..., Tome II, op.cit., p. 37.
50. Cf. V. Lénine, L'impérialisme, stade moyen du capitalisme, op.cit., p. 25. "L'exportation des capitaux devient ainsi un moyen d'encourager l'exportation des marchandises."
51. Cf. Christian Palloix, Travail et production, Paris: Petite collection Maspéro, FM, 1978, p. 42. "On désigne par internationalisation de la production le fait que la branche industrielle s'étale internationalement, sous l'effet de l'exportation du capital, mais avec segmentation de celle-ci."
52. Christian Palloix, L'internationalisation du capital, op.cit., p. 40.
53. Ibid., pp. 53-60. L'auteur énonce les critères pour la reproduction du capital. Ce dernier ne peut pas se reproduire que sur la base de la loi du développement inégal, il ne peut se reproduire à l'identique, il ne peut se contenter du seul élargissement du taux d'exploitation; il faut l'accroître.
54. Ibid., p. 104.
55. Ibid., p. 93.
56. Ibid., p. 164.
57. Cf. C.A. Michalet, Le capitalisme mondial, op.cit., p. 11. "Mais le processus de délocalisation de la production déclenche un mouvement d'intégration à l'échelle mondiale qui concerne non seulement la périphérie sous-développée mais aussi les économies qui se réfèrent au socialisme."
58. Ibid., pp. 124-125. "...la FMN est placée au centre du processus d'internationalisation de la production et, par là, comme le facteur générateur du système de l'économie mondial....."

59. Ibid., p. 20. "Une firme multinationale...sera définie de façon simple et opérationnelle comme une grande entreprise nationale qui possède ou contrôle plusieurs filiales de production dans plusieurs pays."
60. Ibid., p. 116..
61. Ibid., p. 117.
62. Samir Amin, L'impérialisme et le développement inégal, op.cit., p. 187.
63. Cf. Luis C. Bresser-Pereira. "Les entreprises multinationales et le sous-développement industrialisé," dans Revue Tiers-Monde, Tome XIX, n° 74, avril-juin 1978, pp. 299-329.
64. C.A. Michalet, Le capitalisme mondial, op.cit., p. 25.
65. Samir Amin, L'impérialisme et le développement inégal, op.cit., p. 110.
66. Cf. Christian Palloix, Travail et production, op.cit., pp. 123-124. "On peut définir la division internationale du travail comme la forme internationale que prend à un moment donné l'éclatement du procès de reproduction du capital quant à la production - reproduction des procès de travail, procès de travail industriel et procès de travail domestique."
67. Cf. Gustave Massiah, "Division internationale du travail et alliances de classe," dans Samir Amin, La crise de l'impérialisme, Grands Documents, Paris: Editions de Minuit, 1975, pp. 95-165.
68. Philippe Hugon, "Evaluation de la coopération entre pays à niveau de développement inégal: aspects techniques," dans Jean Touscoz, L'évaluation de la coopération Nord-Sud, Paris: Editions Economica, 1976, p. 91.
69. Cf. Harry Magdoff, L'âge de l'impérialisme, op.cit. La section sur l'aide est très révélatrice à ce sujet.
70. Cf. Leon Gordenker, International Aid and National Decisions, New Jersey: Princeton University Press, 1976. A voir aussi Teresa Hayter, Aid as Imperialism, Great Britain: Penguin Books, 1971.

71. Stéphane Hessel, "L'assistance technique multilatérale en 1973," dans Revue Tiers-Monde, Tome XIV, n° 56, octobre-décembre 1973, p. 741.
72. Cf. Teresa Hayter, Aid as Imperialism, op.cit.
73. Henri Isaïa, "Synthèse critique de l'état des travaux sur l'évaluation de la coopération pour le développement," dans Jean Touscoz, L'évaluation de la coopération Nord-Sud, op.cit., p. 263.
74. Daniel A. Holly, L'UNESCO, le Tiers-Monde et l'économie mondiale, Institut universitaire des Hautes Etudes Internationales, Genève, Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 1981, p. 94.

CHAPITRE II

LE P.N.U.D. ET LA DIVISION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

On a fait largement appel dans la théorie en relations internationales au concept de la Division internationale du travail. Il importe pour s'assurer d'un exposé clair, de choisir une définition qui tout en désignant la forme que prend cette division permette de comprendre, cerner son essence. Une énonciation qui se limite à indiquer que tel ou tel pays se spécialise dans un type de production, fournit une image, certes révélatrice, du système international, mais elle ramène à des suppositions lorsqu'il s'agit d'expliquer la dynamique de ce phénomène. Il est important que la formulation retenue pour présenter la D.I.T. souligne qu'elle est avant tout un processus ne pouvant se résumer à un simple diagramme que prend l'organisation du travail au niveau mondial.

Avant d'étudier les relations entre la P.N.U.D. et la D.I.T., examinons plus en détail la problématique engendrée par la division internationale du travail.

1. La division internationale du travail

Rappelons la définition utilisée:

On peut définir la division internationale du travail comme la forme internationale que prend à un moment donné l'éclatement du procès de reproduction du capital quant à la production-reproduction des procès de travail, procès de travail industriel et procès de travail domestique. Chaque formation sociale capitaliste occupe une place spécifique et particulière de type hiérarchique, quant à la reproduction du procès du travail industriel. Chaque système productif s'intègre plus ou moins dans ce procès de reproduction du procès du travail industriel et de reproduction du stock de moyens de production, moyens intermédiaires, moyens de consommation.¹

Ainsi l'accent est posé sur les deux procès de travail - industriel et domestique. Le premier se présente de la façon suivante:

Le procès de travail se définit comme le processus sur lequel sont transformées des matières premières, ou entrants par extension, en produits nouveaux, ayant une valeur d'usage, processus combinant trois éléments:

- l'activité personnelle de l'homme, au travail, qui se met en oeuvre comme force de travail,
- l'objet (matières premières, semi-produits,...) sur lequel le travail agit,
- le moyen (ou les moyens, généralement sous forme d'outils et de machines de plus en plus complexes) sur lequel le travail agit.²

C'est donc au sein de ce procès que se matérialisent les rapports de production capitalistes, opposant la force de travail aux moyens de production.

Le procès de travail domestique est beaucoup plus ardu à définir. Tout en étant présent dans l'ensemble des sociétés, ses barrières sont intangibles, beaucoup plus

abstraites. De ce fait, une définition formelle demeure insatisfaisante, c'est pourquoi il s'avère nécessaire de l'approcher différemment. Ce procès s'appréhende plus facilement lorsqu'il est examiné par l'intermédiaire du résultat de sa production: la force du travail.

Du procès de travail domestique sort une marchandise particulière, la force de travail, qui rentre dans l'ensemble du procès de travail du capital.³

Donc, l'assise du procès de travail domestique, dans la société capitaliste avancée, s'apparente surtout à l'unité familiale - créatrice de valeur d'usage - ayant, en autres pour objectifs, la production de la force de travail, laquelle forme le noyau du travailleur collectif.⁴ On remarque aussitôt l'unité dialectique qui caractérise ces deux procès, cohésion nécessaire pour la production-reproduction du capital. C'est justement une disjonction, entre les deux composantes de cette unité, qui explique l'éclatement au niveau mondial du procès de mise en valeur du capital, exprimé dans la division internationale du travail.

Pour bien percevoir l'ampleur de cette corrélation, référons à la plus-value dans ces deux aspects; tant relative qu'absolue.⁵ L'ère de l'impérialisme certifie la plus-value relative comme la forme de prédilection pour assurer l'accroissement du surtravail.⁶ Donc, un changement qualitatif s'opère

au niveau du procès de production. Dominé qu'il était par l'extraction de la plus-value absolue, le xxe siècle consacre la plus-value relative comme enjeu du processus productif.⁷

De nombreuses conséquences s'ensuivent, notamment l'obligation, de la part des capitalistes, d'assumer la production des biens de consommation qui déterminent la valeur d'échange de la force de travail.

Précédemment, lorsque l'activité de production était axée, principalement sur la plus value absolue, il était moins primordial de contrôler la production des moyens de consommation puisque une élévation du prix de la valeur de la force de travail, découlant d'une modification du rapport de force entre le secteur industriel capitaliste et le secteur agricole non capitaliste, pouvait être compensée par une simple prolongation de la journée de travail. Dorénavant, la maximisation de la plus-value relative exige une diminution de la valeur de la force de travail. Cette décroissance ne peut être assurée que si la production agricole est assujettie aux principes régissant le mode de production capitaliste, permettant ainsi la diminution des coûts de production. Cette façon de procéder assure que la force de travail sera approvisionnée en marchandises par le mode de production capitaliste. De ce fait, le procès de travail industriel se trouve à déterminer la valeur du produit généré par le procès de travail domestique.

Accompagnant cette baisse de prix de la force de travail, il est manifeste qu'une augmentation de la plus-value relative suppose un développement des forces productives justifiant la suprématie du travail mort sur le travail vivant. Paradoxalement, l'ensemble de ces réformes qui ont pour finalité une baisse des coûts de production associés à une hausse de productivité, freinent l'accumulation suite à une baisse du taux de profit:

...c'est là le vrai mystère de la baisse tendancielle du taux de profit - que les procédés destinés à produire de la plus-value relative tendent en somme à cerner: d'une part, sur une quantité de travail donnée, en transformant le plus possible en plus-value, d'autre part, utiliser comme toute le moins de travail possible par rapport au capital avancé, de sorte que les mêmes raisons qui permettent d'augmenter le degré d'exploitation du travail interdisent d'exploiter autant de travail qu'auparavant avec le même capital total. Voilà les tendances antagonistes qui, dans le même temps qu'elles poussent à une augmentation du taux de la plus-value, agissent dans le sens d'une baisse de la masse de plus-value produite par un capital donné et donc d'une baisse du taux du profit.⁷

La réponse à cette tendance est l'exportation du capital⁸ qui annonce son internationalisation comme fondement de la D.I.T.. Donc, la prédominance de la plus-value relative secondée par l'intériorisation du procès du travail domestique par le mode de production capitaliste - dans les pays capitalistes avancés - constituent, en quelque sorte, l'essence de l'internationalisation du capital productif et de sa concrétisation structurale, c'est-à-dire la division internationale du travail.

Notons que cette dénationalisation de l'activité de production, articulant la D.I.T., ne s'effectue pas de façon inconsidérée, elle répond à des exigences particulières concernant des secteurs bien délimités: tels que la sidérurgie, la pétrochimie, l'industrie automobile, le textile, l'agriculture, etc.. Donc, majoritairement, des entreprises du secteur intermédiaire impliquées dans la transformation des ressources naturelles, des matières premières. La logique de ce déplacement s'explique de nombreuses façon. En premier lieu, l'importance des réserves en matières premières du Tiers-Monde, associée au désir des pays impérialistes de s'assurer un approvisionnement continu de ces denrées, constituent des facteurs importants. Soulignons également la morphologie de la force de travail qui évolue dans ces pays: elle est abondante et peu qualifiée. De ce fait, elle correspond aux exigences des industries qui sont transférées, caractérisées par un certain degré d'automatisme. Il est donc possible d'employer cette force de travail, peu dispendieuse, sans déboursier de nombreux capitaux pour sa formation. Cet appariement - force de travail/industrie - est avantageux pour les pays industrialisés, en assurant la relance de la plus-value relative.

Si la problématique de la D.I.T. est abordée dans une perspective de transition vers le socialisme, une autre explication se présente révélant d'autres facteurs qui déterminent quel secteur industriel sera confronté à la délocalisation.

Dans cette optique, Christian Palloix⁹ analyse les spécificités et le développement des forces productives impliquées dans le secteur intermédiaire. Certifiant que les différents secteurs de production - moyens de production intermédiaires et de consommation - peuvent être aussi productif en ce qui a trait à la plus-value, au taux de profit, on ne peut expliquer complètement la dénationalisation du secteur intermédiaire en se référant à ces concepts. L'auteur suggère d'examiner le faible degré de liberté des forces productives qui régissent ce secteur. En d'autres termes, elle sont incapables de modifier efficacement le procès de travail. Le produit issu de ces entreprises est dédié principalement à la consommation populaire ou industrielle, donc il est voué à plus ou moins long terme à la disparition. En somme, il ne constitue pas un bien d'équipement qui peut être introduit dans l'activité de production. Ainsi, il est impossible de développer la section des moyens de production en se fondant sur le secteur intermédiaire. Pour la même raison, il semble invraisemblable que sa production permette une modification du procès du travail puisque cela nécessite l'intrusion de nouveaux biens d'équipements. Il s'ensuit que les forces productives des pays sous-développés, confinées principalement à ce secteur, ne peuvent assurer un dépassement du procès de travail érigé par les formations sociales hégémoniques. Ces derniers, en structurant au niveau international

le processus productif, contrôle indirectement l'industrialisation du Tiers-Monde. La D.I.T. fixe, en quelque sorte, les bases de leur développement industriel.

Cette notion de contrôle est primordiale pour comprendre toute la dynamique de la D.I.T.. La spécialisation industrielle qu'elle façonne n'est pas inaltérable. Il est évident que certains pays du Tiers-Monde produisent des moyens de production, et inversement, que des nations capitalistes avancées fabriquent des biens de consommation. Néanmoins, il demeure que l'internationalisation du capital productif est maîtrisée par les puissances impérialistes. En effet, ces dernières contrôlent la reproduction du procès de travail industriel:

Les formations sociales capitalistes hégémoniques poussent le procès de travail industriel en direction du Tiers-Monde, mais conserve soigneusement la reproduction de ce procès de travail industriel à partir de la maîtrise du stock moyens de production, moyens intermédiaires, moyens de consommation. La reproduction du procès de travail est toujours localisée dans les pays capitalistes avancés, et si les procès de travail déployés dans le Tiers-Monde produisent des moyens de production, moyens intermédiaires, moyens de consommation, ceux-ci viennent immédiatement se fondre dans le stock global maîtrisé par les pays développés. Ce contrôle, cette maîtrise reposent sur la maîtrise technologique et la maîtrise financière, de même que sur la maîtrise de la mise en valeur de la marchandise au plan mondial.¹⁰

Cette situation explique l'apparente industrialisation qui s'effectue dans les pays sous-développés. L'absence de coordination entre les différents secteurs de production, et

l'incapacité du Tiers-Monde de contrôler intégralement le fruit de leur production indiquent bien que le déploiement industriel ne peut être un moteur de développement. L'industrialisation du sous-développement, découlant de la D.I.T., signifie l'impossibilité de réaliser pleinement l'accumulation du capital et sa reproduction à l'intérieur des pays sous-développés.¹¹ De nombreuses marchandises sont produites pour répondre aux exigences du marché extérieur, leur mise en valeur ne peut s'effectuer dans la formation sociale dominée. Cette orientation qui perturbe l'approfondissement du marché intérieur des nations du Tiers-Monde se traduit par leur incapacité de s'assurer un développement autocentré. Conséquemment, ces pays peuvent difficilement assurer les différentes étapes (échanges entre les secteurs de production, appropriation du surtravail, etc.) qui caractérisent la reproduction et l'accumulation du capital.

7

La D.I.T., telle que définie, sous-entend un processus d'intégration. Il est inévitable que les formations sociales touchées par ce phénomène soient de plus en plus impliquées dans la dynamique de l'économie mondiale. Elles contribuent à son modelage et subissent son influence. Il devient malaisé de dissocier le national de l'international, les deux étant étroitement imbriqués. Cela s'accompagne d'une certaine homogénéisation au niveau de la production. La D.I.T. permet que la fabrication d'un bien s'étale au niveau mondial. De nombreux

pays ne peuvent assumer qu'une seule phase de sa transformation. Cette démarche oblige l'utilisation, par les différentes formations, des mêmes normes de production. Ces dernières, généralement définies par les pays impérialistes, sont imposées aux pays sous-développés. Ils se voient contraints d'adapter leur procès de production aux normes internationales.

En dernier lieu, à propos du concept de la D.I.T., il importe de présenter les formations sociales qui y sont engagées et leur rôle respectif. Cette présentation est souvent assimilée à une hiérarchisation internationale des différents Etats. Dans une certaine mesure cette image s'avère adéquate, cependant, il faut considérer ses limites. Cette structuration n'est pas un outil de projection absolue, elle est plutôt l'effigie d'une tendance. Cela signifie qu'on ne peut s'attendre à ce que une formation sociale agisse toujours conformément au rôle assigné par sa position au sein de la D.I.T.. Cette dernière évolue, se modifie, réagit, et suscite de nombreuses confrontations à différents niveaux (nationaux et internationaux). Dans cet ordre d'idée, on ne saurait confondre la D.I.T. à un règlement, imposé par les pays impérialistes, définissant les normes de comportements des nations. Ainsi, dans le cadre de ce travail, la D.I.T. s'articule selon les rapports qui se nouent entre trois grands types de formations sociales:

- a) les formations sociales hégémoniques (U.S.A., Japon, R.F.A.) dont l'hégémonie reposant précisément sur la maîtrise exclusive de la reproduction internationale des procès de travail industriel et agricole, ainsi que du procès de travail domestique dans l'espace des formations sociales capitalistes dominantes;
- b) les formations sociales intermédiaires, qui se subdivisaient en deux groupes:
 - d'un côté les formations capitalistes anciennement industrialisés (Grande Bretagne, France, Italie...), qui assuraient l'extension internationale du procès de travail industriel tout en dépendant pour ce faire des formations sociales hégémoniques, et qui dérivait par rapport au bloc hégémonique;
 - de l'autre, des formations sociales en voie d'industrialisation (Mexique, Brésil, Algérie, Iran, Corée du Sud...), qui "bénéficiaient" (!) de l'extension du procès de travail industriel et qui dérivait par rapport au bloc des pays sous-développés; cette extension du procès de travail s'affectuait contre cession de ressources minières, énergétiques, humaines;
- c) les formations sociales sous-développées, encore peu ou pas atteintes par l'extension du procès du travail industriel et seulement engagées dans l'échange international de marchandises; cession de ressources humaines, minières contre des marchandises capitalistes.¹²

Suite à cette discussion sur la division internationale du travail, examinons ses relations avec la P.N.U.D., c'est-à-dire l'impact de cette organisation sur son développement, son approfondissement.

2. L'influence du P.N.U.D. sur la D.I.T.

A ce sujet, la consultation de nombreux documents engendre une certaine stupéfaction; en aucun endroit on fait mention directement de la division internationale du travail! Ainsi, pour connaître la position officielle de cet organisme sur la question, on doit se référer à des documents de l'assemblée générale, lesquels posent théoriquement¹³ les prémisses qui soustendent les opérations de l'organisme. Ces textes constituent un discours idéologique marqué par une dose d'humanisme, contribuant à masquer la réalité par certaines invraisemblances et vœux pieux. La Résolution 2626, intitulée "Stratégie internationale du développement pour la deuxième décennie des Nations-Unies pour le développement," s'avère une excellente illustration de cette situation. Elle affirme en ce qui a trait à la D.I.T.:

Les buts et objectifs ci-dessus appellent de la part de tous les peuples et de tous les gouvernements un effort continu pour favoriser le progrès économique et social dans les pays en voie de développement en formulant et en appliquant un ensemble cohérent de mesures de politique générale. Animé d'un esprit d'association et de coopération constructive fondées sur l'interdépendance de leurs intérêts et visant à favoriser une division internationale du travail rationnelle, et soucieux aussi de marquer leur volonté politique et leur détermination collective d'atteindre ces buts et objectifs, les gouvernements, individuellement et conjointement, proclament solennellement leur résolution d'adopter et d'appliquer les mesures.¹⁴

Donc, selon l'O.N.U., il est possible de mettre sur pied une D.I.T. rationnelle, fondée sur l'interdépendance des intérêts, grâce à un esprit de coopération qui assurerait une meilleure corrélation entre les différentes politiques des nombreux gouvernements. Si la volonté politique est présente nous réussirons à éliminer le sous-développement. Il est à se demander la pertinence d'une telle approche pour résoudre les problèmes du Tiers-Monde.

Soutenir le besoin d'une D.I.T. plus rationnelle suppose, en quelque sorte, que l'existante D.I.T. est le fruit d'un quelconque concours de circonstances. Etant source d'inégalités, d'injustices, elle ne peut être le résultat d'un processus planifié. Le système onusien ne peut admettre que le déploiement de la division internationale du travail actuelle répond à une certaine rationalité, celle du mode de production capitaliste, régi et dominé par les puissances impérialistes pour satisfaire leurs besoins.

Pour l'O.N.U., une simple volonté politique, c'est-à-dire gouvernementale, matérialisé dans des décisions, pourrait modifier la D.I.T.. Mais étant donné qu'il est manifeste pour l'organisation, que la volonté existe, comment expliquer cette incapacité de la transformer. A ce sujet, les Nations-Unies soutiennent que l'opinion publique, dans les pays développés, freine l'application des réformes.¹⁵ Elle suggère que la

population voit dans la réforme de la D.I.T. un moyen d'exar-
~~cerber~~ la concurrence suite à l'introduction de biens produits
dans les pays du Tiers-Monde sur leur marché. Ce remodelage
serait donc synonyme de chômage, de stagnation économique.
En conséquence, la population influence le gouvernement de
manière à restreindre l'évolution de la D.I.T.. Il n'est pas
de nos intentions de discuter de l'origine de cette conception.
Toutefois, en examinant le flux des marchandises au niveau
mondial, on remarque que les exportations des pays sous-
développés vers les nations industrialisées, sont composées
majoritairement de produits rattachés à l'exploitation des
ressources naturelles (énergie, produits agricoles, produits
de la sidurgie, etc.), qui ne compétitionnent pas directement
avec la production des pays développés. Certes, certains
secteurs, comme le textile par exemple, peuvent accroître la
concurrence, malgré cela ils ne sont pas responsables de tous
les maux qui leur sont attribués.

Dans le cadre de l'O.N.U., la D.I.T. apparaît avant
tout comme un phénomène relevant des gouvernements. Pour l'or-
ganisation, les détenteurs du pouvoir sont les Etats et eux
seuls par leurs comportements peuvent transformer cette divi-
sion. Cette conception accorde une certaine impunité au véri-
table responsable de cette structuration inégale, c'est-à-dire
la bourgeoisie; la classe possédant le capital. A l'occasion,

il arrive qu'on transcende l'Etat pour s'attaquer aux firmes multinationales. Malgré cela, le gouvernement demeure le pouvoir suprême, le régisseur incontesté aux niveaux national et international des différents acteurs qui s'y produisent.

Indéniablement, le P.N.U.D. reproduit cette perception. Le gouvernement demeure l'unique interlocuteur acceptable dans les discussions, il est l'organe privilégié pour résoudre les problèmes de sous-développement. En théorie, il lui revient de définir les priorités de son pays en matière de développement et de fixer la démarche à suivre.¹⁶ Pour la P.N.U.D., il est l'agent principal du développement.

Malgré le fait que le P.N.U.D. n'emploie jamais l'expression "division internationale du travail," il existe de nombreux indices au sein de son discours qui permettent de cerner sa conception de cette répartition. Elle se révèle principalement lorsque l'organisme aborde les concepts d'économie mondiale; d'interdépendance, d'intégration.

Dans l'optique du P.N.U.D., l'économie mondiale s'avère une source de richesse pour tous les Etats, sa croissance est nécessaire pour résorber le sous-développement.

Le P.N.U.D. est un organisme créé par les gouvernements du monde en vue de servir à la fois leurs objectifs individuels et leurs objectifs communs. Jusqu'à présent, cet organisme a bien fonctionné. Cependant, il ne continuera à le faire qu'aussi longtemps que nous garderons

à l'esprit notre objectif essentiel: contribuer à édifier le genre d'économie mondiale en expansion sociale dont tous les pays pourront également bénéficier, car il ne peut y avoir de solution pratique aux problèmes contemporains sans croissance économique mondiale.¹⁷

Le but n'est pas de la transformer mais plutôt de l'élargir.

La faible participation de certains pays sous-développés en son sein est considéré comme une lacune qui peut être corrigée par une augmentation de leur capacité productive, laquelle assurera une croissance de leur exportation.¹⁸ Précisons que pour le P.N.U.D., l'économie mondiale est synonyme de commerce international. Son développement ne peut être que source d'enrichissement, il n'en tient qu'au pays sous-développés d'en profiter, d'y contribuer. Augmenter la circulations des marchandises signifie permettre aux différents peuples d'y avoir accès. Ce qui par le fait même concoure à leur bien-être.

Dans l'optique du P.N.U.D., l'autonomie de développement est relié à l'économie mondiale. Son élargissement apparaît comme le symptôme illustrant que les formations sociales sous-développées progressent par leurs propres moyens.¹⁹

Il serait faux de soutenir que le P.N.U.D. ne souhaite en aucun cas modifier l'économie mondiale, puisque officiellement il appuie l'instauration du nouvel ordre économique international.²⁰ Selon le P.N.U.D., fidèle à son orientation, la problématique régissant l'implantation du N.O.E.I. résulte d'un manque de connaissance de la part des pays sous-développés, les

empêchant de redéfinir les relations économiques internationales. Fait à noter dans ce domaine, l'organisme souffre d'ambivalence, tentant de ménager la chèvre et le chou, étant donné que ces réformes devraient être équitables pour toutes les parties:

La volonté d'instaurer un nouvel order économique international est apparue après que l'on eut reconnu que l'amélioration du bien-être économique et social des peuples des pays en développement, objectif des première et deuxième décennies du développement, était rendu pratiquement impossible par les inégalités existant dans les relations économiques entre pays développés et pays en développement. Il est nécessaire non seulement de changer ces relations, mais aussi de le faire d'une façon qui soit équitable pour toutes les parties. L'une des causes du désavantage actuel des pays en développement est l'incapacité dans laquelle ils ont été jusqu'ici d'influer sur l'évolution des relations économiques internationales. Pour que les pays en développement participent plus équitablement à l'économie mondiale, il faudrait notamment qu'ils aient les connaissances, les informations, l'organisation et l'expertise nécessaire dans des domaines considérés comme vitaux pour leur développement. Par sa nature multilatérale et sa fonction d'organisme de coopération technique, le PNUD peut aider les pays en développement à acquérir ces connaissances, à se doter de cette expertise et à mettre en place l'organisation nécessaire.²¹

Cet extrait démontre très bien la position du P.N.U.D. à l'égard de la source des inégalités, des injustices au niveau mondial. La racine du problème est le sous-développement. Ce dernier engendre des imperfections. Cette conception s'intègre dans la logique de l'organisation. Soutenant qu'il est possible d'accentuer le développement des pays du Tiers-Monde, dans le cadre actuel de l'économie mondiale, il s'avère superflu de mettre en doute ses fondements. On tente de renforcer le

raisonnement en démontrant que dans certains pays, au cours de la dernière décennie, il y a eu accroissement du P.N.B., ou du P.I.B.. L'utilisation de ces indicateurs traduit l'équivalence, implicite dans le discours du P.N.U.D. entre croissance et développement. L'institution se préoccupe beaucoup plus de l'efficacité que du processus. Le résultat a prépondérance sur les moyens. Il est évident que cela s'exerce dans certaines limites, mais il demeure que si on observe par exemple une croissance de revenus suite à un projet, ce dernier sera considéré positivement malgré qu'il puisse avoir altéré la configuration culturelle de la région.

Le P.N.U.D. manifeste, à l'occasion, un désir de changer l'économie mondiale. Les faits toutefois semblent plutôt démontrer qu'il collabore à son approfondissement. Ceci ressort particulièrement du discours sur l'interdépendance.

Pour le P.N.U.D., l'époque contemporaine est l'âge d'or de l'interdépendance. La possibilité d'un développement autarcique est abolie, la progression demeurée du commerce international indique bien que chaque pays a besoin de ces cogénères pour écouler sa marchandise, accélérer sa croissance. Dans cette perspective, l'organisation pose la communion d'intérêts entre le Nord et le Sud. La prospérité des pays développés s'articule avec le développement des formations sociales sous-développées:

...les intérêts des pays développés et ceux des pays en développement ne peuvent plus être dissociés les uns des autres (et) qu'il existe une corrélation étroite entre la prospérité des pays développés et la croissance et le développement des pays en développement....²²

L'interdépendance devient, en quelque sorte, garante de l'équité. On se doit de questionner le bien-fondé de cette équation. Malgré que l'existence de l'économie mondiale prédispose à l'interdépendance, il se trouve qu'elle n'engendre pas les mêmes conséquences pour tous les pays. Il y a lieu de nuancer, en tenant du compte du rôle, de la position qu'assume les nations impliquées dans cette dynamique. Il faut distinguer celles qui en sont les instigatrices, et celles qui y sont introduites. La notion d'interdépendance défendue par le P.N.U.D. confirme que la production-reproduction du capital s'effectue au niveau mondial. Elle est l'image idéologique de l'exportation du capital et de son internationalisation. De ce fait, il est aléatoire de supposer qu'elle est source d'égalité, de justice. Les puissances impérialistes dominant ce procédé, l'articulent de façon à sauvegarder leurs intérêts; ceux du capital. Ainsi l'interdépendance s'affirme comme l'institutionnalisation de l'économie mondiale et de la Division internationale du travail qui lui est sous-jacente.

L'interdépendance appelle la spécialisation industrielle. Pour profiter au maximum de la situation, il incombe aux pays sous-développés d'y participer en favorisant la commercialisation des marchandises qu'ils sont les plus aptes à produire, c'est-à-dire celles générées par l'exploitation des ressources naturelles. Les objectifs du P.N.U.D., à prime abord, ne fixe pas comme priorité la nécessité de diversifier la production entre les différents secteurs:

Comment devons-nous...définir le but ou l'objectif de la coopération technique? En termes simples, la coopération technique permet aux pays en voie de développement d'utiliser plus efficacement les ressources dont ils disposent à des fins de développement.²³

Le terme ressource désigne la force de travail et les matières premières dans leurs aspects quantitatifs. Cependant, la pertinence de cet extrait découle de la signification de l'expression "utiliser plus efficacement." Elle équivaut à une acceptation tacite de l'orientation industrielle des pays sous-développés. Respectueux de sa conception de l'efficacité, le P.N.U.D. ne remet pas en doute la prédominance de certains secteurs de production. Il se rebute plutôt face à leur faible productivité. Majoritairement, ses opérations sont axées de façon à l'accroître. Les programmes utilisent comme fondement l'orientation industrielle de ces formations sociales sous-développées. Dans cette optique, la diversification industrielle prend une tangente bien particulière, elle délaisse l'approche sectorielle pour se préoccuper de l'organisation de la production:

Pour encourager la diversification industrielle, il faudrait aussi consacrer des programmes à la formation artisanale, au perfectionnement des techniques et des métiers traditionnels ainsi qu'à la promotion du travail indépendant.²⁴

Ainsi, on se préoccupe de diversifier la source de la production plutôt que sa nature.

La stratégie du P.N.U.D. en matière de sous-développement relève en fin de compte d'un désir d'accentuer la complémentarité économique entre les pays. Cette spécialisation se présente comme un moyen de produire à bon compte, étant donné que chaque nation oriente sa production selon ses caractéristiques ses possibilités, et facilite l'écoulement des marchandises en limitant la concurrence. Cet effort d'intégration se répercute dans les nombreux programmes multinationaux, régionaux et dans les projets de coopération technique entre les pays en développement (CTPD).²⁵ Il touche également des domaines tel que la gestion, la planification, etc.. Ces types de programmes dénotent une tendance à l'homogénéisation de la part du P.N.U.D. Ce dernier introduit aucune distinction entre les problèmes que vivent les différents pays. Le sous-développement se reproduit à l'identique. Certes on peut déceler des écarts au niveau quantitatif, c'est-à-dire que certaines formations sociales sont moins développées que d'autres, néanmoins la nature des difficultés demeurent inchangée. Cette façon de procéder constitue une négation des spécificités de chaque nation, et les entraîne dans



un développement stéréotypé généralisé, entre autre, par le P.N.U.D. à l'ensemble du Tiers-Monde.

La première partie de ce chapitre, consacrée à l'aspect théorique de la Division internationale du travail, propose que cette répartition s'illustre par une spécialisation industrielle imposée aux formations sociales sous-développées et ce dans le domaine agricole et/ou dans le secteur intermédiaire. Ainsi, pour juger de la position du P.N.U.D. vis-à-vis la D.I.T., on se doit d'examiner l'orientation de ces activités dans ses deux secteurs précités.

a) Le secteur agricole

Ce secteur est un sujet de préoccupation constante pour le système onusien. La Résolution 3176 reflète cette situation en affirmant le désir d'augmenter la productivité de ce secteur tout en assurant sa diversification.²⁶ Ce souci se transpose dans les programmes du P.N.U.D., considérant que pour la période 1972-1976, dans le cadre du programme mondial, 65% des ressources ont été attribuées à l'agriculture,²⁷ et que l'on souhaite poursuivre dans la même veine pour le deuxième cycle 1977-1981.

Le P.N.U.D. présente l'agriculture comme la clé du développement économique. Elle devient la sphère privilégiée pour générer et absorber le surtravail, et ce, au détriment de l'industrie:

Les anciennes stratégies de développement négligèrent le développement rural: les zones rurales étaient considérées comme une réserve dont l'excédent de ressources agricoles et humaines devait être investi dans la croissance industrielle urbaine. Au contraire, les stratégies nouvelles recommandent de réinvestir l'excédent rural dans la croissance rurale, notamment parce que c'est la société agraire qui devra absorber, dans l'avenir prévisible, la plus grande partie de l'augmentation de la population active.²⁹

Pour la finalisation de ces objectifs, le P.N.U.D. propose une introduction massive de technologie permettant ainsi un accroissement du rendement.³⁰ Son action ne se limite pas à une simple modification de la technique de production, il souligne que le développement rural est un processus social, économique et politique qui permet la transformation de la société agraire.³¹ Ce procédé assure une spécialisation des fonctions;³² c'est-à-dire une déqualification des tâches, signifiant la possibilités d'introduire les différents groupes de travailleurs, principalement les femmes, à la dynamique du développement.

Désireux d'accentuer la productivité du secteur agricole, juxtaposant la transformation du régime foncier au dépassement de l'agriculture de subsistance, les activités du P.N.U.D. se résument à une introduction du capitalisme et de son mode de production dans ce secteur.

Cette primauté de la production alimentaire se confirme lorsqu'on examine la répartition des dépenses entre les secteurs. En ce qui a trait au premier cycle de programmation par pays (1972-1976), on remarque que les dépenses relatives aux projets consacrés à ce domaine (agriculture, silviculture et pêche) sont les plus importantes. En 1972, elles constituent 29,3% des déboursés, en 1973, 27,5%, en 1974, 25,9%, en 1975, 22,5% et en 1976, 27,8%.³³ Sachant que le secteur de l'industrie s'accapare, pour la même période, environ 15% des dépenses annuelles, et qu'il est le deuxième en importance, on ne peut douter des priorités du P.N.U.D. dans sa stratégie de développement.

Un examen des programmes des pays soumis au P.N.U.D., tel que ceux du Panama, Colombie, Costa-Rica, etc.,³⁴ suscite les mêmes constations. Le développement rural en relation avec l'agriculture forme le secteur prioritaire, on lui attribue une bonne partie des fonds.

En définitive, il apparaît que le P.N.U.D. cherche à augmenter la production agricole des pays du Tiers-Monde, et ce au détriment des autres secteurs de production. Loin de vouloir modifier la spécialisation internationale de ces pays, il travaille à la renforcer. Prenant pour acquis la position de ce pays au sein de la division internationale du travail, le P.N.U.D. converge à sa rentabilisation, en terme d'accroissement des échanges, plutôt qu'à sa transformation.

b) L'industrialisation: le secteur
intermédiaire

Combattre le sous-développement sans aborder l'industrialisation serait considéré comme une abberation. Soucieux de cette tradition, le P.N.U.D. agit en conséquence. Pour cette institution, le développement industriel dans les pays sous-développés s'apparente à la reproduction du procès de travail ayant cours dans les pays capitalistes avancés. Cependant, cette reproduction subit une délimitation sectorielle. Dans un premier temps, on assiste à une tentative d'accroître le secteur traditionnel, c'est-à-dire, principalement, les industries d'extraction. Par la suite, on privilégie les entreprises rattachées à la transformation des matières premières, tel que la sidérurgie, pétrochimie, etc..

L'exemple le plus probant de cette tendance se retrouve dans les programmes des pays présentés au P.N.U.D.. Dans ces documents, la section concernant l'industrie se consacre au développement d'entreprises impliquées dans les secteurs cités précédemment. Rares sont les cas où on suggère l'implantation d'une industrie de biens d'équipements. Citons quelques exemples pour démontrer l'orientation de l'aide du P.N.U.B. dans le secteur industriel:

-Dans le cas de la République Dominicaine:

C'est pourquoi le présent Programme est axé sur la capacité de susciter des projets viables parallèlement à des initiatives tendant à canaliser des capitaux vers l'agriculture, l'élevage, les agro-industries et les industries extractives....³⁵

-Cuba:

Restaurer et moderniser l'industrie sucrière....

Développer la production du nickel et favoriser le développement de la métallurgie.³⁶

-La Colombie:

...le pays s'est engagé sur la voie de programme sectoriel de développement industriel.... Les secteurs qui seront prochainement développés sont les suivants: industrie mécanique, sidurgie, automobile.³⁷

Ce type de formulation se généralise à l'ensemble des projets assistés par le P.N.U.D.. Deux phénomènes peuvent être présentés pour expliquer l'orientation du P.N.U.D.. Premièrement, sa conception du développement qui équivaut à accroître l'existant. Deuxièmement, son aide dans le secteur industriel implique habituellement un transfert de technologie. Pour se la procurer, désireux de fournir celle qui est la plus adéquate, il s'adresse à ceux qui le contrôlent, c'est-à-dire les firmes multinationales.³⁸ Ainsi, il ne peut se munir que de la technologie qu'elles lui cèdent, c'est-à-dire celle qui concerne les secteurs qu'elles délaissent. Dans cette perspective, l'industrialisation des pays sous-développés est en quelque sorte déterminée par les formations sociales hégémoniques.

Dans cette démarche vers l'industrialisation, on ne peut oublier le Fonds autorenouvelable pour l'exploration des ressources naturelles.³⁹ Ce dernier, consacré à la prospection minière, a pour objectif d'inventorier les ressources des pays qui sollicitent son appui. Cependant, étant autorenouvelable, les usagers se doivent de rembourser les fonds. Fait particulier, il est obligatoire que les sommes proviennent de l'exploitation des minéraux découverts. De ce fait, les utilisateurs de ce Fonds sont obligés d'investir dans l'industrie d'extraction. En l'absence de cette particularité, il aurait été possible d'employer ces capitaux dans d'autres secteurs. Ainsi, ce Fonds accentue la spécialisation industrielle de certaines nations.

En définitive, le P.N.U.D., par sa conception de l'économie mondiale, de l'interdépendance, de l'intégration, et du développement, contribue au renforcement de la Division internationale du travail. Loin de lui accorder un aspect négatif, il la perçoit comme bénéfique et recherche son approfondissement.

Cependant, il faut se garder de restreindre ce phénomène à une simple imposition unilatérale du P.N.U.D. sur l'ensemble du Tiers-Monde. L'orientation de l'organisation résulte des rapports qu'elle entretient avec les formations sociales et son environnement. C'est en considérant ces relations qu'on peut

cerner la dynamique qui relie le P.N.U.D. à la D.I.T.

Néanmoins, il demeure que les projets du P.N.U.D. favorisent la consolidation de la répartition du travail au niveau international.

N O T E S

1. Christian Palloix, Travail et production, Paris: Petite collection Maspero, FM, 1978, pp. 123-124.
2. Christian Palloix, Procès de production et crise du capitalisme, Paris: Presses universitaires de Grenoble, François Maspero, 1977, p. 123.
3. Christian Palloix, Travail et production, op.cit., p. 113.
4. Cf. Karl Marx, Le Capital, Critique de l'économie politique, Livre premier, Montréal: Editions Nouvelles Frontières, 1976, p. 298. "Le travailleur collectif ou le corps de travail social...."
5. Ibid., p. 232. "Je nomme plus-value absolue la plus-value produite par la simple prolongation de la journée de travail, et plus-value relative la plus-value qui provient au contraire de l'abréviation du temps de travail nécessaire et du changement correspondant dans la grandeur relative des deux parties dont se compose la journée."
6. Cf. Christian Palloix, Travail et production, op.cit., p. 88. "Cela ne signifie pas que la production de plus-value absolue ne s'étend pas, bien au contraire."
7. Karl Marx, Le Capital, op.cit., p. 246.
8. Cf. Christian Palloix, Travail et production, op.cit., pp. 41-42. "Il convient de noter la connotation étroite entre le passage d'un stade du mode de production centré sur la plus-value absolue à un stade centré sur la plus-value relative avec l'extension de l'exportation de capital-argent par les formations sociales hégémoniques. Qu'est-ce cela signifie?"

"De manière immédiate, le capital ne peut résoudre et sa propre dotation d'un procès de travail du capital qui lui soit propre (taylorisme et fordisme) et l'intériorisation relative de la reproduction capitaliste du procès de travail domestique, soit la production en grand de plus-value relative, qu'à la condition de se donner par l'exportation de capital-argent et ce que cela implique comme rapport social dans les formations sociales dominées:

- une sphère de réalisation accrue de la production de valeur;

- une sphère d'approvisionnement désormais intensive en matières premières et énergétiques pour le développement du système productif (section des moyens de production, section des moyens intermédiaires et section de consommation;
- une extension de la production capitaliste elle-même, avec irruption du procès de travail du capital sans que son corrolaire (intérieurisation capitaliste du procès de travail domestique) ne joue, de façon à alléger le fonctionnement du système, ce qui conduit directement à l'internationalisation du capital productif."

9. Cf. différents ouvrages de cet auteur. Principalement, L'internationalisation du capital et Travail et production.
10. Christian Palloix, Travail et production, op.cit., pp. 125-126.
11. Cf. Gustave Massiah, "Division internationale du travail et alliances de classes," dans Samir Amin et al., La crise de l'impérialisme, Grands documents, Paris: Editions de Minuit, 1977, p. 145. "...la division internationale du travail interdit aujourd'hui d'imaginer la possibilité d'une accumulation nationale qui ne soit pas indépendante du système impérialiste. Seul un développement des forces productives situé en dehors de la division internationale du travail permet d'atteindre ces objectifs."
12. Christian Palloix & Philippe Zarifian, De la socialisation, intervention en économie politique, Paris: François Maspero, 1981, pp. 57-58.
13. Le terme "théoriquement" est ici utilisé pour souligner la distinction qui existe entre le discours et son opérationnalisation, particulièrement en ce qui concerne les problèmes du développement. Les résolutions de l'A.G. définissent surtout des objectifs très vastes, tels que: "Le bien-être des enfants devraient être favorisé," "La pleine participation de la jeunesse au processus du développement devrait être assurée," ...etc., sans pour autant désigner formellement la démarche à privilégier pour leur réalisation. Cette tâche incombe aux différents organismes impliqués dans le processus. Ces derniers défendant des intérêts, interprètent à leur façon les directives, et agissent en conséquence. C'est pourquoi on constate des divergences entre le but recherché et celui atteint. Egalement on ne peut oublier le fait que l'A.G. sert de plate-forme internationale pour les différents Etats.

De ce fait il est de mise que les gouvernements utilisent cette tribune pour démontrer leur bonne volonté, promouvoir de beaux principes, qui ne caractérisent, généralement pas leur pratique politique. Ainsi on doit différencier les intentions de la réalité.

14. Résolution 2626 (XXV). "Stratégie internationale du développement pour la deuxième décennie des Nations-Unies pour le développement," dans Nations-Unies, Résolutions adoptées par l'Assemblée générale au cours de sa vingt-cinquième session, 15 septembre - 17 décembre 1978, New York, A/8028, 1971, p. 45.
15. Cf. Résolution 3176 (XXVIII).: "Première opération biennale d'examen et d'évaluation d'ensemble des progrès accomplis dans l'application de la Stratégie internationale du développement pour la deuxième décennie des Nations-Unies pour le développement," dans Nations-Unies, Résolutions adoptées par l'Assemblée générale au cours de sa vingt-huitième session, vol. 1, 18 septembre - 18 décembre 1973, New York, A/9030, 1974, p. 66. "Les pays développés devraient s'efforcer de faire comprendre à l'opinion publique les avantages d'une évolution de la division internationale du travail, non seulement pour les pays en voie de développement mais aussi pour les pays économiquement avancés."
16. Il est important de préciser que malgré le fait que le PNUD certifie qu'il n'effectue aucune ingérence dans la programmation des pays, nombreuses pratiques, activités viennent contredire ces affirmations.— Même la programmation par pays qui constitue un des principaux outils utilisé par cette institution pour favoriser le développement correspond à une forme d'intervention:
 - "La programmation par pays comporte deux phases et, dans les deux cas, fait intervenir les représentants des organisations internationales dans le processus décisionnel interne des pays dominés. Au cours de la première phase, les responsables gouvernementaux des divers ministères, déterminent, selon les secteurs, les projets pour l'exécution desquels ils entendent demander une assistance internationale. Ils préparent les dossiers et se livrent à des travaux préparatoires par secteur. C'est à ce moment que les pays membres fixent leurs objectifs. Cependant, ils ne sont pas libres dans leur choix. La détermination des secteurs d'attribution d'une aide internationale dépend généralement de l'organisme dispensateur de l'aide. Le processus est orienté dès le départ.

L'aide internationale est concentrée sur un nombre restreint de projets. Mais dans ce processus, souvent les bureaux régionaux de l'O.N.U. prêtent leur concours soit sous forme de conseils d'ordre technique, soit en envoyant un conseiller principal en matière d'exécution du programme ou encore une mission technique d'identification de projet.

La deuxième phase comprend des négociations entre représentants de l'O.N.U. et ceux du gouvernement concerné en vue d'un accord global et d'une mise au point finale d'un projet d'assistance pour le pays. Elle finalise le travail commencé au cours de la première phase. C'est une phase décisionnelle importante pour les Nations-Unies. C'est le moment où l'O.N.U. peut décisivement orienter la planification interne des demandes d'aide, et peut être la planification économique en général. Clairement, l'administration de l'aide au développement est structurée à l'O.N.U. de telle façon que rien ne soit laissé au hasard." dans Daniel A. Holly, L'UNESCO, le Tiers-Monde et l'économie mondiale, Institut universitaire des Hautes Etudes Internationales, Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 1981, p. 197.

17. PNUD, Déclaration faite par M. Paul G. Hoffman, Directeur du Programme des Nations-Unies pour le développement, devant le Conseil d'Administration du Programme des Nations-Unies pour le développement à la treizième session, le 14 janvier 1972, 72-01467, DP/..., 14 janvier 1972, p. 4.
18. Cf. PNUD, Le PNUD aujourd'hui... et le monde en 1990, Programme des Nations-Unies pour le Développement, Activités et Réalités, DP/000, 1981.
19. Cf. PNUD, Le Directeur fait le point, Nations-Unies, New York, août 1973; p. 9. "Compter davantage sur soi, c'était renoncer aux tutelles du passé, c'était entrer dans l'ère nouvelle d'une interdépendance réelle de plus en plus impatientement attendue, c'était aussi trouver une parole aux panaches de courant de l'aide publique au développement. C'était surtout lutter pour renforcer ses propres moyens de s'aider soi-même et de réaliser des progrès soutenues, de participer à l'effort d'assistance mutuelle et de coopération avec d'autres pays en développement et de contribuer au renforcement au dynamisme et à l'expansion d'une économie véritablement mondiale."

20. PNUD, Le Programme des Nations-Unies pour le développement en 1979, Rapport et examen, Nations-Unies, New York, DP/..., 1980.
21. PNUD, Le PNUD et le nouvel ordre économique international, Rapport de l'Administrateur, 80-07463, DP/470, 28 mars, 1980, p. 6.
22. Ibid., p. 3.
23. PNUD, Examen d'ensemble des programmes et des politiques du PNUD, Rôle futur du PNUD dans les activités mondiales de développement, dans le contexte des préparatifs de la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale, 75-05946, DP/114, 24 mars 1975, p. 11.
24. PNUD, Rôle du personnel national qualifié dans le développement social et économique des pays en développement, Rapport de l'Administrateur, GE. 80-61270, DP/443, 21 mars 1980, p. 4.
25. Cf. PNUD, Coopératives techniques entre pays en développement, 72-25648, DP/239 (vol. I), 19 novembre 1976.
26. Cf. Résolution 3176, op.cit., p. 60. "L'agriculture qui constitue aujourd'hui le secteur d'activité prédominant dans la plupart des pays en voie de développement et qui est un sujet de grave préoccupation pour beaucoup d'entre eux, doit être développée, diversifiée et modernisée."
27. Cf. PNUD, Le Programme mondial et international, 1977-1981, Programmation par pays et programmation multinationale, 76-17382, DP/216, 20 septembre 1976.
28. Cf. PNUD, Programme général pour l'Afrique, Programmation par pays et programmation multinationale, 76-18771, DP/219, 1er octobre 1976, p. 16. "Le secteur clé du développement économique dans la plupart des pays...est l'agriculture."
29. PNUD, Compte-rendu analytique provisoire sur l'étude sur la coopération technique et de développement rural, Rôle et activités du PNUD, GE. 78-85811, DP/319/Add. 1 (Annexe II), 5 avril 1978, p. 5.
30. Cf. PNUD, Contributions du PNUD aux activités de lutte contre la pauvreté, Rôle et activités du PNUD, GE. 78-85813, DP/319/Add. 2, 5 avril 1978, p. 8. "...le développement

rural a très souvent été cité et de nombreux représentants-résidents ont indiqués que les gouvernements avaient intensifiés ce type de programme et leurs consacraient une plus grande partie des crédits...dans la plupart des cas, il s'agissait d'augmenter la production en utilisant davantage d'engrais, en améliorant les semences, l'irrigation, etc...."

31. Cf. PNUD, Compte-rendu analytique....., op.cit., p. 5.
32. Cf. PNUD, L'intégration des femmes au développement, Note de l'Administrateur, 74-29976, DP/83, 7 novembre 1974.
33. Cf. PNUD, Rapport de l'administrateur pour l'année 1976, DP/255, 1977, p. 76.
34. Cf. PNUD, Assistance demandée au PNUD par le Gouvernement de Panama pour la période 1977-1981, Programmation par pays et programmation multinationale, 76-08344, DP/GE/PAN/R.2, 3 mars 1981.
 - PNUD, Programme du PNUD pour la Colombie présenté par le Gouvernement, Note du Directeur, 71-55597, DP/GE/COL/R.1/Recommandation, 1er décembre 1971.
 - PNUD, Assistance demandée au PNUD par le Gouvernement du Costa-Rica pour la période 1972-1975, Programmation par pays et programmation multinationale, GE. 72-9788, DP/GE/COS/R.1, 5 avril 1972.
35. PNUD, Assistance demandée au PNUD par le gouvernement de la République Dominicaine, pour la période 1977-1981, Programmation par pays et programmation multinationale, 76-23229, DP/GE/DOM/R.2, 31 août 1976, p. 32.
36. PNUD, Assistance demandée au PNUD par le gouvernement de Cuba pour la période 1977-1981, Programmation par pays et programmation multinationale, 76-10173, DP/GE/CUB/R.2, 29 mars 1976, p. 20.
37. PNUD, Assistance demandée au PNUD par le gouvernement de la Colombie pour la période 1977-1981, Programmation par pays et programmation multinationale, 76-24773, DP/GE/COL/R.2, 24 septembre 1976, p. 31.
38. Cf. R.E. Galli, "The United Nations Development Program: Development and Multinational Corporations," Latin American Perspective, 3(4), automne 1976, p. 67. "...the U.N.D.P... has begun to ally itself directly with multinational firms in order to provide the "best" technical assistance."

39. Cf. PNUD, Le programme des Nations-Unies pour le développement en 1979, Rapport et examen, Nations Unies,, New York, 1980, p. 13. "Le fonds autorenewable des Nations-Unies pour l'exploration des ressources naturelles aide les pays en développement à financer la prospection de minéraux lorsque les perspectives semblent intéressantes, que ces pays ne sont pas en mesure d'en assurer eux-mêmes le financement et que les établissements de crédit et sources privées de type traditionnel refusent d'y participer en raison de l'ampleur des risques techniques et autres."

CHAPITRE III

LE P.N.U.D. ET L'ACCUMULATION DU CAPITAL

L'accumulation du capital peut se présenter de la façon suivante:

Considérée d'une manière concrète, l'accumulation se résout, par conséquent, en reproduction du capital sur une échelle progressive.¹

Cette activité illustre bien l'unité dialectique qui relie le procès de circulation au procès de production. Le premier permettant l'achat de la force de travail et la réalisation de la plus-value, tandis que le second concerne la production du surtravail et de la marchandise. La réalisation des opérations de conversions qui identifie ces procès sont obligatoires pour assurer l'accumulation du capital. Celle-ci étant avant tout production, sa source est la séparation du travailleur de ces moyens de production:

La séparation entre produit et producteur, entre une catégorie de personne nantie de toutes les choses qu'il faut au travail pour se réaliser, et une autre catégorie de personnes dont tout l'avoir se bornait à leur propre force de travail, tel était le point de départ de la production capitaliste.²

Cette disposition concède l'appropriation du surtravail aux propriétaires des moyens de production, c'est-à-dire la bourgeoisie. En ne consommant qu'une partie de la plus-value, la classe dominante peut utiliser la fraction restante au ré-investissement. Il en résulte une augmentation de la quantité

de capital qui est mis en valeur dans le procès de travail. De ce fait, on observe un élargissement dans la reproduction du capital.

Affirmer que l'accumulation s'effectue au niveau international signifie tout simplement que ce processus a débordé les limites nationales. L'impérialisme est la matérialisation d'une accumulation mondiale fondée sur le capital productif.

L'accumulation se situe alors au niveau mondial, tout d'abord dans A...A¹ puis P...P¹, le mode d'accumulation internationale porte alors un nom: l'impérialisme.³

Comment évaluer le rôle du P.N.U.D. dans cette dynamique? L'accumulation suppose l'existence de la circulation du capital dans ses trois formes: argent, marchandise, productif. Face à cela, nous tenterons de délimiter l'incidence de cette organisation sur la mobilité du capital dans ses différentes représentations. Pour ce faire, nous posons certaines distinctions méthodologiques qui, même si elles semblent constituer des aberrations théoriques, respectent l'essence de l'accumulation du capital et ont l'avantage de permettre l'opérationnalisation de ce concept dans l'étude de cas.

En premier lieu, supposons l'autonomie du capital; c'est-à-dire, supposons que la circulation du capital forme trois procès distincts, lesquels s'influencent réciproquement.

Deuxièmement, la réalisation de ces procès comble trois conditions essentielles pour que l'accumulation puisse s'effectuer, i.e., l'existence d'un objet de travail, d'une force de travail libre, et d'un échange de marchandises.

L'objet de travail, relié ici au capital sous sa forme argent, équivaut grossièrement aux débouchés, à un lieu de mise en valeur. Pour juger l'impact du P.N.U.D. sur la circulation du capital argent, nous étudierons son influence dans le domaine des investissements. Ses programmes suscitent-ils la prolifération des débouchés?

La force du travail a pour corollaire le capital productif. Cependant, son utilisation nécessite une force de travail particulière; libre et séparée de ses moyens de production. Face à cela, nous tenterons de découvrir si le P.N.U.D. incite une telle structuration de la force de travail.

L'échange de marchandises est fondamental pour l'accumulation, elle permet la réalisation du surtravail. Le blocage de cette opération empêcherait la conversion de la marchandise en capital argent, détruirait toute possibilité d'accumulation. Ainsi il est important de déterminer le rôle du P.N.U.D. dans ce domaine.

Cette façon de procéder, même si elle comporte quelque discordances, nous permettra de cerner le rôle du P.N.U.D. dans l'accumulation au niveau mondial. Certes, il sera

impossible de fixer avec précision les conséquences de ces activités sur des sujets déterminés. Néanmoins, elle donnera une image de la globalité, exprimera la tendance.

1. Le P.N.U.D. et la circulation du capital-argent: l'investissement

A ce sujet, il nous faut établir les limites de la participation de cet organisme consacré au développement. La forme que prend sa coopération relevant de l'assistance technique, on se doit de la départager, théoriquement, de l'assistance financière telle que dispensée par la Banque mondiale. Cependant, gardons à l'esprit que ces deux types d'aide, indissociables, s'intègrent dans une même dynamique. La première érige les structures pour la mise en valeur du capital, tandis que la seconde assure leur opérationnalisation par ses apports en capitaux. Ainsi, désirant respecter cette complémentarité qui favorise l'utilisation et la formation de capital, le P.N.U.D. orientera sa stratégie de façon à accentuer la fusion des deux formes d'assistance:

Il y a lieu de reconnaître que la coopération technique et la formation de capital sont étroitement liés; cette interdépendance a des conséquences importantes pour le genre d'activités que le PNUD doit entreprendre. L'accent mis récemment sur l'emploi d'une méthode intégrée pour aborder le problème du développement a mis à nouveau en lumière la nécessité d'intégrer étroitement la coopération technique et les investissements de capitaux. La plupart des grands programmes bilatéraux et multilatéraux, notamment ceux de la

Banque mondiale, prévoient des projets qui exigent une combinaison d'assistance technique et d'assistance financière.⁴

Les investissements induits sont pour le P.N.U.D. un critère d'évaluation pour juger de l'efficacité de ses activités. Le P.N.U.D. étant spécialisé dans l'élaboration d'études de pré-investissement, l'incapacité d'un projet d'attirer des fonds exprimerait son échec.⁵ Toutefois, on ne peut douter de l'efficacité du programme puisque depuis 1959 il a généré 43 475 millions de dollars en investissements induits et que, pour la seule année 1980, le total se chiffre à 4 061,3 millions de dollars.⁶ Le plus impressionnant, dans ce domaine, demeure son ratio de rendement, c'est-à-dire le rapport entre le coût des projets orientés vers l'investissement et les engagements consécutifs. Pour une période de 7 ans, s'échelonnant entre 1972 et 1978 inclusivement, on constate un rapport annuel moyen de 1:71, un maximum de 1:136 ayant été atteint en 1974.⁷ Dans cette perspective, le P.N.U.D. joue le rôle de catalyseur dans la mise en valeur du capital. On doit s'interroger sur la pertinence de cette situation. D'une part, le P.N.U.D. confirme la pénurie de capital national dans les pays sous-développés, il déplore l'ampleur de leur dette, mais, d'autre part, il s'active à augmenter les besoins en capitaux. Généralement, les formations sociales du Tiers-Monde se voient contraintes, soit d'emprunter à l'extérieur et ainsi d'accroître leur déficit, ou soit de favoriser l'investissement

étranger, ce qui peut possiblement accentuer la domination extérieure. Cette situation peut sembler paradoxale, mal intégrée, lorsqu'on discute de développement. Comment associer la défense des intérêts du capital international, en encourageant sa circulation, et promouvoir le développement? La réponse est fort simple pour le système onusien qui s'accommode très bien de cette contradiction, puisque pour lui elle est inexistante. Pour le P.N.U.D., l'élimination du sous-développement exige des sommes importantes. Les nations du Tiers-Monde étant dans l'incapacité de les générer, sont obligées d'utiliser le capital international.

La position du P.N.U.D. à l'égard des investissements est reproduite dans un rapport des Nations-Unies intitulé: Groupe d'étude des investissements étrangers dans les pays en voie de développement. Son postulat de base est très révélateur:

...le Groupe d'étude est parti du principe que l'accélération des courants de capitaux entre pays, particulièrement sous des formes impliquant le transfert simultané de techniques, de l'esprit d'entreprise et de compétences administratives, était essentielle au progrès des pays en développement ainsi qu'à la création d'un ordre économique international plus satisfaisant. On est également parti du postulat que les investissements privés étrangers représentaient un effort commun de la part de l'investisseur et du pays hôte.⁸

L'étude affirme également que les pays sous-développés, pour financer leur développement, ont besoin d'un afflux croissant de capitaux, provenant des pays industrialisés. Toutefois, on précise qu'il faut s'assurer que ces transferts ne s'effectuent pas de façon inconsidérés; ils doivent répondre à certains critères. Il importe que les investisseurs respectent le plan national de développement.⁹

Tout en appuyant la logique de cette constatation, il serait primordial de découvrir quel facteur est le plus déterminant dans cette démarche. Est-ce qu'on élabore le programme de développement de façon rigide incitant les investisseurs à s'y conformer? Ou bien est-ce qu'il est construit de manière à favoriser les intérêts du capital étranger dans l'espoir de l'attirer? Il est probable que la réalité se compose de ces deux approches. Cependant, il faut reconnaître que la P.N.U.D. privilégie le capital international, s'efforcent de hausser son introduction et sa reproduction dans les pays du Tiers-Monde. Il y contribue de diverses façons. Examinons plus en détail certains de ces procédés.

(a) L'orientation des projets

A ce niveau, le dirigisme du P.N.U.D. relève d'une certaine subtilité, disons idéologique, qui se trouve inscrite dans son discours. Attestant sans ambages que les gouvernements sont les uniques responsables de la programmation, il demeure

que l'organisme conserve un droit de regard fort percutant lorsqu'il s'agit d'accorder les subsides. Loin de percevoir ce comportement comme de l'ingérence, il le conçoit plutôt comme l'expression de ses responsabilités:

Les limites de la souveraineté nationale n'ont pas été bien comprises. Si la souveraineté nationale est un principe suprême quand il s'agit du programme d'un pays, en revanche, la décision d'accepter ou non un projet donné incombe à l'administrateur, au nom du conseil d'administration, et est une manifestation de sa responsabilité.¹⁰

Ainsi le P.N.U.D. utilise la distinction entre programme et projet pour exercer son droit de regard. Il affirme qu'il revient au gouvernement d'élaborer le programme, mais il incombe à l'institution de juger les projets. Ces derniers étant des éléments de la programmation, le P.N.U.D. a la capacité d'orienter le processus de développement.

Donc, le P.N.U.D. se réserve le privilège d'accepter ou de refuser les différents projets selon sa grille de sélection. Ce tri ne concerne pas uniquement les objectifs du projet, il peut s'étendre aux moyens qui ont été choisis pour le réaliser.¹¹

Quels sont ces critères? Ceux des différentes banques¹² et des institutions internationales¹³ appuyées par le P.N.U.D., tel que le F.M.I., le C.N.U.C.E.D...? Donc, des organisations souvent associées aux puissances hégémoniques, et fréquemment citées comme les défenseurs du capital et du commerce international.

Dans une telle situation, on ne peut douter de l'orientation qui est accordée au projet de développement. La Banque mondiale et le F.M.I. ne sont pas renommés pour être des institutions désintéressées, respectant les objectifs des gouvernements, sans s'assurer que ceux-ci coïncident avec les intérêts qu'elles protègent. Leur préoccupation première est de garantir la rentabilité des fonds investis. Pour ce faire, on privilégie le développement du capitalisme en périphérie permettant au capital d'atteindre un haut degré de productivité. Ce procédé signifie la création de nouveaux débouchés pour le capital; le P.N.U.D., par ses opérations dans le domaine du pré-investissement, contribue directement à cet élargissement du capitalisme. Ses projets sont structurés de façon à attirer les investissements. L'image que le P.N.U.D. projette facilite la réalisation de cet objectif.

Le capital étranger est souvent perçu comme une source d'exploitation, de dépendance par de nombreux gouvernements des pays du Tiers-Monde, de ce fait, il ne peut pas toujours y pénétrer selon son bon vouloir. Le P.N.U.D., comme représentant de la communauté internationale, sous le couvert de la neutralité, facilite l'intromission de capital dans ces régions; l'organisation favorisant l'adoption de projets qui nécessitent de nombreux capitaux.

Cette orientation se justifie lorsqu'on prend connaissance des raisons soulevées par le P.N.U.D. pour expliquer la pénurie de capital dans les nations sous-développées. Deux phénomènes sont en cause. Premièrement, le faible niveau des exportations, et, deuxièmement, l'importance de la dette extérieure. Donc la solution se retrouve dans un accorissement de la production de marchandises et de capital. En ce qui le concerne, singulièrement, sa formation dépend de l'investissement étranger. Le cas est flagrant en ce qui a trait à la Corée:

...dans le cas du programme de la République de Corée...l'objectif essentiel du plan de développement est de permettre aux pays d'arriver à subvenir à ses propres besoins en capitaux d'investissement d'ici 1981 même s'il faut pour cela que les investissements étrangers augmentent de 70 p. cent....¹⁴

Le P.N.U.D. n'attache pas d'importance à la propriété du capital. L'objectif étant de le générer, qu'il résulte de la rentabilisation de capitaux autochtones ou étrangers lui importe peu. Il ne perçoit pratiquement aucune différence qualitative entre les sources de financement puisqu'elles convergent vers la même finalité; la croissance. Cette impression découle de sa conception de l'économie mondiale et de l'interdépendance. Leur existence est source de richesse traduisant la présence d'un vaste réseau d'échanges au niveau international, ce qui rend caduc en quelque sorte les avantages reliés à la propriété. La mobilité du capital démontre la possibilité

de profiter de ses bénéfices sans pour autant en être le propriétaire. C'est pourquoi le commerce international des marchandises et du capital est l'intermédiaire le plus approprié pour les pays qui doivent augmenter leur opulence et accroître le bien-être de leur collectivité.

Cette conception se traduit dans la stratégie du P.N.U.D. par une tendance à l'intégration des divers programmes d'assistance, tant bilatérales que multilatérales. Pré-supposant qu'ils combattent le sous-développement pour le mieux être des formations sociales sous-développées, éliminant la possibilité d'une recherche d'avantages particuliers, le P.N.U.D. déclare que la concertation entre les sources d'aide est nécessaire pour l'élimination des problèmes qui accablent le Tiers-Monde. Il est évident que cette coordination n'est possible que s'il subsiste une similitude entre les stratégies de développement mises de l'avant par les différents organismes. Ce fait étant constaté, comment expliquer qu'un projet d'assistance du P.N.U.D. puisse s'acclimater à un programme d'aide bilatérale soucieux des intérêts de son pays. La complémentarité de ces deux types d'aide s'illustre facilement. L'Organisation internationale issue du système dominant recherche sa reproduction, son approfondissement. L'assistance bilatérale voit dans les réalisations de l'institution des opportunités qui répondent à ses besoins. Il est fréquent de constater que les buts recherchés par les Organisations internationales correspondent aux

intérêts défendus par les programmes bilatéraux. L'action du P.N.U.D. dans le domaine de l'investissement reflète cette correspondance. Sa demande est profitable aux pays impliqués dans les projets d'assistance bilatérales.

L'organisme soulève les craintes des investisseurs étrangers à l'égard de certaines politiques des gouvernements des pays sous-développés qui restreignent les investissements. C'est pourquoi il recommande l'adoption d'une législation pour les rassurer. Des lois qui garantissent la propriété et l'absence de contrôle sur le reflux des profits en sont des exemples. A ce sujet, le programme du gouvernement chilien est très révélateur:

...les investisseurs étrangers jouissent de garanties légales qui leur assurent un traitement non discriminatoire par rapport aux investisseurs nationaux et sont expressément autorisés à exporter leurs bénéfices et dividendes et à rapatrier leurs capitaux.¹⁵

On atteste aussi la nécessité d'effectuer certaines concessions pour pouvoir profiter des avantages des firmes multinationales. Il revient, en quelque sorte, aux pays du Tiers-Monde de créer le marché pour ces firmes:

Il risque d'être difficile de parvenir à ce que les sociétés transnationales répondent aux besoins fondamentaux de la région sans sacrifier leurs propres intérêts. Demander l'emploi de techniques à plus forte intensité de main-d'oeuvre, par exemple, risque de réduire les avantages qu'une entreprise pourrait tirer de la commercialisation d'un produit, la rendre moins concurrentielle et moins rentable.

Cependant, en suscitant des modifications dans la structure de la demande et des prix des facteurs auxquels les sociétés transnationales ont à faire face, on pourrait aussi contribuer à amener les organisations de recherche et de développement à s'adapter à des biens d'équipement et de consommation plus simples et convenant mieux aux besoins locaux et aux dotations en facteurs.¹⁶

Donc, tout est mis en oeuvre pour permettre la circulation du capital, assurer son omniprésence dans les pays sous-développés.

En dernier lieu, précisons que les constatations énoncées sur la capacité du P.N.U.D. d'orienter les projets ne signifient pas qu'il agit nécessairement à l'encontre des gouvernements, qu'il impose radicalement son option. Bon nombre d'entre eux appuient, privilégient, une stratégie de développement identique. Les fonctionnaires gouvernementaux ne sont pas sans savoir qu'ils retirent d'importants bénéfices de cette situation.

Deuxièmement, avec l'avènement de l'internationalisation du capital, on constate que sa mise en place transcende les barrières politiques. C'est-à-dire que le capital se complait très bien de différentes structures économiques, de différents types de propriété. L'important pour le P.N.U.D. c'est d'assurer la circulation de capital sous toutes ses formes. Fondamentalement, ce qui importe pour le P.N.U.D. c'est d'encourager la mise en valeur du capital, l'environnement dans lequel elle s'effectue devient secondaire.

C'est pourquoi le P.N.U.D. peut évoluer en évitant des confrontations évidentes avec les gouvernements puisque la finalisation de ses objectifs n'altère pas nécessairement les privilèges des élites dirigeantes.

b) Promotion des investissements

A cet égard, la tactique du P.N.U.D. comporte trois facettes principales. Il est chargé de présenter aux gouvernements des projets qui sont susceptibles d'attirer les investisseurs. Deuxièmement, il voit à leur recrutement, et, troisièmement, il contribue à spécialiser son personnel dans le domaine de l'investissement.

On considère que le P.N.U.D. se doit d'élaborer des projets nécessitant des investissements qui seront présentés au gouvernement concerné. Les critiques de l'organisation ont justement affirmé que le rôle du P.N.U.D. dans ce domaine diminuait et qu'il se devait d'accentuer son efficacité. Soutenant même qu'on était confronté à une pénurie de ce type de projet comparativement aux sommes dont disposent les Organisations internationales. En d'autres termes, on constate que le P.N.U.D. ne peut assurer la création de débouchés suffisant pour le capital contrôlé par ces institutions. Il s'accroît plus rapidement que la capacité du programme de générer le marché pour absorber l'investissement. Ces circonstances démontrent

véritablement les intérêts que le P.N.U.D. défend . Ses opérations apparaissent comme un moyen pour dénicher des débouchés pour le capital des institutions internationales:

...les institutions qui ont des capitaux à investir entreprennent de plus en plus souvent elles-mêmes des projets de préinvestissement, car d'une manière générale il y a aujourd'hui beaucoup plus de capitaux à placer que de bons projets à financer.¹⁷

Ainsi les Organisations internationales sont alarmées face à la possibilité d'être dans l'incapacité de mobiliser leur capital dans les régions sous-développées. Pourtant, à prime abord, il semble que de nombreux secteurs pourraient très bien s'accommoder d'un approvisionnement supplémentaire de capitaux. Cependant, fait à noter, les projets de prédilections de ces institutions sont ceux qui permettent la rentabilisation du capital, qui engendrent le profit, tout en respectant la Division internationale du travail. L'emploi de ces normes explique quelque peu les problèmes de débouchés que subissent les Organisations internationales.

A la limite, il est permis de croire que cette pratique s'avère favorable aux pays sous-développés. Sans pour autant juger la stratégie de développement déployée, elle se montre, néanmoins, propice aux intérêts du capital.

Pour appuyer toute cette démarche, le P.N.U.D. utilise différents moyens pour publiciser les opportunités qui s'offrent aux investisseurs suite à ses opérations. Il implique dans l'élaboration du projet les sources d'investissements leur permettant d'exposer leurs exigences. L'organisme présente à des gouvernements désireux d'investir une liste de projets auxquels ils pourront s'engager. Le P.N.U.D. a fondé un bureau qui a pour objet de faire connaître le marché des formations sociales sous-développées à l'entreprise privée des pays industrialisés, convaincu de leur affinité.¹⁸

Pour soutenir toute cette structure, le P.N.U.D. souligne la nécessité de composer avec un personnel des mieux préparé. Ainsi, il recrute des gens qui ont une solide expérience et compétence dans le milieu des investissements. On contribuera à parfaire leur formation par l'intermédiaire de séminaires planifiés par la Banque mondiale. L'enseignement est dispensé autant aux fonctionnaires du P.N.U.D. qu'à ceux des gouvernements des pays bénéficiaires. Le P.N.U.D. souhaite mettre sur pied une administration qui soit apte à discerner les bons projets pour l'investissement et qui a la compétence nécessaire pour les rentabiliser. Ainsi, rien n'est omis pour attirer le capital.

Les quelques pages précédentes suggèrent que le P.N.U.D., par ses activités reliées aux préinvestissements,

favorise la circulation du capital, sous sa forme argent, au niveau international. Soucieux de dicter le développement par la croissance, il s'affaire à créer de nouveaux débouchés et à dénombrier les investisseurs potentiels.

L'investissement rattaché à la rentabilisation a pour corollaire la circulation du capital productif. De ce fait, examinons le rôle du P.N.U.D. à ce niveau.

2. Le P.N.U.D. et la circulation du capital-productif

Deux éléments sont fondamentaux pour que le capital productif puisse se valoriser, soit, les moyens de production et la force du travail.

Pour démontrer le rôle du P.N.U.D. dans l'accumulation, nous concentrerons nos efforts sur l'influence qu'il exerce dans la structuration de la force du travail, conformément aux exigences de la capitalisation, dans les formations sociales sous-développées. Prenant pour acquis la présence de moyens de production, nous délaisserons cet aspect de la question. Une édification de la force de travail assujettie aux normes de la production capitaliste, oblige la prise en considération de la division du travail qui la caractérise. Ainsi, nous examinerons les activités du P.N.U.D. à ce sujet.

Le capital productif forme le noyau du procès de production et de reproduction. Il est sa représentation la plus conforme et la plus déterminante. De son opérationnalisation résulte le plus-value, foyer de l'accumulation. Ce capital, comme rapport social, transporte en son sein toute son essence, ainsi il doit se réaliser dans un procès de travail similaire à celui qu'il représente. C'est pourquoi la création d'ouvriers qui vendent leur force de travail, donc détachés des moyens de production, est vital pour sa perpétuation. Le P.N.U.D. apparaît comme un instrument qui suscite cette séparation.

Une société agraire se caractérise habituellement sur une production de subsistance et par l'utilisation de la majorité de la population dans les activités agricoles. Le P.N.U.D., souhaitant modifier ce type d'économie, accentue la concentration du capital dans ce secteur. Recherchant l'augmentation de la productivité, privilégiant le transfert de techniques et la réforme agraire, l'organisme participe à la transformation du mode de production qui donne naissance à un surplus de travailleurs dépossédés de ses outils de travail qui dépendront, pour leur survie, de la vente de leur force de travail.

Cette "libéralisation" jugée généralement comme un phénomène tout à fait normal, entraîne dans son sillage de

nombreux changements qui bouleversent l'environnement social des pays sous-développés. Les plus caractéristiques se réfèrent à l'imposition d'une nouvelle division de travail dans ces sociétés pour satisfaire à la mise en valeur du capital.

Le souhait du P.N.U.D., i.e., dépasser l'économie de subsistance, s'exprime dans un réaménagement des différents facteurs de production selon les critères du capitalisme. La production sociale subit une véritable segmentation qui promulgue la nécessité des échanges de marchandises entre les différentes branches de production, tout ceci concrétise le clivage ville/campagne en leur accordant leur spécificité dans la production sociale.

L'assistance du P.N.U.D. se présente comme un transfert de ressources de différente nature. Bon nombre de projets impliquent la technologie et son implantation dans les pays sous-développés. Pour ses opérations, le P.N.U.D. se préoccupe d'acquérir une technique qu'il juge appropriée, c'est-à-dire qui utilise une importante quantité de travailleurs. Malgré ces réserves, cela aboutit à l'introduction de la division technique du travail sous-jacente à la production capitaliste. La technologie n'est pas neutre, elle est un rapport social qui engendre cette séparation. On assiste à une véritable parcellation de certaines tâches dans ces sociétés. Cette brusque transformation des rapports de production impose le

remodelage de la force de travail pour en faire des ouvriers spécialisés, phénomène qui exprime la déqualification des activités. L'individu devient un élément du travailleur collectif, et le P.N.U.D., par ses programmes concours, à sa formation.

Par exemple, les projets du P.N.U.D. dans le domaine de l'éducation consacrent la distinction entre travail simple et qualifié, entre le travail manuel et intellectuel. On cherche à former le travailleur pour la technique employée. Cette formation devient source de transfert technologique.

Une caractéristique commune à tous les projets est le transfert de technique et de qualification grâce à la formation professionnelle. Une formation pourra être fournie par exemple aux ouvriers agricoles pour qu'ils puissent faire la démonstration de techniques agricoles améliorées aux cultivateurs....¹⁹

L'enseignement se retrouve au service de la production. Les programmes, les institutions, se transforment pour répondre aux besoins des nouveaux facteurs de production. L'éducation se soumet aux exigences de la croissance. Dans cette catégorie, le cas du Tchad est très représentatif. Ainsi, en 1976, l'objectif d'un projet était de:

construire 36 écoles comprenant chacune 10 salles de classe où serait dispensé un enseignement primaire associé à l'amélioration de la production agricole: se procurer des ressources supplémentaires pour l'entretien et l'extension des écoles.²⁰

De toute cette dynamique, on ne peut oublier le lien de dépendance qui relie le travailleur au procès de travail. Sa spécialisation, découlant de la structuration du travailleur collectif, restreint sa mobilité. Sa formation ne lui permet pas de diversifier ses tâches au sein du processus de production, étant qualifié pour une opération, il ne peut que s'appliquer à la reproduire. De ce fait, il se doit de mettre en valeur sa force de travail dans la mode de production qui lui a assigné ses caractéristiques, c'est-à-dire celui qui souscrit aux rapports de production capitaliste. Cette situation assure au système la régularité pour son approvisionnement en force de travail puisque, dans une certaine limite, sa mise en valeur est bornée à ce mode de production.

Cette double tendance, c'est-à-dire, d'une part, déqualification progressive de l'activité du travail, et, d'autre part, accentuation de la scolarisation de la population, perpétuée par les programmes du P.N.U.D., s'avère la reproduction d'un paradoxe spécifique à la société industrialisée. D'un côté, on s'organise pour diminuer le travail à sa plus simple expression, nécessitant peu de connaissance, tandis que la société s'efforce d'augmenter le degré de connaissance des travailleurs. Cependant, loin de croire à cette discordance, nous passons plutôt que ces deux phénomènes se

complètent. L'enseignement constitue le support idéologique de l'organisation du travail. Elle reproduit les mêmes valeurs, les mêmes normes de comportement.

Les bouleversements, appuyés par le P.N.U.D. qui se produisent dans les nations du Tiers-Monde, sont le prélude à la création d'une armée industrielle de réserve au bénéfice des pays impérialistes. Les transformations dans le milieu agricole, accompagnées par un faible niveau d'industrialisation, ont pour conséquence de dégager une quantité importante de force de travail, de créer un chômage chronique. Cette offre excédentaire a pour corollaire un faible taux de rémunération. Le système international se caractérisant par la prépondérance de la mobilité du capital sur celle de la main-d'oeuvre, démontre la possibilité qu'ont les pays capitalistes avancés d'utiliser cette force de travail supplémentaire pour accumuler.

En définitive, il semble que le P.N.U.D. crée les conditions qui sont favorables au capital productif. Prenant à sa charge la "libéralisation" et la formation de la force de travail, il contribue à l'élaboration du procès de travail spécifique au capitalisme. Parallèlement, il facilite l'extraction de la plus-value en participant à l'élargissement du procès d'accumulation.

L'introduction du capital productif dans le Tiers-Monde signifie l'expansion du capitalisme au niveau mondial.

Dans un même temps, il est le substrat de l'approfondissement du capitalisme dans ces formations sociales. Les conditions qui assurent sa production et sa reproduction convergent vers l'approfondissement. Toutefois, il demeure que ce processus sera contrôlé par les puissances hégémoniques qui détiennent le capital.

3. Le P.N.U.D. et la circulation du capital-marchandise

Dans ce domaine, l'activité du P.N.U.D. est sans doute la plus évidente et la plus logique, compte tenu de sa stratégie de développement. Préoccupé par le besoin de hausser la production de marchandises, il serait curieux qu'il se désintéresse de son écoulement.

Le point de départ de cette situation se confond avec les objectifs de cet organisme:

Je suis également convaincu que les efforts à venir devront porter principalement sur la création de conditions permettant à un nombre toujours plus grand de personnes d'acquérir une plus grande part de biens qui donnent du prix à l'existence.²¹

Ainsi, la consommation devient synonyme du bien-être. Cette conception matérialiste de la réalité dicte les actes du P.N.U.D. dans certains secteurs. Pour l'organisation, l'accroissement de la consommation est un prérequis pour améliorer les conditions de la vie. Dans un même temps, il constitue la preuve de ce progrès.

Conscient de la Division internationale du travail et des limites qui lui sont inhérentes, principalement de l'impossibilité que la production nationale ne puisse suffire à la demande interne, le P.N.U.D. favorise la circulation des marchandises par une incitation à l'exportation et à l'importation. Par exemple, un projet inter-régional, impliquant environ 70 pays, ayant la C.N.U.C.E.D. comme organisation chargée de l'exécution, fixe comme objectif:

l'objectif essentiel du projet est d'aider les pays en voie de développement à accroître leurs exportations et par conséquent à participer davantage au commerce mondial....²²

Cette démarche se traduit également par un désir d'accentuer la participation des pays du Tiers-Monde aux accords commerciaux, tels que ceux dispensés par le G.A.T.T..

On peut résumer l'action du P.N.U.D. par son ambition d'annihiler les obstacles qui freinent les échanges commerciaux. Il recherche la création de zone de libre-échange:

Dans le domaine des échanges en particulier, une aide a été fournie en vue d'aider des groupes de pays en voie de développement à créer des marchés communs ou des zones de libre-échange, grâce notamment à la libéralisation progressive des échanges et à la réduction ou à l'élimination des tarifs, à l'établissement des tarifs extérieurs communs, de règles d'origine et en matières d'accords de paiements.²³

Il est inévitable que la réalisation de ces finalités exigent des transformations à l'intérieur des pays sous-développés.

Au niveau national, le P.N.U.D. s'efforce de développer l'infrastructure nécessaire pour permettre la circulation des marchandises dont le service ferroviaire, maritime, etc.. Associée à cette démarche, il souhaite établir dans ces pays une gestion efficace de ce secteur. La P.N.U.D. prend en charge la formation des fonctionnaires du gouvernement concerné par le commerce extérieur:

...il faut consentir pour la formation des cadres professionnels des ministères du commerce et des autres ministères qui s'occupent d'activités commerciales un effort plus grand que celui qu'on a déployé jusqu'à présent dans la plupart des ministères de la santé, de l'agriculture et de l'industrie des pays en développement....²⁴

L'influence du P.N.U.D. sur la circulation des marchandises ressort également de ses opérations reliées au capital argent et productif. En favorisant leur mise en valeur il contribue à la création d'un pouvoir d'achat dans les pays sous-développés, il participe à la formation d'un marché. Incitant la généralisation de salariat, la parcellisation des tâches, il pose les fondements de la consommation de masse. Il accentue la demande qui sera apaisée par la production capitaliste.

En définitive, il semble approprié d'affirmer que le P.N.U.D. joue un rôle dans l'accumulation du capital à l'échelle mondiale. De façon directe ou indirecte, ses activités ont pour conséquences de faciliter la mise en valeur du capital. Il élimine certains obstacles qui auraient pu entraver sa production et reproduction.

Il est difficile de quantifier l'importance du P.N.U.D. dans ce domaine. Une évaluation basée sur les sommes qu'il implique nous donne une piètre image de ses opérations. A notre avis, l'expertise doit tenir compte de son aspect idéologique et des avantages qui y sont rattachés.

La qualité des experts qu'il peut mobiliser, l'importance de ces ressources associées à la diversité de ses programmes lui confèrent une certaine crédibilité. Son statut d'agent de l'O.N.U., soumis aux directives de l'assemblée générale, l'assigne comme le défenseur de la communauté internationale et plus particulièrement des intérêts des pays sous-développés. Certes, nombre d'entre eux demeure critique à son égard, néanmoins, il est perçu comme une sommité en matière de sous-développement, on l'accueille avec bienveillance. De ce fait, dans certains pays, il est le seul représentant du capital international, il constitue le fer de lance de son internationalisation. Il assure la prolifération d'une théorie du développement qui s'appuie sur le capital, c'est dans cette

perspective qu'il trouve toute son importance. Il sert de catalyseur à la circulation du capital, sous toutes ses formes, donc, il participe à sa production et reproduction permettant son accumulation.

N O T E S

1. Karl Marx, Le Capital, critique de l'économie politique, Livre premier, Paris: Editions sociales, Nouvelles Frontières, 1976, p. 413.
2. Ibid., p. 406.
3. Christian Palloix, L'internationalisation du capital, Elements critiques, Economie et socialisme, 27, Paris: François Maspéro, 1975, p. 97.
4. PNUD, Examen d'ensemble des programmes et des politiques du PNUD, Rôle futur du PNUD dans les activités mondiales de développement, dans le contexte des préparatifs de la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale, 75-05946, DP/114, 24 mars, 1975, p. 15.
5. Cf. K.D. Auerbach & Y. Yonekawa, "The United Nations Development Program: Follow-Up Investment and Procurement Benefits," International Organization, 33(4), automne 1979, p. 512. "...follow-up investment to continue or to develop a project is needed if the project is to succeed."
6. Cf. PNUD, Le PNUD aujourd'hui... et le monde en 1990, Programme des Nations-Unies pour le Développement, Activités et Réalisations, DP/..., 1981, p. 8.
7. Cf. PNUD, Investissements induits, Note de l'Administrateur, GE. 80-61085, DP/472, 1er avril 1980, p. 18.
8. Nations-Unies, Département des Affaires économiques et sociales, Groupes d'étude des investissements étrangers dans les pays en voie de développement, Rapport d'une réunion qui s'est tenue à Tokyo du 29 novembre au 2 décembre 1971, Nations-Unies, New York, ST/ECA/158, 1972, p. 5.
9. Ibid., p. 33.
10. PNUD, Investissement induits, Note de l'administrateur GE. 80-61085, DP/472, 1er avril 1980, p. 35.
11. Cf. Nations-Unies, Etude de la capacité du système des Nations-Unies pour le développement, vol. II, Genève 1969, DP/5, p. 179, 1969. "Opposer une fin de non-recevoir à une proposition du projet ne signifierait pas que l'objectif a été écarté mais plutôt que celui-ci devrait être atteint par d'autres moyens."

12. Cf. PNUD, Rapport de l'Administrateur pour l'année 1980, DP/510, 1981.
13. Cf. Nations-Unies, Etude de la capacité....., op.cit., p. 18. "Les politiques du gouvernement devraient dans toute la mesure du possible être harmonisées avec les politiques commerciales préconisée par la C.N.U.C.E.D., les politiques monétaires du F.M.I. et tous les autres objectifs des Nations-Unies pour le développement aura officiellement donné sa caution."
14. PNUD, Problèmes et tendances ressortant des programmes par pays proposés, Programmation par pays et programmation multinationale, 77-08916, DP/270, 3 mai 1977, p. 9.
15. PNUD, Assistance demandée au PNUD par le gouvernement de Chili pour la période 1977-1981, Programmation par pays et programmation multinationale, 76-26207, DP/GE/CHI/R.2, 27 septembre 1976, p. 22.
16. PNUD, Programme régional pour l'Europe, la Méditerranée et le Moyen-Orient, 1977-1981, 76-19125, DP/218, 6 octobre 1976, pp. 26-27.
17. PNUD, Investissements induits, op.cit., p. 31.
18. Cf. PNUD, Investissements induits, Note de l'Administrateur, GE.78-85818, DP/320, 4 avril 1978, p. 11. "Comme suite à une proposition de l'ONUDI, le PNUD étudie avec cette organisation la création d'un bureau pour la promotion des investissements en coopération, qui sera situé à New York. Il sera chargé, entre autres activités, de définir et de mettre au point un groupe de propositions touchant des projets industriels qu'il serait possible d'exécuter, choisis de façon à répondre aux priorités économiques des pays en développement, ainsi que de mobiliser le concours des investisseurs de pays développés de façon à assurer un transfert de ressources vers les pays en développement. Des contributions importantes en vue du fonctionnement de ce bureau sont attendues à la fois de sources bilatérales et du programme de coopération Banque mondiale/ONUDI. Ce Bureau accueillera de façon temporaire des hauts fonctionnaires de plusieurs pays en développement ainsi que le personnel nécessaire pour former ces fonctionnaires aux techniques de promotion des investissements à appliquer au nom de leur gouvernement."
19. PNUD, Assistance demandée au PNUD par le gouvernement égyptien pour la période 1982-1986, Programmation et projets nationaux et multinationaux, 81-14436, DP/GC/EGY/R.3, 16 mars 1981, p. 35.

20. PNUD, Rapport de l'Administrateur pour l'année 1976, DP/255, 1977, p. 23.
 21. PNUD, Déclaration faite par M. Paul G. Hoffman, Directeur du Programme des Nations-Unies pour le développement, devant le Conseil d'administration du Programme des Nations-Unies pour le développement, à sa treizième session, le 14 janvier 1972, 72-01467, DP/11, 14 janvier 1972, p. 4.
 22. PNUD, Rapport du directeur sur les projets approuvés, Programmation par pays et programmation multinationale, 73-15523, DP/16/Add.20, 20 août 1973, p. 2.
 23. PNUD, Le PNUD et la stratégie internationale de développement, 74-08363, DF/49, 5 avril 1974, p. 11.
 24. PNUD, Rôle du personnel national qualifié dans le développement social et économique des pays en développement, Rapport de l'Administrateur, GE. 80-61270, DP/443, 21 mars 1980, p. 28.
- 5

CHAPITRE IV

LE P.N.U.D. ET LES RELATIONS INTERNATIONALES

Le premier chapitre de cette recherche a proposé une certaine équivalence entre l'évolution des relations internationales, caractérisée par le développement des rapports de production au niveau mondial, et l'impérialisme. Ce dernier trace l'ébauche d'une Division internationale du travail, favorisant l'accumulation du capital, qui exprime l'articulation entre les différentes formations sociales et leur mode de production.

Suite à l'examen des opérations du P.N.U.D. qui le relie à la D.I.T., et à l'accumulation, on se doit d'abord son rôle dans l'évolution du système international et des contradictions qui le minent.

L'aide en général, sous toutes ses formes, est un moyen utilisé pour résister aux changements, raffermir le statu quo:

L'aide publique aux pays sous-développés, ... permet de surmonter la contradiction entre le flux des investissements privés et le reflux des profits, c'est-à-dire qu'elle a pour fonction essentielle le maintien du statu quo, qui impose à la périphérie une spécialisation internationale inégale.¹

Précisons que l'expression "maintien du statu quo" réfère aux résultats, plutôt qu'à la forme que prend la structure internationale. Il est indéniable que le système a

évolué. Le passage de l'exportation du capital à son internationalisation sous la forme productive a engendré des modifications qualitatives du processus d'exploitation. Cependant, ces bouleversements ont pour conséquences un renforcement des inégalités et non pas leur disparition.

Pour saisir le rôle d'une organisation internationale il faut se référer à l'unité dialectique constituée de l'infrastructure et de la superstructure. L'institution, élément de celle-ci, a une fonction très particulière:

Aux développements infrastructurels du système capitaliste, correspondent, avec un certain décalage, des développements superstructurels, dont la création des organisations internationales à vocation universelle est une des nombreuses manifestations. Elles sont de véritables instruments d'une régularisation internationale imposée de plus en plus par les exigences de l'accumulation et de rivalités inter-impérialistes. A ce titre, leur fonction majeure est de contribuer à la production-reproduction des situations propices à l'essor de la civilisation industrielle.²

Le P.N.U.D. est une représentation formelle de cette situation. Sa constitution découle des disparités dans la répartition des richesses au niveau mondial, qui s'expriment dans la confrontation entre le développement et le sous-développement. La constatation de cette antinomie, source d'instabilité, précise la nécessité d'établir des moyens d'action pour tenter de l'amoindrir. Ce principe a contribué à la fondation des ancêtres du P.N.U.D., c'est-à-dire le Programme

élargi d'assistance technique et le Fonds Spécial. En ce qui le concerne, le cas est flagrant:

Pour ce qui est des principaux pays qui décideront d'apporter leur concours au Fonds Spécial, ils seront animés par la conviction, souvent exprimée devant les organes des Nations-Unies, que la persistance des graves effets économiques et sociaux du sous-développement de nombreux pays est une menace pour la paix et pour la stabilité économique dans le monde entier.³

Cette recherche de stabilité est associée au rôle qui incombe aux Organisations internationales dans le processus de régulation. Face à cela, il faut se demander si les activités du P.N.U.D., impliqué dans cette démarche, composent une stratégie pour combattre le sous-développement.

Ici l'objectif n'est pas d'évaluer l'ensemble des théories consacrées aux problèmes du sous-développement et d'y confronter l'action du P.N.U.D. Notre désir est d'examiner certains traits qui ressortent de ses opérations et de cerner leur impact sur les causes du sous-développement.

Dans l'optique du P.N.U.D., le développement est un choix purement national:

Un pays doit se développer non par imitations, mais par l'autosuffisance; trouver sa propre voie en utilisant pleinement les talents et les traditions de tous et en faisant le meilleur usage de ses ressources naturelles. Autosuffisance signifie autonomie dans la prise des décisions et dans l'application de l'effort de développement....⁴

Ainsi, indirectement, le sous-développement est relié à une incapacité étatique, dans le domaine de la gestion, qui se manifeste dans une impossibilité de planifier efficacement l'utilisation des différentes ressources de la formation sociale. C'est pourquoi le P.N.U.D. consacre de nombreux efforts à assurer l'essor de l'administration gouvernementale. Une faction importante des Bourses de formation et des experts est allouée à cette tâche. Cette approche est très révélatrice de la pensée du P.N.U.D. vis-à-vis les problèmes du sous-développement, son incidence semble très mitigée.

La formulation "autonomie dans la prise des décisions" forme une locution qui assimile le sous-développement à une technicalité administrative propre à la formation sociale. Indirectement, elle exclue la dynamique nationale/internationale inhérente à l'existence de l'économie mondiale. L'autonomie s'acquiert sans pour autant remettre en question le cadre dans lequel opère le processus décisionnel, c'est-à-dire le P.N.U.D. ne s'interroge pas sur la position qu'occupe le pays au sein de l'économie mondiale, de la division internationale du travail. Dans une telle situation, l'orientation des programmes de développement des pays du Tiers-Monde est toute désignée. Dans cette perspective, la prise de décision est plutôt limitée aux moyens préconisés qu'à l'objectif lui-même. L'autonomie est administrative et non pas politique.

La tactique du P.N.U.D. d'aborder le sous-développement hors de son contexte, c'est-à-dire l'économie mondiale, se présente comme un refus d'examiner les véritables causes du problème, puisque:

...le phénomène du sous-développement...est relatif à l'apparence que prend une formation sociale capitaliste, en s'articulant dans l'économie mondiale à dominance capitaliste, c'est-à-dire en subissant les rapports de production internationaux du capitalisme;....⁵

Ainsi l'abolition du sous-développement passe par une modification drastique des rapports de production mondiaux, par un dépassement des relations qu'ils établissent, et, particulièrement, la D.I.T.:

...'planifier le développement' ne saurait que remettre en question la division internationale inégale du travail, envisager la transformation des rapports de classes, etc.....⁶

Il est évident que ces visées ne correspondent pas à la stratégie du P.N.U.D., cette dernière s'apparente plutôt à la théorie de l'optimum présentée par Samir Amin.⁷

Cette théorie aborde le sous-développement de façon homogène, rejetant les spécificités nationales, elle soutient que les problèmes de la majorité des pays du Tiers-Monde ont une racine commune, la pauvreté des ressources en capitaux. Les opérations de l'organisme dans le domaine du préinvestissement, les transferts d'experts, etc., sont justement effectués

pour combler cette lacune. Dans cette perspective, le sous-développement signifie la présence d'un blocage, d'un retard occasionné par les difficultés reliées au passage d'une société de subsistance à une structure économique moderne. Leur coexistence engendre des goulots d'étranglement qui freinent la production du capital et son absorption. Le P.N.U.D. affirme que ce dualisme économique⁸ ne permet pas un développement équitable et équilibré des différents secteurs de production. En d'autres termes, il constitue le fondement du développement inégal des forces productives au sein de la formation sociale sous-développée. L'institution confond cause et conséquence du sous-développement. Le dualisme sous-entend une juxtaposition de modes de production, tandis que les pays du Tiers-Monde sont caractérisés par la domination du mode de production capitaliste qui intègre les autres modes.⁹ Perspective totalement différente qui ne peut être affiliée à l'existence simultanée de deux secteurs - modernes, traditionnel - qui évoluent parallèlement. Dans un tel cas, leur rapport serait marginal, prendrait la forme d'un simple troc dédié à la satisfaction de besoins de consommation. Au contraire, l'articulation telle qu'elle existe engendre la marchandisation des rapports de manière à permettre au mode de production capitaliste de s'appropriier le surtravail généré par les autres modes. Cet agencement, façonné pour répondre aux exigences de l'accumulation du capital, est source de profit.

Cette perception du sous-développement, issue des pays industrialisés, est omniprésente dans l'ensemble des programmes présentés au P.N.U.D.. Les experts qui travaillent sous son autorité assure sa prolifération:

Sans pour autant exclure des possibilités de "déviance," nous pensons qu'il n'est nullement exagéré de conclure que l'expert en provenance des pays du centre montrera une très nette propension à reproduire les comportements, et à développer les attitudes mentales propres aux sujets idéologiques de la société industrielle. Tous les y prédispose, histoire, formation, traditions bureaucratiques de l'institution à laquelle ils sont rattachés.¹⁰

Ainsi les individus contribuent à la reproduction de l'idéologie capitaliste et de la théorie du développement qui s'y rattache dans les pays sous-développés. Certes, on peut rétorquer que le P.N.U.D. est conscient de ce phénomène et que par l'entremise de ses bourses de formation, accordées à des spécialistes originaires des pays du Tiers-Monde, il tente d'y remédier. Il nous est impossible d'accepter cette affirmation, et ce pour trois raisons.

Premièrement, rien ne laisse croire que le P.N.U.D. est préoccupé par ce transfert idéologique. En supposant qu'il a relevé cette dynamique, il ne semble pas s'en formaliser.

Deuxièmement, nous croyons que ces bourses répondent à des prérogatives d'ordre administratives. C'est-à-dire, si les gouvernements veulent assumer leur autonomie, au niveau

décisionnel, ils sont obligés d'employer des gestionnaires compétents.

Troisièmement, le lieu d'origine de l'expert n'a pas beaucoup d'importance, on ne doit pas s'en servir pour masquer sa formation. Comme le fait si bien remarquer R.E. Galli dans son étude,¹¹ indépendamment de leur nationalité, ces spécialistes ont été entraînés dans les pays capitalistes avancés, à l'image de l'occident. De ce fait, ils ne constituent pas une garantie contre la pénétration idéologique, puisqu'ils sont, en quelque sorte, son illustration.

Outre l'aspect idéologique, l'utilisation que fait le P.N.U.D. des experts pour appuyer sa stratégie, influence considérablement sur la nature de l'Etat dans les pays sous-développés.

Généralement, l'expert, pour atteindre ses objectifs, doit bénéficier d'une infrastructure suffisante; il a besoin d'un personnel qualifié et abondant. Soucieux de la planification, il vise le renforcement de la capacité du pays dans ce domaine. Le projet étant sous l'égide d'une organisation internationale, il incombe au gouvernement de prendre en charge cette responsabilité. De ce fait, on assiste à un accroissement des tâches administratives de l'Etat.

Le même phénomène se produit lorsque le gouvernement doit respecter le code de procédure du P.N.U.D.. L'introduction de la programmation par pays, des programmes interrégionaux et mondiaux, étant donné leur complexité et leur champ d'application, oblige les pays à se doter des instruments permettant; la poursuite de négociations à tous les échelons, la compilation de données statistiques, l'énoncé de projections, etc..... Donc, le gouvernement est contraint d'augmenter son potentiel administratif.

La même conclusion se présente lorsqu'on réfère à l'opérationnalisation et à la nature des projets. La concrétisation d'un programme exige à un moment donné la participation du gouvernement. Fréquemment, elle devra s'effectuer dans un domaine tout à fait nouveau. De ce fait, pour s'adapter, il devra agrandir son champ d'investigation et ainsi alourdir sa structure bureaucratique. L'orientation des projets engendre une situation similaire. Les objectifs de croissance, d'intégration dans l'économie mondiale, etc... amènent des ajustements administratifs, pour répondre aux impératifs de la gestion, qui consacre l'Etat dans son rôle d'administrateur.

Pour le P.N.U.D., le rôle politique de l'Etat est subordonné à ses tâches administratives. Le développement est synonyme de gestion au détriment de l'orientation, du choix politique. Le gouvernement n'a pas à décider, il n'a qu'à

gérer. Certes, cela n'est pas aussi simple, mais en tenant compte de l'hypertrophie du secteur tertiaire - phénomène auquel contribue le P.N.U.D. - l'extraversion économique - certifiant l'importance de l'extérieur dans l'orientation économique - on se demande si l'Etat dans le Tiers-Monde n'est pas limité à un rôle d'administrateur.

Les éléments présentés jusqu'à maintenant, c'est-à-dire la position du P.N.U.D. vis-à-vis la cause du sous-développement, l'Etat, le rôle des experts, etc., ne permettent pas d'affirmer que l'importance grandissante du P.N.U.D. découle de son efficacité pour combattre le sous-développement. Pour comprendre le rôle du P.N.U.D. dans les relations internationales, on ne doit pas se limiter uniquement aux rapports qu'il entretient avec les pays du Tiers-Monde, dans un tel cas, l'explication serait insatisfaisante et incomplète. C'est pourquoi, pour cerner toute son importance, il faut se référer aux relations qui le lient aux pays impérialistes.

1. Le P.N.U.D. et les pays industrialisés

En premier lieu, fixons le rôle de l'assistance pour les pays industrialisés:

L'Etat intervient activement de son côté pour absorber l'excédent de surplus. Dans ce cadre, certaines formes contemporaines des relations internationales - les dépenses militaires extérieures et l'"aide" publique - qui permettent un excédent de la balance des paiements, contribuent aussi des moyens d'absorption du surplus.¹²

Cet extrait soulève l'existence d'un lien entre le P.N.U.D. et la hausse du surplus qui sévit dans les économies monopolistes. L'organisme apparaît comme un nouveau débouché pour le surplus, permettant sa redistribution, son écoulement. Les services que requiert le P.N.U.D. servent de créneaux à la réalisation du surplus et contribuent au fonctionnement de l'appareil productif des puissances impérialistes.

Lorsqu'on étudie les tableaux publiés dans les différents rapports de l'institution,¹³ on remarque que les principaux donateurs, c'est-à-dire les Etats-Unis, Grande Bretagne, Allemagne, etc., sont habituellement les pays qui accueillent le plus de boursiers, délèguent le plus d'experts, et profitent le plus des sous-contrats et des achats d'équipement. L'enquête statistique effectuée par K.D. Auerbach et Y. Yonekawa démontre la corrélation entre l'importance de la subvention et la quantité des dépenses du P.N.U.D. qui implique le pays.¹⁴ Il est vrai que l'empirisme préconisé par les auteurs n'explique pas le phénomène, il ne fait que le constater. Ainsi, il est impossible de savoir si l'organisation agit de façon délibérée, ou si la situation découle tout simplement de la conjoncture. Dans cette perspective, il serait "normal" que les puissances dominantes soient celles qui contribuent davantage car elles sont les plus riches. Il serait également "normal" que le P.N.U.D. utilise surtout leur

disposition puisque ces pays contrôlent la technologie, ont les centres de recherche les plus développés, etc.. Remarquons l'effet d'entraînement que cela peut produire. Plus on se réfère à ces pays, plus ils deviennent spécialistes des problèmes de sous-développement. Ainsi, par la suite, on sera porté à requérir leurs services, étant donné qu'ils sont les mieux préparés pour répondre à la situation. Conséquemment, les pays capitalistes avancés renforceront leur suprématie dans ce domaine.

Quelque soit la raison de cette corrélation, il demeure que les pays donateurs reçoivent des dividendes sous diverses formes. Cette forme de gaspillage devient un moyen pour stimuler l'économie nationale. Collaborer avec le P.N.U.D. prédispose à l'obtention de contrats de sous-traitance, de ventes d'équipement, etc.. Cela signifie qu'une fraction du surplus écoulee par l'intermédiaire de cette organisation stimule l'activité économique des pays industrialisés. Elle se transforme en salaire, profit, etc., permettant ainsi la création de débouchés pour les marchandises.

Le rôle du P.N.U.D. dans l'écoulement du surplus est primordial pour cerner les fondements de son évolution. Toutefois, pour juger la portée de ses interventions, on se doit de l'examiner en tenant compte d'un phénomène qui domine le développement des relations internationales, c'est-à-dire

l'impérialisme. Il apparaît que le P.N.U.D. favorise "l'impérialisation" des rapports mondiaux en suscitant l'implantation du capitalisme comme système dominant et en aidant à la résorption des contradictions qui le caractérisent. L'impérialisme étant "la négation externe des contradictions internes," il semble que le P.N.U.D., par ses activités, contribue dans cette démarche. Regardons plus en détail son utilité dans ce domaine.

En premier lieu, on se doit de référer à la contradiction fondamentale du capitalisme, celle qui oppose la bourgeoisie et le prolétariat. Il est évident que le P.N.U.D. ne recherche pas sa disparition puisque cela concourrait à la destruction du système. Ses nombreuses opérations ont plutôt pour effet de l'introduire, de la reproduire dans les pays du Tiers-Monde. C'est dans cette perspective qu'il influe sur son évolution dans les nations industrialisées.

Cette opposition compose la base de la lutte de classes qui a pour objet le partage entre le surtravail et le travail nécessaire. Le P.N.U.D., par ses mesures incitatives à l'égard de l'internationalisation du capital, facilite la transposition de cette lutte au niveau mondial, ce qui, dans un même temps, diminue ses répercussions dans les nations capitalistes avancées. Dorénavant, il est possible de répartir la production de la plus-value à l'échelle internationale et

ainsi poursuivre l'accumulation malgré l'intensité des rapports de classes dans les pays du centre.

Ce déplacement équivaut à l'institutionnalisation des rapports de production mondiaux et prédispose à leur domination sur le développement des forces productives dans les formations sociales sous-développées. Tout ceci nous ramène à l'antinomie qui existe entre les rapports de production et les forces productives.

Comme point de départ, spécifions la particularité qui distingue la contradiction, rapport de production et forces productives, caractérisant les pays développés de celle qui évolue dans les régions sous-développées. Ainsi:

Dans les formations sociales capitalistes avancées, ..., la principale caractéristique des rapports de production est le fait de dominer relativement les forces productives (répartition des moyens de production entre différentes activités, détermination¹⁵ du temps du travail socialement nécessaire, etc.).

La situation se présente différemment dans les pays du Sud:

...dans les formations sociales capitalistes dominées et exploitées, c'est l'évolution des forces productives - elles-mêmes déterminées par les rapports de production mondiaux - qui s'impose aux rapports de production nationaux: ces derniers ici ne dominent en aucune façon les forces productives.¹⁶

Cette domination de l'"extérieur" sur l'intérieur est le propre de l'impérialisme, elle est nécessaire pour assurer l'accumulation du capital régie par les formations sociales hégémoniques.

Cette prépondérance des rapports de production mondiaux dans les pays du Tiers-Monde se traduit par une impossibilité de développer de façon autonome les forces productives. Ces dernières s'articulent selon les exigences du capital international plutôt que selon les besoins de la formation sociale.

Il en résulte un blocage dans leur évolution. Ceci est fondamental pour que l'organisation du procès de travail demeure favorable à la mise en valeur du capital. Un développement continu des forces productives entraîne le remplacement du travail vivant par les machines. Conséquemment, une diminution du taux de plus-value se manifeste, puisque un alourdissement du rapport c/v signifie une décroissance relative dans l'utilisation de la force de travail. Cette situation s'avérerait désavantageuse pour le capital. Ce frein imposé à l'évolution des forces productives découle principalement du contrôle qu'exerce les puissances hégémoniques sur l'internationalisation du capital et de la technologie.

Le P.N.U.D. participe à l'élaboration de cette situation en incitant par ses projets une structuration des forces productives, dans les pays du Tiers-Monde, qui rencontre les exigences de la division internationale du travail. Il en est de même en ce qui a trait aux transferts de technologie. Cette dernière nécessitant une force de travail abondante, associée.

à un bas niveau de salaire permet le relèvement du taux profit. L'Organisation internationale explique son comportement par la nécessité de lutter efficacement contre le chômage. Loin de refuter le bien-fondé de cet objectif, il demeure que l'aménagement qu'il préconise fondé sur une organisation du travail caractérisé par le "Labour Using," une force de travail peu dispendieuse et une production axée sur l'exportation facilite le transfert du surtravail dans les pays industrialisés. Etant donné une productivité comparable - découlant de la mobilité relative de la technologie et du capital - entre le Nord et le Sud, on assiste à la persistance de l'échange inégal:

...c'est-à-dire l'échange d'une plus grande quantité de travail de la formation sociale dominée contre une moindre quantité de travail de la formation sociale dominante.¹⁷

Ainsi, les actions du P.N.U.D. appuient le développement inégal des forces productives au niveau mondial, facilite l'accumulation du capital dans les pays du centre en favorisant le transfert du surtravail.

Il paraît vraisemblable que le P.N.U.D. agit de façon à influencer le "développement" des nations sous-développées d'après les critères posés par l'impérialisme.

Comme superstructure, son rôle idéologique est d'appuyer le développement des rapports de production au niveau mondial. Sa naissance découle de leur approfondissement, il semblerait paradoxale que son action vise leur bouleversement.

N O T E S

1. Samir Amin, L'accumulation à l'échelle mondiale, critique de la théorie du sous-développement, Paris: Ed. Anthropos, 1971, p. 142.
2. Daniel A. Holly, L'UNESCO, Le Tiers-Monde et l'économie mondiale, Institut universitaire des Hautes Etudes Internationales, Genève, Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 1981, p. 10.
3. Nations-Unies, Rapport sur un Fonds spécial des Nations Unies pour le développement économique, Nations-Unies Département des Questions économiques, New York, E/2381, 18 mars 1953, p. 7.
4. PNUD, Compte rendu analytique provisoire sur l'étude sur la coopération technique et le développement rural, Rôle et activités du PNUD, GE. 78-35811, DP/319/Add.1 (Annexe II), 5 avril 1978, p. 5.
5. Christian Palloix, L'économie mondiale capitaliste et les firmes multinationales, Tome I, Economie et Socialisme, 24, Paris: François Maspéro, 1977, p. 45.
6. Samir Amin, L'impérialisme et le développement inégal, Grands documents, Paris: Editions de Minuit, 1976, p. 34.
7. Cf. Samir Amin, L'accumulation à l'échelle mondiale, op.cit., p. 43.
8. Cf. PNUD, Programme régional pour l'Amérique Latine (1977-1981), Programmation par pays et projets multinationaux, 76-19189, DP/225, 7 octobre 1976.
9. Cf. Christian Palloix, L'économie mondiale capitaliste et les firmes multinationales, Tome I, op.cit., p. 44. "Or, le fond du problème n'est pas le "dualisme," car la formation sociale capitaliste dominée et exploitée est une combinaison de modes de production (M.P.C. et M.P.A. ou autres modes de production primitifs) avec intégration économique du M.P.A. au M.P.C., sans intégration politique, idéologique."
10. Daniel A. Holly, L'UNESCO, le Tiers-Monde et l'économie mondiale, op.cit., p. 145.

11. Cf. R.E. Galli, "The United Nations Development Program; Development and Multinational Corporations," Latin American Perspectives, 3(4), automne 1976, p. 66. "Yet, whatever their nationalities, these modernizing elites have been trained mainly in the United States, Western Europe, and Japan. Thus the links of dependency remain."
12. Samir Amin, L'accumulation à l'échelle mondiale, op.cit., p. 139.
13. Cf. Les différents rapports annuels du PNUD publiés pour la deuxième décennie pour le développement et les publications, UNDP Business Bulletin.
14. Cf. Kenneth D. Auerbach & Y. Yonekawa, "The United Nations Development Program: Follow-Up Investment and Procurement Benefits," International Organization, 33(4), automne 1979, p. 520. "Subcontracts awarded, equipment orders, experts recruited, and fellowships to the last state are moderately or strongly related to developed states contributions to UNDP."
15. Christian Palloix, L'économie mondiale capitaliste et les firmes multinationales, Tome I, op.cit., p. 21.
16. Ibid., p. 21.
17. Ibid., p. 43.

CONCLUSION

L'existence de l'économie mondiale consacre la prépondérance de l'impérialisme dans les relations internationales. Ainsi, ces dernières, étant dominées par les formations sociales hégémoniques, évoluent de façon à sauvegarder les intérêts du capitalisme, c'est-à-dire répondent aux exigences du capital et à son accumulation.

Le développement des rapports de production mondiaux nécessite l'utilisation de la périphérie pour assurer la production-reproduction du capital dominant. Ce procédé, étayé par l'internationalisation, signifie que la mise en valeur du capital déborde les frontières nationales.

Puisque ce déplacement trouve son origine dans les pays capitalistes avancés - pour accroître l'accumulation - il est manifeste que les rapports érigés impliquent l'exploitation, l'appropriation du surtravail, par les formations hégémoniques. La périphérie se présente comme une enclave productrice de valeur au profit du centre. La perte de contrôle sur le surproduit altère le processus d'accumulation dans les régions sous-développées. Ces dernières ne peuvent réinvestir dans les secteurs de production les plus appropriés. ce qui permettrait une industrialisation autocentrée, traduisant un équilibre entre les différentes activités de production,

et permettant d'approfondir le marché intérieur. L'absence de coordination, résultant de la domination extérieure, assimile le développement du capitalisme dans ces contrées à un simple élargissement du mode de production. Le recours à la périphérie assure une relance de l'accumulation au centre en atténuant certaines contradictions qui freinent l'évolution des pays capitalistes au stade monopoliste. Ce procédé assigne à la lutte de classe un champ d'action inédit. Le conflit, qui détermine le partage entre le travail nécessaire et le surtravail, s'impose au niveau international.

Cette confrontation est liée au déploiement d'une division internationale du travail qui réserve à la périphérie des activités de production nécessitant une main-d'oeuvre abondante. L'écart dans le développement des forces productives entre le nord et le sud, allié à une rémunération inégale de la force de travail, permet de compenser le faible taux de profit résultant de l'utilisation de la haute technologie dans les pays capitalistes, par le report dans les régions sous-développées de secteurs de production caractérisés par un taux de plus-value élevé.

Le développement infrastructurel est appuyé par l'enrichissement d'une superstructure à l'image des rapports internationaux qui s'en trouvent consolidés. Les Organisations internationales, éléments de cette dynamique, favorisent la perpétuation des relations spécifiques au système mondial.

Le P.N.U.D. est un digne représentant de cette situation. En quelque sorte, il est l'expression institutionnelle de la contradiction développement/sous-développement. La création de l'organisme consacre l'existence de cette opposition. Le P.N.U.D., comme soutien idéologique, s'offre pour souligner que les pays industrialisés sont préoccupés par le sous-développement. Il est évident que le P.N.U.D. est un germe de changement, de transformation dans les nations où il s'exécute. Est-il pour autant un instrument utile pour éliminer le sous-développement? La réponse à ces interrogations découle de la conception qu'on privilégie en matière de développement. Cependant, il faut préciser qu'on ne peut dissocier le P.N.U.D. de la nature du système international. Ce dernier, dominé par les pays impérialistes, a donné naissance à cette institution. De ce fait, il serait paradoxal qu'elle recherche une restructuration profonde de l'économie mondiale. A la limite, en supposant que le P.N.U.D. souhaiterait effectuer des bouleversements majeurs, il demeure qu'il n'a pas les outils pour les finaliser. L'organisme ne fonctionne pas dans un vacuum; sa dynamique découle principalement du rapport de force entre le nord et le sud. Ainsi, il ne peut modifier son orientation que suite à une transformation de ces rapports. De ce fait, son orientation idéologique penche assez fortement du côté du pays dominant le système international. C'est pourquoi, selon le P.N.U.D., le sous-développement est le résultat d'une

faible quantité de ressources. Face à cela, les opérations de l'organisme s'activent de façon à accentuer leur transfert dans le Tiers-Monde. Une telle démarche privilégie les intérêts des pays industrialisés en favorisant l'introduction du capitalisme à la périphérie; perception qui pose le sous-développement comme un retard dans la croissance, camoufle les véritables causes, c'est-à-dire les rapports de production mondiaux. C'est en prenant en considération ces éléments qu'on se doit de douter de la capacité du P.N.U.D. à résoudre les problèmes des formations sociales dominées. Il apparaît plus apte à promouvoir les intérêts des pays capitalistes avancés.

Deux idées principales sont à la base des interventions du P.N.U.D. Premièrement, le capital apparaît comme une chose dotée d'une productivité et d'une efficacité propre, et, deuxièmement, l'économie mondiale est perçue comme une source de richesse, de croissance. C'est pourquoi l'institution articule ses projets de façon à attirer les capitaux et à accentuer l'intégration des pays au niveau mondial.

Les programmes du P.N.U.D. favorisent l'industrialisation des pays sous-développés pour répondre aux exigences de la division internationale du travail et de l'accumulation du capital. Ses opérations tendent vers la création des conditions qui facilitent le déroulement de ces deux processus.

L'évolution du système international comporte de nombreuses crises de natures différentes. Malgré le fait que la documentation accessible publiée par le P.N.U.D. n'en fait pas mention, il semble probable que les opérations de l'organisation rencontrent les mêmes difficultés. Cependant, son statut soi-disant caractérisé par la neutralité et l'apolitisme lui permet plus facilement de contourner les contraintes. C'est justement une telle mystification qui lui donne toute son importance. Le P.N.U.D. représente le système mondial et ses contradictions. Toutefois, sa facade idéologique le dissocie de cette dynamique, le présentant comme l'instrument de sa négation, tandis qu'une étude de ses activités révèle qu'il participe plutôt à son renforcement. La possibilité de l'institution d'évoluer malgré cette contradiction fait du P.N.U.D. un appareil privilégié pour perpétuer la structure internationale.

Quelle est la pertinence d'une étude sur le P.N.U.D. pour cerner l'assistance multilatérale dans sa totalité? Il faut bien admettre que dans cette perspective, l'analyse est déficiente, sa capacité d'explication demeure limitée.

La prolifération des organisations internationales, en matière de développement, indique la diversification et la spécialisation des sources d'aide. De nombreuses institutions concentrent leurs actions dans un secteur en particulier tel

que: l'enseignement, l'industrie, les ressources naturelles, etc.. Ainsi, il devient pratiquement impossible d'avoir une vue d'ensemble de toutes ces activités; pour ce faire on doit référer à la majorité des organismes. La présence d'une multitude d'organisations incite l'emploi d'une approche sectorielle du sous-développement. Ainsi, on morcelle la formation sociale en domaines d'activité, en évitant de la percevoir comme une entité réglée par des rapports de toutes sortes. Dans un même temps, cette diversité d'organisations favorise la reproduction de la distinction artificielle entre l'assistance technique et l'aide financière. Face à cela, l'analyste qui privilégie une organisation internationale en particulier, reproduit cette segmentation et masque l'assistance multilatérale dans sa totalité. Il devient ardu de l'examiner comme elle se doit de l'être, c'est-à-dire en tant qu'instrument de transformation sociale. L'aide, sous toutes ses facettes, constitue un seul phénomène caractérisé par un transfert de ressources. On ne peut concevoir toute la dynamique de l'assistance internationale en la fragmentant par domaine, chacun d'entre eux étant représenté par des organisations internationales. Seule une méthodologie qui intègre ces diverses composantes permettra de cerner toute son amplitude.

Ajoutons à cela la nécessité d'appréhender l'aide telle qu'elle est, c'est-à-dire une forme qui prend les relations

Nord-Sud. De ce fait, il faut tenir compte du système international et de son évolution. La création de l'assistance n'est pas un simple hasard, elle est le résultat du développement historique du système mondial. Elle est reliée au dépérissement du colonialisme au profit de l'impérialisme, à la naissance des pays socialistes, etc.. C'est sous cet angle d'analyse que l'aide se présente dans son aspect fondamental; comme un moyen utilisé pour maintenir le système international.

Malgré cela, il ne suffit pas d'affirmer que l'Organisation internationale est le support de l'impérialisme, qu'elle est dirigée par le rapport base/superstructure, pour conclure qu'elle participe à la consolidation du système. Certes, cela résume grossièrement la réalité, mais sans pour autant expliquer la dynamique du phénomène. L'impérialisme n'est pas une divinité omnipuissante qui impose sa volonté comme bon lui semble. Son déploiement dépend des rapports entre les différentes formations sociales. Il va sans dire que la même situation prévaut pour l'Organisation internationale. Les pays sous-développés ne sont pas apathiques, de nombreuses forces sociales y évoluent. De ce fait, l'institution, qui oeuvre dans ces régions, noue des rapports avec divers groupes sociaux. Ces relations influençant son comportement, on ne peut les exclure de l'analyse.

Ces quelques considérations, citées précédemment, démontrent l'envergure de la problématique qui caractérise l'essor d'une Organisation internationale. Son entendement nécessite une investigation d'une étendue et d'une complexité considérable. Ceci est en quelque sorte le reflet d'une des difficultés de la recherche en sciences sociales. Etant donné l'interdépendance des phénomènes, il est difficile de définir les paramètres de l'analyse. En les fixant, on altère inévitablement la dynamique de l'objet d'étude, ce qui limite sa compréhension.

La sélection étant inéluctable, on ne peut espérer répondre à toutes les interrogations. Plusieurs faits demeurent obscurs. Néanmoins, puisque l'analyse recherche autant des sujets de réflexion que des solutions, il faut espérer qu'à cet égard la démarche n'a pas été vaine. Cette thèse n'a révélée qu'une parcelle de la problématique du P.N.U.D.: d'innombrables faits restent énigmatiques.

BIBLIOGRAPHIE

I - PUBLICATIONS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

1) Publications des Nations-Unies

Nations-Unies, Etude de la capacité du système des Nations-Unies pour le développement, vol. II, Nations-Unies, Genève, DP/5, 1969, 575 pages.

_____, Résolutions adoptées par l'Assemblée générale au cours de sa vingt-cinquième session, 15 septembre - 17 décembre 1970, Nations-Unies, New York, A/9030, 1974, 174 pages.

_____, Résolutions adoptées par l'Assemblée générale au cours de sa vingt-huitième session, vol. I, 18 septembre - 18 décembre 1973, Nations-Unies, New York, A/9030, 1974, 174 pages.

_____, Résolutions adoptées par l'Assemblée générale au cours de sa trentième session, 16 septembre - 17 décembre 1975, New York, A/10034, 1976, 187 pages.

2) Publications du PNUD

PNUD, Le Directeur fait le point, Nations-Unies, New York, août 1973.

_____, The Administrator Report 1974, DP/111, United Nations, New York, 1975, 72 pages.

_____, Pourquoi? Pour Qui? Comment? Où?, Nations-Unies, New York, 1975, 67 pages.

_____, Vers une plus large autonomie dans les pays en développement, Rapport annuel 1975, DP/184, Nations-Unies, New York, 1976, 100 pages.

_____, Rapport de l'Administrateur pour l'année 1976, DP/255 Nations-Unies, New York, 1977, 155 pages.

_____, Rapport de l'Administrateur pour l'année 1979, DP/460, Nations-Unies, New York, 1980, 33 pages.

PNUD, Le Programme des Nations-Unies pour le développement en 1979, Rapport et examen, Nations-Unies, New York, 1980, 25 pages.

, Rapport de l'Administrateur pour l'année 1980, DP/510, Nations-Unies, New York, 1981, 44 pages.

, Rapport de l'Administrateur pour l'année 1977, DP/321, Nations-Unies, New York, 1978, 104 pages.

, Le PNUD aujourd'hui... et le monde en 1990, Programme des Nations-Unies pour le développement, Activités et réalisations, DP/..., Nations-Unies, New York, 1981, 25 pages.

3) Documents des Nations-Unies

Nations-Unies, Assistance pour le développement économique et social offerte par les organismes des Nations-Unies, Manuel des critères et procédures, E/AC.51/GR/21, Nations-Unies, New York, 1970.

, Département des affaires économiques et sociales, Groupes d'étude des investissements étrangers dans les pays en voie de développement, Rapport d'une réunion qui s'est tenue à Tokyo du 29 novembre au 2 décembre 1971, Nations-Unies, New York, ST/ECA/158, 1972.

, Rapport sur un Fonds spécial des Nations-Unies pour le développement économique, Nations-Unies, Département des Questions économiques, New York, E/2381, 18 mars 1953.

, Règlement intérieur du Conseil d'administration du Programme des Nations-Unies pour le développement, New York, DP/1/Rev.1, 1976.

, Etude des problèmes des matières premières et du développement, Rapport de la Commission spéciale de la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, 74-10991, A/9556 (Première partie), 30 avril 1974.

, Etude des problèmes des matières premières et du développement, Rapport de la Commission spéciale de la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, 74-11089, A/9556 (Deuxième partie), 1er mai 1974.

4) Documents du PNUD

PNUD, Rapport du Directeur: Un Programme d'Action pour le PNUD, 70.04086, DP/7, 20 février 1970.

, Programme du PNUD pour la Colombie présenté par le gouvernement, Note du Directeur, 71-55597, DP/GC/COL/R.1/Recommandations, 1er décembre 1971.

, Assistance demandée au PNUD par le gouvernement de la Colombie pour la période 1972-1976, Programmation par pays et programmation multinationale, 72-55087, DP/GC/COL/R.1, 1er décembre 1971.

, Assistance demandée au PNUD par le gouvernement de la Colombie pour la période 1972-1976, Annexe I, Programmation par pays et programmation multinationale, 72-55081, DP/GC/COL/R.1/Add.1, 1er décembre 1971.

, Assistance demandée au PNUD par le gouvernement de la Colombie pour la période 1972-1976, Annexe II, Programmation par pays et programmation multinationale, 72-55077, DP/GC/COL/R.1/Add.2, 1er décembre 1971.

, Assistance demandée par le gouvernement de Panama pour la période 1972-1976, Programmation par pays et programmation multinationale, 72-55082, DP/GC/PAN/R.1, 1er décembre 1971.

, Assistance demandée au PNUD par le gouvernement du Venezuela pour la période 1972-1974, Programmation par pays et programmation multinationale, 72-55060, DP/GC/VEN/R.1, 1er décembre 1971.

, Déclaration faite par M. Paul G. Hoffman, Directeur du Programme des Nations-Unies pour le développement, devant le Conseil d'administration du Programme des Nations-Unies pour le développement à sa treizième session le 14 janvier 1972, 72-01467, DP/11, 14 janvier 1972.

, Règlement financier et règles de gestion financière du Programme des Nations-Unies pour le développement, 72-04178, DP/2/Rev.1, 23 février 1972.

, Assistance demandée au PNUD par le gouvernement du Chili pour la période 1972-1976, Programmation par pays et programmation multinationale, 72-13235, DP/GC/CHI/R.1, 28 mars 1972.

- PNUD, Assistance demandée au PNUD par le gouvernement du Costa Rica pour la période 1972-1975, Programmation par pays et programmation multinationale, GE. 72-9788, DP/GC/COS/R.1, 5 avril 1972.
- , UNDP Assistance Requested by the Government of Brazil for the Period 1972-1976, Country and Inter-country Programming, 72-55438, DP/GC/BRA/R.1, 11 décembre 1972.
- , UNDP Assistance Requested by the Government of Cuba for the Period 1972-1976, Country and Inter-country Programming, 72-55442, DP/GC/CUB/R.1, 11 décembre 1972.
- , Règlements financiers et règles de gestion financière, 73-19104, DP/2/Rev.1/Add.1, 11 juillet 1973.
- , Rapport du directeur sur les projets approuvés, Programmation par pays et programmation multinationale, 73-15523, DP/16/Add.20, 2 août 1973.
- , Rapport de l'Administrateur sur les projets approuvés: Gouvernement de la Guinée, Programmation par pays et programmation multinationale, 73-23938, DP/16/Add.97, 31 octobre 1973.
- , Rapport de l'Administrateur sur les projets approuvés: Gouvernement de la Turquie. Programmation par pays et programmation multinationale, 73-24022, DP/16/Add.159, 31 octobre 1973.
- , Rapport annuel du Directeur exécutif 1973, Fonds des Nations-Unies pour les activités en matières de population, 74-06875, DP/44, 1er avril 1974.
- , Rapport de l'Administrateur pour 1973, 74-06744, DP/48, 2 avril 1974.
- , Le PNUD et la stratégie internationale du développement, 74-08363, DP/49, 5 avril 1974.
- , Rapport de l'Administrateur pour 1973: contrats de sous-traitance et principales commandes de matériel, 74-08793, DP/48/Annexe II, 11 avril 1974.
- , Mesures prises par le PNUD en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, Rapport annuel de l'Administrateur pour 1973, 74-11975, DP/66, 9 mai 1974.

PNUD, Rapport du Groupe de travail de la coopération technique entre pays en voie de développement sur les travaux de sa troisième session, 74-12326, DP/69, 20 mai 1974.

, Projet de statut à examiner par le Conseil d'administration, Note de l'Administrateur, 74-15547, DP/76, 5 juin 1974.

, Recrutement d'experts, moyens de formation, achat de matériel et services de consultants, pour la promotion de la coopération technique entre pays en voie de développement: Arrangements en vigueur dans le système des Nations-Unies pour le développement, Rapport annuel de l'Administrateur pour 1973, MA. 74-57, 74-20442, DP/70, 7 juin 1974.

, L'intégration des femmes au développement, Note de l'Administrateur, 74-29976, DP/83, 7 novembre 1974.

, Examen de l'expérience acquise en matière de programmation par pays, Rapport de l'Administrateur, 75-05886, DP/116, 19 mars 1975.

, Examen d'ensemble des programmes et des politiques du PNUD, Rôle futur du PNUD dans les activités mondiales de développement, dans le contexte des préparatifs de la septième session extraordinaire de l'Assemblée générale, 75-05246, DP/114, 24 mars 1975.

, Accord type avec les gouvernements, Note de l'Administrateur, 75-073514, DP/197, 7 avril 1975.

, Fonds autorenewable des Nations-Unies pour l'exploitation des ressources naturelles, Rapport du Secrétaire général, 75-14024, DP/53/Rev.1, 12 juin 1975.

, Assistance demandée au PNUD par le gouvernement de Panama pour la période 1977-1981, Programmation par pays et programmation multinationale, 76-08944, DP/GC/PAN/R.2, 3 mars 1976.

, Assistance demandée au PNUD par le gouvernement du Venezuela pour la période 1977-1981, Programmation par pays et programmation multinationale, 76-08602, DP/GC/VEN/R.2, 12 mars 1976.

, Assistance demandée au PNUD par le gouvernement du Brésil pour la période 1977-1981, Programmation par pays et programmation multinationale, 76-11183, DP/GC/BRA/R.2, 18 mars 1976.

PNUD, Assistance demandée au PNUD par le gouvernement de Cuba pour la période 1977-1981, Programmation par pays et programmation multinationale, 76-10173, DP/GC/CUB/R.2, 29 mars 1976.

, Programme du gouvernement de Cuba, Note de l'Administrateur, Programmation par pays et programmation multinationale, 76-10753, DP/GC/CUB/R.2/Recommandations, 22 avril 1976.

, Révision du règlement intérieur du Conseil d'administration, Note de l'Administrateur, 76-08881, DP/193, 30 avril 1976.

, Situation financière du PNUD et questions co-annexes se rapportant au Programme, Exécution des projets bénéficiant de l'Assistance du PNUD par les gouvernements et les institutions des pays en développement, 76-09084, DP/197, 4 mai 1976.

, Programme national du gouvernement du Brésil, Programmes et projets nationaux et multinationaux, 76-11182, DP/GC/BRA/R.2/Recommandation, 11 mai 1976.

, Assistance demandée au PNUD par le gouvernement de la République Dominicaine pour la période 1977-1981, Programmation par pays et programmation multinationale, 76-23223, DP/GC/DOM/R.2, 31 août 1976.

, Assistance demandée au PNUD par le gouvernement du Pérou pour la période 1977-1981, Programmation par pays et programmation multinationale, 76-22140, DP/GC/PER/R.2, 1er septembre 1976.

, Le programme mondial et interrégional 1977-1981, Programmation par pays et programmation multinationale, 76-17332, DP/216, 20 septembre 1976.

, Assistance demandée du PNUD par le gouvernement de la Colombie pour la période 1977-1981, Programmation par pays et programmation multinationale, 76-24773, DP/GC/COL/R.2, 24 septembre 1976.

, Assistance demandée du PNUD par le gouvernement du Chili pour la période 1977-1981, Programmation par pays et programmation multinationale, 76-26207, DP/GC/CHI/R.2, 27 septembre 1976.

- PNUD, Programme régional pour l'Afrique 1977-1981, Programmation par pays et programmation multinationale, 76-18771, DP/219, 1er octobre 1976.
- , Programme régional pour l'Europe, la Méditerranée et le Moyen-Orient, 1977-1981, Programmes et projets nationaux et multinationaux, 76-19125, DP/218, 6 octobre 1976.
- , Programme régional pour l'Amérique Latine (1977-1981), Programmation par pays et projets multinationaux, 76-19189, DP/225, 7 octobre 1976.
- , Programme par pays: problèmes et tendances ressortant des programmes proposés, Programmation par pays et programmation multinationale, Rapport de l'Administrateur, 76-218, DP/231, 3 novembre 1976.
- , Chili, Programmation par pays et programmation multinationale, Note de l'Administrateur, 76-25037, DP/GC/CHI/R.2/Recommandation, 12 novembre 1976.
- , Coopération technique entre pays en développement, Note du Secrétaire-général et de l'Administrateur du PNUD, 72-25648, DP/229 (vol.I), 19 novembre 1976.
- , Coopération technique entre pays en développement, 76-23947, DP/229 (vol.II), 19 novembre 1976.
- , Rapport du corps commun d'inspection sur la programmation par pays, 77-07035, DP/254, 29 mars 1977.
- , Problèmes et tendances ressortant des programmes par pays proposés, Programmation par pays et programmation multinationale, 77-08916, DP/270, 3 mai 1977.
- , Role and Activities of UNDP, Note by the Administrator, 77-09282, DP/261, 6 mai 1977.
- , Rôle et activités du PNUD, Additif, GE. 77-86243, DP/261/Add.1, 10 juin 1977.
- , Programmes par pays: problèmes et tendances ressortant des programmes proposés, Rapport de l'Administrateur, 77-24629, DP/289, 18 novembre 1977.
- , Assistance demandée au PNUD par le gouvernement d'El Salvador pour la période 1978-1982, Programmation par pays et programmation multinationale, 78-11727, DP/GC/ELS/R.2, 24 mars 1978.

PNUD, Investissements induits, Note de l'Administrateur,
GE. 78-85818, DP/320, 4 avril 1978.

—, Compte rendu analytique provisoire sur l'étude sur
la coopération technique et le développement rural,
Rôle et activités du PNUD, GE. 78-85811, DP/319/Add. 1,
(Annexe I), 5 avril 1978.

—, Contribution du PNUD aux activités de lutte contre
la pauvreté, Rôle et activités du PNUD, GE. 78-85813,
DP/319/Add.2, 5 avril 1978.

—, Assistance demandée au PNUD par le gouvernement de
l'Argentine pour la période 1978-1981, Programmation par
pays et programmation multinationale, 78-78011, DP/GC/
ARG/R.2, 14 septembre 1978.

—, Programme du gouvernement de l'Argentine, Programmation
par pays et programmation multinationale, 78-78408,
DP/GC/ARG/R.2/Recommandation, 2 novembre 1978.

—, Investissements induits, Rôle et activités du PNUD,
Additif, 79-08233, DP/363/Add.3, 28 mars 1979.

—, Renforcement de la capacité du PNUD pour la promotion
de la coopération technique entre pays en développement
(CTPD), Coopération technique entre pays en développement,
72-08790, DP/393, 2 avril 1979.

—, Expérience en matière de programmation multinationale,
Rôle et activités du PNUD, 79-09077, DP/363/Add.4,,
3 avril 1979.

—, Rapport de l'Administrateur pour l'année 1978, DP/380,
1979.

—, Investissements induits, Rapport de l'Administrateur,
80-05470, DP/442, 5 mars 1980.

—, Rôle du personnel national qualifié dans le développe-
ment social et économique des pays en développement,
Rapport de l'Administrateur, GE. 80-61270, DP/443,
21 mars 1980.

—, Le PNUD et le nouvel ordre économique international,
Rapport de l'Administrateur, 80-07483, DP/470, 28 mars 1980.

PNUD, Investissements induits, Note de l'Administrateur, GE. 80-61085, DP/472, 1er avril 1980.

_____, Observations sur l'étude intitulée: Le PNUD et le préinvestissement, Note de l'Administrateur, GE. 80-61087, DP/479, 3 avril 1980.

_____, Assistance demandée du PNUD par le gouvernement de Cuba pour la période 1982-1986, Programmation par pays et programmation multinationale, 81-09898, DP/GC/CUB/R.3, 3 mars 1981.

_____, Le programme mondial et le programme international, Programmation par pays et programmation multinationale, 81-06950, DP/524, 12 mars 1981.

_____, Assistance demandée au PNUD par le gouvernement égyptien pour la période 1982-1986, Programmation et projets nationaux et multinationaux, 81-14436, DP/GC/EGY/R.3, 16 mars 1981.

_____, Rapport annuel de l'Administrateur pour 1980: Contrats de sous-traitance et commandes de matériels importantes 81-09045, DP/525, 3 avril 1981.

_____, Rapport de l'Administrateur pour l'année 1980, Données supplémentaires concernant les programmes, 81-09383, DP/512, 7 avril 1981.

II. VOLUMES

Amin, Samir. L'accumulation à l'échelle mondiale, Critique de la théorie du sous-développement, Paris: Ed. Anthropos, 1971, 619 pages.

_____. Le développement inégal, essai sur les formations sociales de capitalisme périphériques, "Grands Documents," Paris: Ed. de Minuit, 1973, 365 pages.

_____. L'impérialisme et le développement inégal, "Grands Documents," Paris: Ed. de Minuit, 1976, 195 pages.

_____. Classe et nation, dans l'histoire et la crise contemporaine, "Arguments," Paris: Ed. de Minuit, 1979, 265 pages.

- Amin, Samir et al. La crise de l'impérialisme. "Grands Documents," Paris: Ed. de Minuit, 1975, 291 pages.
- Baran, Paul A. & Sweezy, Paul M. Le capitalisme monopoliste, un essai sur la société industrielle américaine, Economie et socialisme, 11, Paris: François Maspéro, 1979, 343 pages.
- Braillard, Philippe. Théorie des relations internationales, Thémis, Vendôme: Presses universitaires de France, 1977, 459 pages.
- Braverman, Harry. Travail et capitalisme monopoliste, La dégradation du travail au XXe siècle, Economie et socialisme, 32, Paris: François Maspéro, 1976, 362 pages.
- Daillier, Patrick. Les institutions du développement, Dossiers Thémis, Vendôme: Presses universitaires de France, 1972, 96 pages.
- Gordenker, Leon. International Aid and National Decisions, Development Programs in Malawi, Tanzania, and Zambia, New Jersey: Princeton University Press, 1976, 197 pages.
- Hayter, Teresa. Aid as Imperialism, Great Britain: Penguin Books, 1971, 222 pages.
- Holly, Daniel A. L'UNESCO, le Tiers-Monde et l'économie mondiale, Institut universitaire des Hautes études internationales, Genève, Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal, 1981.
- Latouche, Serge. Critique de l'impérialisme, "une approche non léniniste des problèmes théoriques du sous-développement," Paris: Ed. M⁸ Anthropos, 1979, 300 pages.
- Lénine, V. L'impérialisme, stade suprême du capitalisme, classiques du marxisme - léninisme, Paris: Ed. sociales, 1975, 135 pages.
- Luxemburg, Rosa. L'accumulation du capital, Tome II, Bibliothèque socialiste, Paris: François Maspéro, 1976.
- Magdoff, Harry. L'âge de l'impérialisme, l'économie de la politique étrangère des Etats-Unis, cahiers libres 181-182, Paris: François Maspéro, 1970, 206 pages.

Marx, Karl. Le Capital, Critique de l'économie politique, Livre premier, Tome troisième, Paris: Ed. sociales, 1973.

_____. Le Capital, Critique de l'économie politique, Livre deuxième, Tome II, Paris: Ed. sociales, 1974, 271 pages.

_____. Le Capital, Critique de l'économie politique, Livre troisième, Tome premier, Paris: Ed. sociales, 1975.

_____. Le Capital, Critique de l'économie politique, Livre premier, Montréal: Ed. Nouvelles frontières, 1976, 762 pages.

Mathieu, Jean-Luc. Les institutions spécialisées des Nations-Unies, Paris: Masson, 1977, 320 pages.

Michalet, Charles-Albert. Le capitalisme mondial, Economie en liberté, Paris: Presses universitaires de France, 1976, 233 pages.

Palloix, Christian. L'internationalisation du capital, Eléments critiques, Economie et socialisme, 23, Paris: François Maspero, 1975, 203 pages.

_____. Procès de production et crise du capitalisme, Intervention en économie politique, Presses universitaires de Grenoble, François Maspero, 1977, 235 pages.

_____. L'économie mondiale capitaliste et les firmes multinationales, Tome I, Economie et socialisme, 24, Paris: François Maspero, 1977, 200 pages.

_____. L'économie mondiale capitaliste et les firmes multinationales: Tome II, Economie et socialisme, 25, Paris: François Maspero, 1977, 334 pages.

_____. Travail et production, Paris: Petite collection maspero, FM, 1978, 134 pages.

Palloix, Christian & Zarifian, Philippe. De la socialisation, Intervention en économie politique, Paris: François Maspero, 1981, 122 pages.

Touscoz, Jean. L'évaluation de la coopération Nord-Sud, L'exemple de la coopération entre pays francophone, Paris: Ed. Economica, 1976, 372 pages.

Zarkovich, S.S. Le programme des Nations-Unies pour le développement, Etudes "Tiers-Monde", Paris: Presses universitaires de France, 1970, 248 pages.

III - ARTICLES

Auerbach, Kenneth D. & Yonekawa, Yoshinobu, "The United Nations Development Program: Follow-Up Investment and Procurement Benefits," International Organization, 33(4), automne 1979, pp.509-524.

Barton, B. & Joyal A. "L'évaluation des effets de la coopération technique dans les pays moins développés," Etudes internationales, vol. 5, n° 3, septembre 1974, pp. 439-475.

Bresser-Pereira, Luis E. "Les entreprises multinationales et le sous-développement," Revue Tiers-Monde, Tome XIX, n° 74, avril-juin 1978, pp. 299-329.

Galli, Rosemary E. "The United Nations Development Program: Development and Multinational Corporations," Latin American Perspectives, 3(4), automne 1976, pp. 65-85.

Hessel, Stephane. "L'assistance technique multilatérale en 1973," Revue Tiers-Monde, Tome XIV, n° 56, octobre-décembre 1973, pp. 721-747.

Hoffman, Paul G. "Le programme des Nations-Unies pour le développement," Revue Tiers-Monde, Tome XII, n° 46, avril-juin 1971, pp. 267-298.

Holly, Daniel A. "L'O.N.U., le système économique international et la politique internationale," International Organization, 29(2), printemps 1975, pp. 469-485.

Kaufmann, Johan. "The Capacity of the United Nations Development Program: The Jackson Report," International Organizations, XXV(4), automne 1971, pp. 938-947.

Palloix, Christian. "Impérialisme et mode d'accumulation international du Capital," Revue Tiers-Monde, Tome XV, pp. 233-252.

Payer, Cheryl. "The World Bank and the Small Farmer," Monthly Review, 32(6), novembre 1980, pp. 30-46.